L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 9 juillet 2026 - n° 1497 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Plein Soleil sur votre été !

8 pages d'idées sorties près de chez vous | *P. 13 à 20*

Vouhé : un vent de révolte souffle contre le projet éolien



© Illustration - Archives L'Hebdo 17

Le promoteur éolien Volkswind prévoit de construire cinq éoliennes sur un terrain privé situé au Gringnon. Opposée depuis toujours à ce projet, la municipalité a organisé une réunion publique ayant abouti à la constitution d'un collectif de lutte contre ce projet. Page 6

SURGÈRES p. 13



© Archives L'Hebdo 17

Il reste des places pour les trois soirées du Brass festival

SURGÈRES p. 7

Les tarifs de la cantine vont encore augmenter

NUAILLÉ-D'AUNIS p. 22

L'école va se transformer pour mieux composer avec les fortes chaleurs

MIGRÉ p. 23

Une pétition pour sauver l'agence postale



Victor Maurin, l'artificier qui illumine vos nuits d'été



Victor Maurin se décrit comme « un déclencheur d'émotion » - © *Andy Corbras*

Victor Maurin doit créer des instants féeriques. Il n'est pas magicien mais artificier. Ses tours sont faits de poudres et d'explosifs. Zoom sur le métier qui vous fera rêver au 14 juillet.

Du rouge, au vert en passant par le bleu, Victor Maurin ne mélange pas les couleurs pour des peintures mais pour ses tableaux de feux d'artifice. Magicien des poudres ou créateur de spectacles féeriques : le pyrotechnicien exprime son art dans les airs. Basé à Geay, il exerce dans l'ensemble de la Charente-Maritime et au-delà si besoin. « *On est dans un des départements où l'on tire le plus de feux d'artifice mais aussi celui où il y a le moins de sociétés pour ça. J'en ai aussi tiré en Espagne ou dans le Bordelais : on travaille au gré des rencontres !* »

Une affaire de famille

L'artificier fait partie des plus chanceux : Victor Maurin allie passion et travail. Il a débuté à seulement 18 ans en tant que saisonnier et depuis 2024, il s'épanouit encore dans cette branche explosive au sein de son entreprise Maurin Artifice. Sa passion s'étend aussi au cadre familial : il travaille au côté de sa conjointe et de sa mère qu'il a « *embrigadées* ». Mais cette histoire colorée remonte à l'enfance. « *J'ai vu mon premier spectacle pyrotechnique à trois ans. D'après mes parents, ça m'a vraiment marqué. J'étais ébahi*, sourit-il. *Et à sept ans, j'ai commencé à toucher à des petits feux du commerce.* »

> *« C'est un métier qui s'apprend sur le terrain »*

Sens artistique, connaissance en chimie et compétences en bricolage : le spectacle pyrotechnique demande une grande polyvalence. Mais le plus étonnant, c'est que pour devenir artificier, il suffit de passer une formation de deux jours. Le certificat de qualification F4-T2 est délivré pour assurer des connaissances sur les techniques et des risques du métier. Il peut également être renforcé en suivant d'autres modules complémentaires. Pour Victor Maurin, la pratique dépasse le théorique : « *C'est un métier qui s'apprend sur le terrain.* »



À Châtelaillon-Plage, le pyrotechnicien a fait grandir plusieurs types de feu appelé « palmier » - © *Andy Corbras*

> *« On essaie de créer une histoire »*

En plus des feux d'artifice, ou des spectacles pyrotechniques, l'entreprise de Victor Maurin propose des feux de jour. Des poudres colorées sont projetées pour renforcer l'intensité d'un moment. « *On en voyait peu il y a dix ans, mais avec l'influence des réseaux sociaux, les gens aiment en avoir pour les mariages.* » La véritable passion du pyrotechnicien s'organise en amont d'un spectacle. Il aime le penser et le concevoir. « *On essaie de créer une histoire. On doit trouver le moyen de sortir le spectateur de son quotidien, qu'il oublie tout pour profiter de l'instant.* »

Victor Maurin travaille beaucoup sur les effets et les couleurs. Le doré et le saule pleureur reviennent très régulièrement. « *C'est assez féerique* », lance-t-il avec des étoiles dans les yeux. Et si chaque spectacle est plus unique que le précédent, celui réalisé l'été dernier à Châtelaillon restera son préféré. « *Je m'en souviendrai toute ma vie.* » Le défi technique était impressionnant. Il devait couvrir une façade de 350 mètres, maintenir dix bateaux sur la houle et collaborer avec de nombreux acteurs. « *La logistique était immense.* » Les feux de Matha et des alentours n'avaient rien à envier à celui sur la côte. « *Je les crée avec les clients et ça les rend tous magnifiques.* » Cette année, il sera possible de découvrir l'une de ses œuvres éphémères à Saint-Porchaire.

Charlotte Di Lelio

EN BREF

ÉCONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

DÉBUT D'ANNÉE ATONE POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE. C'est ce que révèle l'Insee dans une note de conjoncture publiée mardi 7 juillet. *« Au premier trimestre 2026, l'activité économique en Nouvelle-Aquitaine recule à nouveau (-0,8 % du volume d'heures rémunérées), prolongeant une tendance à la baisse entamée depuis plus d'un an »*, détaille l'Insee dans son document. L'emploi salarié est à la baisse dans l'intérim (-0,9 %) et la construction (-0,6 %). Il se stabilise dans le tertiaire (hors intérim) après deux trimestres de baisse. Conséquence : la hausse du chômage se confirme (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 2 juillet). Par ailleurs, les créations d'entreprises progressent. Mais cette croissance reste moins dynamique qu'au niveau national, tandis que les défaillances augmentent plus fortement dans la région.

Pourquoi les calculs rénaux sont-ils plus fréquents en été ?



La déshydratation est l'un des facteurs favorisant les calculs rénaux - © *Rabizo Anatolii / Shutterstock*

Les coliques néphrétiques provoquées par des calculs rénaux se manifestent par des douleurs abdominales et lombaires intenses, accompagnées de nausées, de vomissements, de fièvre, de frissons et d'urines sanglantes. Elles sont le plus souvent dues à la présence de petites pierres formées par divers composants comme le calcium, l'oxalate de calcium ou l'acide urique au niveau des reins. Les douleurs sont provoquées par l'obstruction des voies urinaires par ces calculs. Lesquels passent souvent inaperçus… jusqu'au moment où ils commencent à se déplacer. Lorsque le calcul commence à descendre dans l'uretère (le canal reliant le rein à la vessie), certains signes vont rapidement se faire sentir : une douleur soudaine et intense dans le bas du dos ou dans le flanc ; des envies fréquentes d'uriner ; une sensation de brûlure en urinant ; la présence de sang dans les urines ; des nausées, des vomissements ou de la fièvre.

Pourquoi ces calculs sont-ils plus fréquents en été ? Deux facteurs principaux expliquent cette hausse saisonnière. D'une part, la déshydratation. Avec la chaleur, le corps transpire davantage. Si les pertes en eau ne sont pas compensées, l'urine devient plus concentrée, ce qui favorise la formation de cristaux. D'autre part les changements alimentaires. L'été rime souvent avec barbecues, apéritifs salés et boissons sucrées. Or, une alimentation riche en sel, en sucres ajoutés et en protéines animales (viande rouge, porc, volaille) augmente le risque de calculs en modifiant la composition de l'urine.

Comment les prévenir ? Heureusement, des gestes simples permettent de limiter le risque de calcul urinaire, surtout en été. Boire suffisamment d'eau tout au long de la journée, manger plus de fruits et légumes, limiter le sel, réduire votre consommation de viande.

destinationsanté
Agence de presse



Fort Boyard s'apprête à retrouver sa silhouette d'antan après de longues années d'usure

L'édifice emblématique de la Charente-Maritime connaît depuis 2025 une série de travaux. En ce moment, des opérations de terrassement et de bétonnage sont entreprises pour le conserver encore de nombreuses années.



Selon les marées, la seule force de la pelle suffisait à déplacer le ponton de travail - © *Charlotte Di Lelio*

« *Vieux de plus de 200 ans, j'affronte les vagues et mets à l'épreuve mes visiteurs. Le sablier et le Père Fouras me sont indissociables. Qui suis-je ?* » Une énigme bien trop simple. Le plus difficile est désormais de savoir comment protéger Fort Boyard, dont la structure s'est progressivement fragilisée sous l'effet du temps et des assauts de la mer. Pour assurer son avenir, un vaste chantier de rénovation a été engagé sur le monument. Lancé en 2025, il vise à consolider l'édifice jusqu'en 2028. Le Fort sera ensuite ouvert au public « *avec une jauge limitée de visiteurs* », selon Mathieu Barbier, en charge des travaux pour le Département.

Les travaux de terrassement et de bétonnage ont repris depuis début juin. Le maintien de ce monument historique demande de solides fondations. Pour ce faire, un large périmètre, délimité par des bouées jaunes, est renforcé. Les fonds marins sont ragréés et remis à niveau. Des graviers sont déposés pour accueillir du béton et ainsi permettre la pose de l'éperon et du havre construits parallèlement au chantier naval du port de Nantes-Saint-Nazaire. La base doit être assez résistante pour accueillir ces deux ouvrages de 2.500 et 4.000 tonnes.

Pour Julien Merceron, le directeur des travaux, ce chantier représente une immense fierté et un casse-tête de logistique hors norme. « *Je n'avais jamais travaillé sur un chantier aussi emblématique*, sourit-il. *C'est très intéressant car la logistique est énorme.* » Aidé d'une quinzaine d'ouvriers et de trois scaphandriers, il coordonne une vaste marée de matériaux. Des pièces en béton viennent de Rochefort, une partie du matériel est chargée depuis les Sables-d'Olonne et le béton est acheminé depuis La Rochelle. Au-delà de l'aspect technique, ce chantier se distingue par ses prouesses chimiques et technologiques. Le béton a notamment subi une batterie de tests afin d'être capable de résister à l'épreuve du temps dans l'eau et lors de son acheminement. Il doit disposer d'une durée de vie de six à sept heures à l'air libre. Sa composition a elle aussi été modifiée pour s'adapter au milieu marin via l'ajout de colloïdes. Les travaux ont dû être réalisés en même temps que le tournage de l'émission éponyme accueillie sur le fort. « *Nous nous sommes adaptés. Nous avons travaillé la nuit pendant trois semaines et avons dû déplacer un ponton pour qu'il ne soit pas visible à la caméra.* »

Les travaux devront se poursuivre jusqu'au mois d'octobre avant que « *le fort ne rentre en hibernation* ». Ce chantier de taille est rythmé par la météo et les marées. Pour l'heure, Julien Merceron assure que le calendrier est respecté et que l'ouverture au public aura bien lieu en 2028. La pose de l'éperon et du havre permettra de protéger l'édifice de la houle, d'accueillir les visiteurs et « *de lui redonner sa silhouette d'antan* ».

Charlotte Di Lelio



Mat Bastard. « Le public, c'est le cinquième membre du groupe »

MUSIQUE. Le 12 juillet, les rockeurs de Skip the Use remonteront sur la grande scène des Francofolies de La Rochelle pour la sortie de leur nouvel album, *Love & Anxiety*. Entretien avec le chanteur, Mat Bastard.

Revoilà Skip the Use à La Rochelle ! Dimanche 12 juillet, le groupe de rock composé de Mat Bastard (chant), Yan Stefani (guitare), Nelson Martins (basse) et Enzo Gabert (batterie) devrait une nouvelle fois enflammer la scène Jean-Louis Foulquier des Francofolies. Un moment très attendu par leurs fans. Et pour les spectateurs qui ne les connaîtraient pas encore, ce concert sera l'occasion de découvrir leur rock teinté de punk, d'électro, de funk et de hip-hop. Un mélange dans lequel s'inscrit pleinement leur nouvel album, *Love & Anxiety*.



Yan Stefani, Enzo Gabert, Mat Bastard et Nelson Martins forment la deuxième version du groupe Skip The Use - © *Nicko Guihal*

Mat Bastard, dans quel état d'esprit êtes-vous à quelques jours de ce concert ?

On est très content, c'est cool. On va bien rigoler, passer une bonne soirée. Voilà notre état d'esprit !

Vous êtes déjà venus à plusieurs reprises aux Francofolies. Quel(s) souvenir(s) gardez-vous de vos passages à La Rochelle ?

C'est vrai. Je suis venu en 2013 avec Skip the Use, en 2017 avec mon projet solo, et en 2024 avec Waxx. À chaque fois, ce sont des super soirées car c'est vraiment un festival de fous ! Et il y a plein de monde, donc on revoit des gens qu'on connaît. Comme dans beaucoup de festivals, l'ambiance est super. Les gens ont envie de découvrir des choses, attendent des surprises et de passer un bon moment. Ce qui est cool, c'est que ça se passe à La Rochelle, dans une ville où tu peux te balader, manger dans un super resto…

Ce concert sera l'occasion de présenter votre nouvel album, *Love & Anxiety*. Comment est-il né ?

Il est dans la continuité du travail que l'on fait depuis des années sur le vivre ensemble, sur l'anthropologie, sur les rapports humains. Comme on écrit sur ces thèmes, le plus important, dans cette configuration, c'est de participer à ce vivre ensemble. Pour nous, après une tournée, c'est déjà de passer de l'autre côté de la barrière, de retourner dans la vraie vie. Parce que quand on est en tournée, on n'est pas vraiment dans la vraie vie. On a tous d'autres activités. Moi par exemple, j'ai une boîte avec ma femme. Alors tu reviens au cœur de la vraie vie, et ça te permet de la décrire et d'être plus précis dans ton analyse. Il y a d'abord cette étape. Ensuite, il y a la mise en commun de ce que l'on a pu traverser, de ce que l'on a vécu… Puis la mise en musique, la sélection…

C'est-à-dire ?

Pour cet album, on a sorti 14 titres, mais on en a écrit 30 ! Sur le reste, on va continuer de travailler dessus jusqu'à ce qu'on trouve ça bien.

Pour en revenir aux rapports humains, pourquoi est-ce un thème qui vous est cher ?

Parce que ça définit le fait que l'on puisse faire société ensemble. C'est très compliqué pour moi de ne pas comprendre que c'est la base du vivre ensemble. On ne peut penser qu'à soi, qu'à son petit bonheur, qu'aux gens que l'on connaît et n'en avoir rien à f... du reste. Et c'est ce que font la plupart des gens en ce moment. Regardez l'état du monde ! C'est exactement ce que fait Donald Trump (le président des États-Unis, N.D.L.R.), il ne pense qu'à lui. Mais pour lui, tout va bien !

Heureusement que tout le monde n'est pas comme lui !

Tout le monde n'est pas comme lui, mais entre dire « Je ne suis pas comme lui » et faire quelque chose pour que des gens comme lui n'aient pas voix au chapitre, il y a un monde. L'art sert aussi à ça, à réveiller les consciences : comment est-ce que je peux être acteur du monde et pas seulement un mec qui regarde et laisser les gens faire à ma place ?

Diriez-vous que vous êtes un artiste engagé ?

Oui. Sinon je ne serais pas artiste. Tous les artistes sont engagés. Ceux qui ne sont pas engagés ne sont pas des artistes. Ce sont des gens qui font de l'entertainment (du divertissement, N.D.L.R.). Ce n'est pas pareil. C'est bien aussi, mais ce n'est pas de l'art. Si tu vas dans un musée, que tu vois une expo que le peintre peint exactement ce que tu lui as demandé de peindre, quel est l'intérêt ?

L'art sert donc à s'interroger, selon vous ?

À s'interroger et à prendre position. Après, la position prise ne me regarde pas. Il y en a avec lesquelles je ne suis pas d'accord. Mais au moins, les gens ont pris position. Je reprends l'exemple du musée : quand tu vas voir un tableau, tu prends position devant le tableau. L'art est juste un autre prisme du réel. Mais derrière, il y a un vrai travail d'analyse qui suscite la prise de position, d'opinion. Si ça suscite juste le plaisir, on en revient aux saltimbanques du Moyen Âge. Et ça, ça ne m'intéresse pas.

Avec *Love & Anxiety*, vous restez fidèle à votre ADN : un savant mélange de rock, de punk, d'électro et de hip-hop. À vouloir mélanger les genres, n'y a-t-il pas un risque de perdre en cohérence ?

Ça, ce sont des questions que la société nous impose de poser. Mais on s'en fout. Quand les Clashs sortent *Rock the casbah*, personne ne leur dit : « Pourquoi ce n'est pas du punk comme avant ? » Personne ne doit être rangé dans une case. Personne, dans n'importe quoi. Nous, on est un groupe de rock, mais si on a envie de faire du reggae, on fera du reggae. Quand Johnny Cash et Joe Strummer reprennent *Redemption Day* de Bob Marley, c'est parce que c'est une put… de chanson punk !

Sur l'album, il y a un featuring avec Shayne. Comment s'est passée votre collaboration ?

Le plus simplement du monde. On s'est rencontré dans la rue après une soirée. On a discuté, le mec est super. On fait de la musique pour les mêmes raisons. À l'origine, je ne savais pas du tout ce qu'il faisait. On s'est retrouvé en studio et puis on a fait de la musique ! C'était cool.

Est-ce qu'il sera avec vous, sur la scène des Francos ?

Peut-être, je ne sais pas. Ce n'est pas moi qui organise ce genre de chose. Mais ce serait cool ! C'est ça aussi qui est cool aux Francos, c'est qu'il y a plein de copains.

D'où vous vient votre énergie sur scène ?

De notre envie de bousculer les gens. On vit dans une société qui nous pousse politiquement et socialement à ne surtout pas avoir un point de vue. On nous demande juste d'être là, de ne pas toucher, de suivre la ligne. Nous, on trouve que tous les avis sont intéressants. C'est génial de rencontrer quelqu'un qui ne pense pas comme toi. Et pour ça, il faut secouer les gens.

> ***« Ce que je sais, c'est que l'on va bien se marrer »***

À quoi doit s'attendre le public le 12 juillet ?

C'est un concert interactif. Il y aura une grande part d'improvisation, car on ne prévoit pas trop les choses à l'avance. Ce que je sais, c'est que l'on va bien se marrer, comme à chaque fois qu'on vient à La Rochelle. Et qu'il faut s'attendre à tout, car le public, c'est le cinquième membre du groupe. On verra où il nous emmène. Généralement, c'est plutôt sympa.

Cela signifie que s'il vous demande une chanson, vous êtes susceptible de répondre à sa demande ?

Oui, c'est possible, on a déjà fait des trucs comme ça. En fonction de la vague, de comment les gens se comportent.

Est-ce que vous reprendrez certains des tubes qui ont fait votre succès ?

Ouais, carrément. C'est un festival.

Ce soir-là, vous êtes programmés avec Miki, Gaël Faye et Orelsan. Est-ce que parmi ces artistes, il y en a avec lesquels vous aimeriez jouer ?

On a déjà fait pas mal de trucs avec Orelsan, c'est un très bon pote. Gaël Faye, je suis super fan de ce qu'il fait en tant que musicien mais aussi en tant qu'écrivain. On a déjà fait des festivals avec lui, c'est un mec très intéressant. Miki en revanche, c'est la première fois qu'on va faire un concert avec elle. Notre manageuse nous a dit que c'était une fille très cool.

Propos recueillis par Clément Vidal

BIO EXPRESS

- **NOVEMBRE 1979.** Naissance à Bruxelles (Belgique)
- **OCTOBRE 2009.** Sortie du 1er album de Skip the Use
- **FÉVRIER 2013.** Victoire de la musique pour *Can be late*, album rock de l'année
- **2016-2019.** Séparation puis reformation du groupe avec deux nouveaux membres
- **AVRIL 2026.** Sortie de l'album *Love & Anxiety*

MAIN COURANTE

MARENNES

■ **FEU DE CHAMP DE BLÉ.** Jeudi 2 juillet vers 17h05, les pompiers se sont rendus rue Maryse-Bastié à bord de sept véhicules, dont six camions feu de forêt, pour un incendie. Sur les lieux, il s'agissait d'un feu de champ de blé situé à proximité d'habitations. L'action des secours a permis d'éviter la propagation à deux maisons ainsi qu'à un camp des gens du voyage. Aucun blessé n'est à signaler. La superficie brûlée est de 3,6 hectares.

RETOUR EN IMAGES



Lundi 6 juillet, un feu de champ, d'origine accidentelle, s'est déclaré route de Jouet, au bord de la voie ferrée à Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres). Par mesure de précaution, des habitants ont été évacués et les trains suspendus le temps de l'intervention des secours. Un accueil a été organisé à la salle des fêtes et à la mairie - © *Jules Marneur*

Un jeune homme mis en examen pour meurtre à La Devise

Une septuagénaire a été assassinée dans la nuit du 24 au 25 juin. Le principal suspect, âgé de 19 ans, a lui-même alerté les forces de l'ordre.



Le meurtre s'est déroulé dans un lieu-dit habituellement très calme - © *Simon Moreau*

Que s'est-il réellement passé au lieu-dit de La Bûcherie ? Celui-ci dépend de Saint-Laurent-de-la-Barrière, qui compte une petite centaine d'habitants et qui a fusionné avec Chervettes et Vandré pour former la commune nouvelle de La Devise, depuis le 1er janvier 2018. Le petit hameau est une zone particulièrement calme, qui n'avait jusqu'alors pas connu de pareil drame.

Dans la nuit du mercredi 24 juin au jeudi 25 juin, une femme âgée de 75 ans a été assassinée à son domicile, rue de la Fontaine. Le principal suspect présumé a lui-même alerté les forces de l'ordre. Âgé de 19 ans, il a été interpellé en compagnie d'un mineur de 16 ans suite au meurtre chez elle d'une femme âgée de 75 ans. Placés en garde à vue, les deux individus ont été par la suite déférés au parquet de La Rochelle.



Les enquêteurs ont posé des scellés sur le lieu du crime - © *Simon Moreau*

Le mobile reste inconnu

Le majeur a été présenté à un juge des libertés et de la détention qui a ordonné son placement en détention provisoire. « *Le second individu est un mineur âgé de 16 ans. Contrairement au suspect principal, il n'est pas poursuivi pour meurtre mais pour des délits connexes liés à l'affaire et a été remis en liberté* », précise la procureure Sophie Debas.

La victime était veuve depuis un an, après le décès de mort naturelle de son mari agriculteur. Elle est décrite comme une personne particulièrement gentille et sans histoire. Elle était installée à La Bûcherie depuis de nombreuses années. Le mobile du crime demeure un mystère pour les enquêteurs. Il n'y avait aucun lien de parenté entre les deux individus et la septuagénaire. D'après les premiers éléments de l'enquête, les deux mis en cause résideraient non loin du domicile de la défunte. Un conflit de voisinage pourrait être à l'origine de cet homicide.

Les résultats de l'autopsie du corps de la septuagénaire pourront peut-être éclairer les enquêteurs, de même que les auditions du principal mis en cause, menées par un juge d'instruction qui a ouvert une information judiciaire. Sous l'autorité de ce dernier, l'enquête sera menée par les gendarmes de la brigade de recherche de Rochefort.

Yannick Picard (CLP)

Plusieurs cas de fraudes constatés dans l'agglo rochelaise



Arnaud Laraize, le procureur de La Rochelle, a piloté ce Codaf - © *Archives L'Hebdo 17*

Une vaste opération a été menée par le comité opérationnel départemental anti-fraude (Codaf) de la Charente-Maritime, le 30 juin, dans les quartiers de Mireuil et Villeneuve-les-Salines à La Rochelle, ainsi qu'à Aytré. Elle était pilotée par le préfet Michel Prosic et le procureur de La Rochelle, Arnaud Laraize. Un restaurant a fait l'objet d'une fermeture administrative d'urgence. Une mise en demeure a été notifiée à un commerce alimentaire pour non-conformité en matière d'hygiène. De la vente illicite de tabac a également été constatée. Deux personnes ont été conduites au commissariat pour vérification de leur situation administrative. Le Codaf mobilise les services de l'État, les organismes locaux de protection sociale, ainsi que l'Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés.



Un Rochelais jugé pour détention d'images pédopornographiques

Le quinquagénaire faisait partie du vaste coup de filet lancé il y a quelques jours partout en France à l'encontre de 33 hommes.

Un quinquagénaire, qui alterne sa résidence entre La Tremblade et La Rochelle, a été jugé lundi 29 juin par le tribunal judiciaire de La Rochelle. Son interpellation a eu lieu quatre jours plus tôt dans le cadre d'une opération nationale de l'Office mineurs (un service d'enquête luttant contre la pédopornographie) menée dans 28 départements. Il lui est reproché d'avoir téléchargé des vidéos de tortures et de viols sur des enfants de moins de trois ans. Entre janvier 2021 et juin 2026, le prévenu a consulté plus de 200 vidéos à caractère pédopornographie, que ce soit sur son téléphone portable, sa tablette ou bien encore son ordinateur.

Comme toujours lors de ce type d'enquête, le Rochelais a été identifié par les enquêteurs grâce à l'adresse électronique de sa connexion internet (adresse IP). Le matin de son interpellation, il avait effacé les fichiers de ses appareils connectés, mais la police scientifique a réussi à les faire parler.

> *« Je suis malade, j'ai besoin de soins »*

Cette dernière a constaté plus de 1.800 consultations de fichiers à caractère pédopornographique sur la période de prévention. Le prévenu assure ne pas être un prédateur sexuel et encore moins de jeunes enfants : *« J'ai honte de moi. Je suis malade, j'ai besoin de soins, c'est compulsif. Jamais je n'ai touché un seul enfant. »*

Le ministère public ne se montre guère convaincu par les propos du quinquagénaire. Une peine de trois années de prison ferme est requise. Le quinquagénaire a été condamné à trois ans de prison sous sursis probatoire, avec une obligation de soins psychologiques, et une suspension de tous ses comptes en ligne personnels pendant six mois. Régulièrement, il devra pointer à la gendarmerie ou au commissariat afin de justifier de son adresse de résidence.

Le tribunal a en outre constaté son inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (Fijais). Ce dispositif a été mis en service en juin 2005, pour prévenir la récidive de délinquants sexuels déjà condamnés, et faciliter leur identification et leur localisation.

Yannick Picard (CLP)



Brigitte Diot-Besnier, maire de Vouhé - © *Simon Moreau*

La commune organise la résistance contre la Ferme éolienne du Gringnon

Opposés au projet d'installation de cinq éoliennes porté par le promoteur Volkswind, les élus entendent maintenir la pression avec la création d'un collectif de lutte.

VOUHÉ

Le maire a changé, mais le combat perdure. Trois mois après avoir succédé à Thierry Blaszezik, dont elle était la première adjointe, Brigitte Diot-Besnier est désormais en première ligne dans le conflit opposant la commune de 691 habitants à la société Volkswind. Depuis 2024, le promoteur allemand envisage d'installer cinq éoliennes au Gringnon, sur la propriété d'un agriculteur. Malgré l'avis défavorable de la municipalité, exprimé dès l'annonce du projet en décembre 2024, un mât de mesure (équipement destiné à quantifier le volume d'énergie qui pourrait être produit) a été installé sur le terrain concerné en mai 2025. Ce dernier a été retiré un an plus tard, les mesures ayant été finalisées.

Depuis, une demande d'autorisation environnementale a été déposée par le promoteur auprès de la préfecture de la Charente-Maritime. S'il l'obtient, la construction des cinq éoliennes pourrait débuter en 2029. Pour contrecarrer les plans de la société allemande, Thierry Blaszezik a tenté de jouer ses atouts, notamment en signalant la présence de vestiges archéologiques (de l'antiquité voire du Haut Moyen-Âge) sur le site. Une tentative qui n'a pas eu les effets escomptés. « *Afin de contourner le problème, Volkswind a décidé de changer l'emplacement d'une des éoliennes qu'ils comptent installer* », explique Brigitte Diot-Besnier. L'ancien édile a également évoqué la présence d'espèces protégées dans la zone. Les études menées par le promoteur jugent quant à elles l'impact environnemental négatif. « *Nous contestons leurs conclusions, car on ne sait pas quels sont leurs critères d'évaluation* », rétorque la maire.



Vendredi 4 juillet, la réunion publique a rassemblé 125 personnes et marque le point de départ d'une nouvelle phase de la lutte - © *Aurélien Wascowiski*

S'il venait à se concrétiser, le projet, baptisé La ferme éolienne du Gringnon, prendrait la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) et ne serait pas directement exploité par Volkswind. Pour rappel, le Département et la communauté de communes Aunis Sud sont opposés à l'implantation de nouvelles éoliennes sur un territoire considéré depuis longtemps comme saturé.

> *« C'est la répartition qui pose problème »*

Seulement, la juridiction les autorise par le biais du Plan local d'urbanisme intercommunal et d'habitant. Autrement dit, les communes et les collectivités locales n'ont pas le pouvoir de les refuser. Une injustice aux yeux de Brigitte Diot-Besnier. « *La non-considération des habitants et des élus est insupportable* », déplore la maire. Selon elle, ce projet aurait de multiples impacts sur ses administrés. « *Ces appareils engendrent une pollution visuelle et des nuisances sonores, d'autant que les cinq éoliennes seraient installées à 580 mètres des habitations. Le hameau de Blameré, où les éoliennes de Puyravault et Chambon sont visibles, serait totalement encerclé.* » Pour autant, l'élue ne se définit pas comme opposée à ce type de production d'énergie. « *Nous ne sommes pas des anti-éolien, c'est la répartition qui pose problème. Si les nouvelles se construisent, il y en aurait 28 dans un rayon de 5 km.* »

Une pétition en mairie

Dans la lignée des positions prises par la mandature précédente, les élus ont de nouveau acté leur opposition à la Ferme éolienne du Gringnon lundi 6 juillet en conseil municipal. Afin d'organiser la lutte et de l'inscrire dans le temps, une réunion publique a été organisée vendredi 3 juillet par la municipalité. 125 personnes ont répondu présent. « *L'engouement a été très fort* », affirme Aurélien Wascowiski, conseiller municipal délégué à la communication.

Plusieurs collectifs d'opposants aux éoliennes étaient aussi au rendez-vous, parmi lesquels ceux d'Anais, Forges et Saint-Georges-du-Bois. Un collectif voyacais est d'ailleurs en train de se constituer. « *Celui-ci pourrait, à terme, devenir une association si l'on doit aller devant la Justice. En attendant, nous allons nous rapprocher d'autres collectifs qui pourront nous fournir une aide* », annonce Brigitte Diot-Besnier. À noter qu'une pétition, disponible en mairie, a été lancée. « *Si jamais des habitants de la commune qui ne peuvent se déplacer veulent la signer, nous pourrons nous déplacer* », conclut la maire.

Simon Moreau

EN BREF

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet, rando pédestre (inscription jusqu'au 11 juillet sur helloasso Les pieds musclés) et rando cycliste dès 8h. Jeux pour les enfants dès 15h. Spectacle de danses polynésiennes à 20h30. Feu d'artifice tiré sur le lac à 23h.

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Jeudi 16 juillet à 18h30, salle Agrifolium.

MARSAIS

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet dès 19h au Chat d'Eau. Apéro offert par la mairie, pique-nique partagé, retraite aux flambeaux.

CIRÉ-D'AUNIS

■ **LA CARAVANE DE L'ÉVEIL.** Jeux sensoriels, activités d'éveil et découvertes pour les 0-6 ans sur le thème *Vive la liberté*, mercredi 15 juillet de 10h à 12h derrière le gymnase. Gratuit, sans inscription. Contact au 05.46.07.16.39 ou 06.67.60.74.37.

SAINT-MARD

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet au stade de Boisseuil. 19h : pot offert par la mairie et concert d'E'MJ. 20h : DJ Star Flash. 22h30 : retraite aux flambeaux. 23h : feu d'artifice. 23h30 : bal populaire. Pique-nique (tables et bancs à disposition) et food-trucks.

VOUHÉ

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dès 19h au stade avec SBL Animation. Retraite aux flambeaux à 22h30 et feu d'artifice à 23h.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **CANICULE.** Le bal des pompiers et le feu d'artifice du 13 juillet sont annulés.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS

■ **CANICULE.** Le feu d'artifice du 13 juillet est reporté.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **BAL DES POMPIERS.** Lundi 13 juillet dès 19h au champ de foire, animé par La Bonne Vibe (DJ). Food-trucks.

■ **MAIRIE.** En juillet et août, pas de permanence le samedi matin. Ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels.

■ **MÉDIATHÈQUE.** Fermée du lundi 13 juillet au samedi 8 août inclus.

VAL-DU-MIGNON (79)

■ **FÊTE NATIONALE.** Dimanche 12 juillet, organisée par le comité des fêtes. Chasse aux énigmes de 14h à 17h à la mairie de Priaires. Marché de créateurs toute la journée, DJ dès 20h et retraite aux flambeaux, au stade d'Usseau. Feu d'artifice annulé. Mardi 14 juillet, petit déj' offert par la mairie de 8h à 10h30, place de la mairie d'Usseau. Apportez bols et couverts.

Les tarifs de la restauration scolaire vont augmenter à la rentrée

SURGÈRES

Le conseil municipal a voté en faveur d'une hausse de 3,5 % du prix des repas. Celle-ci sera appliquée dès septembre, et concernera la majorité des foyers.



530 enfants fréquentent la restauration scolaire - © *Archives L'Hebdo 17*

Comme en 2025, les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire augmenteront de 3,5 % à la prochaine rentrée. La décision a été entérinée par le conseil municipal, lundi 6 juillet. Cette revalorisation, justifiée par l'inflation, ne concernera pas toutes les familles. La commune applique une grille de neuf tranches, calculées selon le quotient familial. Les deux catégories correspondant aux revenus les plus modestes restent inchangées. Pour ces foyers, le prix d'un repas continuera de varier entre 0,21 euro et 1 euro. Pour les autres, il sera compris entre 2,03 euros et 4,26 euros. Au total, la hausse s'appliquera aux familles de 502 enfants sur les 530 fréquentant la restauration scolaire.

Un plafonnement à 4 euros en 2027 ?

Cette hausse a suscité plusieurs interventions au sein de l'opposition, dont celle de Didier Touvron (« Surgères à gauche »). « *Lorsqu'on augmente, combien cela rapporte ? En France, certaines villes font le choix de ne pas augmenter. Peut-être qu'il y a un choix politique à faire. Il y en a bien eu pour la police municipale* », a déclaré le conseiller, en référence au rachat par la Ville de l'ancien magasin Galinat afin d'installer le service en centre-ville.« *Il faut aussi tenir compte de la qualité des repas,* estime pour sa part Francis Lecomte, adjoint en charge des affaires scolaires. *Ici, nous faisons des repas qualitatifs. Des collectivités ont baissé leurs tarifs, mais si c'est pour faire de l'industriel, cela ne vaut pas le coup.* »

De son côté, Kevin Baynaud (« Surgères avec vous »), estime anormal que le prix des repas soit plus cher pour certains enfants que pour certains adultes déjeunant dans les restaurants scolaires, et bénéficiant d'un tarif réduit lié à leur situation. « *L'an dernier, vous aviez fait une remarque à ce sujet et j'étais d'accord avec vous, mais vous n'en avez pas tenu compte.* » « *Je suis d'accord avec vous, 4,26 euros, c'est cher* », reconnaît l'édile, qui a expliqué que les délais étaient trop courts pour revoir la tarification cette année. « *Je vais demander à ce qu'une réflexion soit menée pour l'an prochain, avec pour objectif un plafonnement du prix des repas à 4 euros maximum* », annonce-t-il.

Thomas Godeau a également indiqué avoir relancé l'idée d'installer de panneaux photovoltaïques sur la cuisine centrale de l'école Jules-Ferry. Une fois les travaux achevés, le bâtiment fonctionnera entièrement à l'électricité. L'objectif, selon le maire, est de limiter le poids des dépenses énergétiques sur le coût des repas.

Simon Moreau

Le SCS handball poursuit sa montée en puissance et prépare l'avenir

SURGÈRES

Entre résultats sportifs, développement du club et changement de coprésidence, la saison prochaine s'annonce prometteuse.



Éric Pinaud, le nouveau coprésident, à côté d'Hélène Coutanceau, responsable de la vie sportive, a été récompensé par le Comité départemental 17 - © *Odette Huet (CLP)*

Les licenciés et bénévoles du SCS handball se sont retrouvés, samedi 27 juin, en assemblée générale pour faire le bilan d'une année riche en satisfactions. « *Cette saison marque une nouvelle étape dans l'évolution du club, avec un record de cinq équipes engagées au niveau régional* », a souligné Willy Baril, le co-président.

Les résultats ont été au rendez-vous. Les seniors masculins terminent à la troisième place de leur championnat, tandis que les équipes des moins de 17 ans, filles et garçons, évolueront en championnat Élite la saison prochaine. « *Nous avons dépassé les objectifs fixés, en début d'année* », s'est félicité le dirigeant. Le club poursuit également son engagement en faveur de l'inclusion grâce à ses sections de hand adapté et de hand fauteuil.

Cette assemblée générale a aussi marqué un changement de gouvernance. Après quatre années de coprésidence, Willy Baril a passé le relais. Éric Pinaud formera désormais le binôme dirigeant avec Aurélie Rouffignac. Bénévole de longue date, il a récemment été distingué par le Comité départemental de Charente-Maritime pour son engagement. Le SCS handball est le premier club d'Excellence départementale masculine à remplir toutes les obligations en matière d'arbitrage et de structuration sportive. Fort d'une situation financière saine, le SCS handball entend poursuivre son développement et prévoit de consolider l'arrivée d'un nouvel emploi.

Odette Huet (CLP)

Surgères : les nouveaux habitants ont été accueillis par la municipalité



Photo de famille des nouveaux arrivants et des élus - © *Odette Huet (CLP)*

Samedi 4 juillet, 80 nouveaux habitants ont répondu à l'invitation de la Ville de Surgères pour la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, devant la Micro-Folie. Le maire, Thomas Godeau, qui présidait l'événement pour la première fois, a fait une petite rétrospective pour présenter la ville, avant que les adjoints et conseillers se présentent et détaillent leur fonction au sein du conseil municipal. Les jeunes conseillers municipaux présents ont également évoqué leurs projets. À la fin de la cérémonie, des arbustes ont été offerts à chaque famille : sauge, rince-bouteille et groseillier à maquereau.

Plusieurs de ces nouvelles familles ont eu un coup de cœur pour la ville. Pour Céline, c'était un petit retour aux sources en Charente-Maritime, « *après avoir habité à Rochefort, puis en Deux-Sèvres* ». Pour une autre personne, qui venait d'Aigrefeuille-d'Aunis, c'était « *pour se rapprocher de sa petite-fille* ». Un autre couple, qui arrive du Cher, recherchait un endroit pour passer sa retraite. « *Il faut dire qu'ici, il y a aussi énormément de choses pour une petite commune, dont la gare pour aller voir notre fille à Paris* », précise-t-il.

RETOUR EN IMAGES



Samedi 4 juillet à Aigrefeuille-d'Aunis, l'après-midi portes ouvertes des sapeurs-pompiers a fait le bonheur des petits et des grands. Le public a eu la possibilité d'admirer l'auto-pompe Citroën B14 des pompiers de Saint-Pierre-la-Noue. La soirée s'est clôturée par le repas, la soirée dansante et la diffusion du match France-Paraguay - © *O.H. (CLP)*

EN BREF

LA DEVISE

FOYER RURAL. L'association organise une marche autour du lac de Frace à Aigrefeuille-d'Aunis. Rendez-vous dimanche 12 juillet à 9h30 à la salle du foyer de Vandré (co-voiturage possible). Apportez votre pique-nique, pétanque et jeux de plein air. Renseignement au 06.18.93.85.03.



La commune candidate au programme « Villages d'avenir »



Mickaël Bouyer (2e à droite) est le nouveau conseiller municipal - © *Odette Huet (CLP)*

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

La commune a validé son entrée dans le dispositif national « Villages d'avenir ». Objectif : accompagner les petites collectivités dans leurs projets.

Réuni vendredi 3 juillet, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'entrée de la commune de Saint-Pierre-la-Noue dans le dispositif national « Villages d'avenir ». Destiné aux communes de 80 à 3.500 habitants, ce programme doit leur permettre de bénéficier d'un accompagnement dans la conduite de leurs projets de développement. Invité à présenter l'initiative, Laurent Salmon, chef de projet à la préfecture de la Charente-Maritime, a rappelé que l'État avait déjà lancé les programmes « Action cœur de ville » pour les communes de 15.000 à 60.000 habitants, puis « Petites villes de demain » pour celles de 3.000 à 15.000 habitants. « *Pour les plus petites communes, il n'y avait aucun dispositif* », a-t-il expliqué.

Créé en 2024, « Villages d'avenir » s'adresse aux communes rurales. « *Il y en a déjà 46 en Charente-Maritime* », a précisé Laurent Salmon. Si la candidature est validée par le préfet, les dossiers seront transmis au ministère de l'Aménagement du territoire et à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). « *La commune sera alors inscrite dans le programme. Au niveau national, elle apparaîtra comme une petite commune prioritaire* », a conclu le représentant de la préfecture. Ce dispositif permettra notamment à la municipalité de bénéficier gratuitement de l'accompagnement de Laurent Salmon pour faire émerger et suivre ses projets.

En ouverture de séance, les élus ont également procédé à l'installation de Mickaël Bouyer au sein du conseil municipal. Il succède à Cédric Rousseaux, démissionnaire à la suite d'une mutation professionnelle et d'un déménagement. Enfin, le conseil a adopté une révision des tarifs des repas de la cantine non concernés par la convention de tarification sociale, applicable à compter du 1er septembre 2026. Les repas seront facturés 1 euro pour les quotients familiaux de 0 à 1.000, 2,40 euros de 1.001 à 1.500, 3,20 euros de 1.501 à 2.000 et 3,90 euros au-delà. Un tarif de 5 euros sera appliqué aux repas non réservés.

Odette Huet (CLP)

Bouhet : les tarifs de la cantine et de la garderie restent inchangés



Les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire seront les mêmes pour la prochaine rentrée - © *Archives L'Hebdo17*

Réuni une dernière fois avant la pause estivale, lundi 29 juin, le conseil municipal de Bouhet a décidé de maintenir les tarifs de la cantine et de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2026-2027. Les élus ont également validé une extension des horaires de la garderie afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Le prix du repas à la cantine restera fixé à 3,35 euros pour les enfants, à 4 euros pour les adultes et les agents communaux, et à 5 euros pour les autres adultes. Côté accueil périscolaire, les tarifs continueront d'être calculés en fonction du quotient familial. En revanche, le règlement intérieur sera modifié pour élargir les horaires d'ouverture. L'accueil sera désormais assuré de 7 heures à 8h30 le matin et pourra être prolongé jusqu'à 19 heures le soir, en fonction des besoins.

« *Depuis plusieurs années, via les parents d'élèves, nous avons été sollicités pour une amplitude un peu plus importante, par rapport aux personnes qui travaillent* », a expliqué le maire, Christophe Rault. Enfin, la municipalité poursuit ses réflexions sur l'amélioration du confort des élèves. Des aménagements sont prévus dans les locaux scolaires et une étude sera lancée afin de chiffrer l'installation d'un système de climatisation. Ce projet pourrait bénéficier de subventions.

Le Comptoir des artisans a lancé son nouveau showroom

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

L'entreprise poursuit son développement et affiche de solides ambitions pour les années à venir.

Jeudi 25 juin, élus, partenaires, clients et fournisseurs étaient réunis pour inaugurer les nouveaux locaux du Comptoir des artisans, implantés rue de l'Aunis. L'entreprise accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat grâce à une équipe de 12 collaborateurs, composée d'artisans qualifiés, de techniciens, d'apprentis et de personnels administratifs.

Représentant le maire, Anne-Sophie Descamps, adjointe, a fait part de sa satisfaction de voir le Comptoir des artisans redémarrer après un temps d'arrêt. « *Les artisans, on en a besoin* », assure-t-elle. Pour le gérant, Esteban Horseau, cette inauguration marque bien plus que l'ouverture d'un espace d'exposition. « *Ce soir, nous n'inaugurons pas seulement un showroom, nous célébrons une aventure humaine.* » Il a également mis en



Toute l'équipe du Comptoir des artisans, Esteban Horseau (2e à droite) en tête, avait mis les petits plats dans les grands pour cette inauguration - © *Odette Huet (CLP)*

avant le rôle des entreprises locales dans le dynamisme du territoire, rappelant qu'elles « *investissent, créent de l'emploi et participent au développement économique de notre territoire* ».

Le dirigeant s'est également félicité d'avoir choisi de s'implanter sur la commune. « *Aigrefeuille-d'Aunis était une ville dans laquelle on avait envie de démarrer* », a-t-il déclaré. Le Comptoir des artisans entend désormais poursuivre sa croissance avec un objectif affiché : porter ses effectifs à une trentaine de salariés dans les deux prochaines années. Esteban Horseau a également annoncé son implication au sein de la nouvelle association des commerçants, artisans et industriels de la commune.

Odette Huet (CLP)

Forges : le conseil municipal des jeunes a inauguré sa boîte à livres



La cérémonie a eu lieu samedi 27 juin - © *Mairie de Forges*

Le conseil municipal des jeunes a présenté sa nouvelle boîte à livres, lors de la fête du village, samedi 27 juin. Une première pour ces huit jeunes élus, en fonction depuis octobre 2025, qui ont eu l'honneur de porter l'écharpe et de couper le ruban officiel avant de le distribuer à la population.

Inscrite dans leur programme de mandat, cette réalisation a mobilisé les jeunes conseillers lors de six permanences, soit neuf heures de travail, entre découpe, assemblage et peinture. Entièrement conçue à partir de matériaux de récupération (palettes, vitres et peinture), cette boîte à livres illustre leur engagement en faveur du partage, de la solidarité et du respect de l'environnement.

Située devant la salle des associations et accessible à tous, elle permet de déposer ou d'emprunter librement des livres afin de favoriser la lecture et les échanges entre habitants. Les jeunes élus poursuivront leurs actions dès la rentrée avec l'opération « Nettoie ton village » en septembre, un après-midi jeux de société avec la bibliothèque en octobre, puis des ateliers de décoration de Noël en novembre pour embellir la commune.



Le sergent Mayline de l'EFSOAAE de Saint-Agnant défilera le 14-Juillet sur les Champs-Élysées - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

28 ans après son père, le sergent Mayline défilera le 14-Juillet sur les Champs-Élysées

Une unité de la BA 721 défilera à Paris pour la 28e année de suite. Une récurrence qui n'exclut pas une préparation minutieuse pour les 90 élèves sous-officiers.

ROCHEFORT

Comme chaque année à pareille époque, le tarmac de la base aérienne 721 résonne des pas et des musiques. Et ce, lors de l'entraînement au défilé des 90 élèves sous-officiers et de leurs encadrants. En tout, une unité d'une centaine de personnes s'affaire. Jeudi 2 juillet était l'ultime répétition grandeur nature des défilants conduits par le colonel Adrien de La Broise, commandant en second de l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace de Saint-Agnant.

Parmi les élèves qui porteront les couleurs de l'école, le sergent Mayline, âgée de 21 ans, néo-aquitaine, en formation mécano/avionique. Pour elle, ce sera une première. « *Nos chefs parviennent à nous donner toutes les informations et nous répondent rapidement quand on leur pose des questions,* souligne-t-elle. *Il y a un peu de stress par rapport à la chaleur et au fait que ce soit à Paris. C'est une occasion unique d'être devant le Président de la République et toutes les autorités.* »

Une grande fierté à laquelle s'ajoute celle de suivre les pas de son père, militaire lui aussi. Il a d'ailleurs été parmi les élèves de la BA 721 à avoir participé au premier défilé en 1998. Et, 28 ans après, il sera présent en tribune pour voir sa fille. Un événement unique dans l'histoire de la base que la jeune sergent commente : « *C'est une grande fierté et une bonne opportunité, peut-être l'unique que j'aurai de défiler sur les Champs-Élysées en tant que sous-officier.* » Pour l'heure, Mayline suit une formation « mécano avionique ». Celle-ci consiste dans la maintenance des systèmes électroniques à bord des aéronefs (avions ou hélicoptères). Titulaire d'une licence, la jeune femme est issue d'une formation universitaire en maintenance aéronautique. « *Je suis meilleure en électronique qu'en mécanique, donc j'ai préféré la spécialité d'avionique* », précise-t-elle.



Ultime répétition sur la BA 721, sous le commandement du colonel Adrien de La Broise - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

10.000
défilants

Depuis trois semaines, place à la préparation toute militaire, mais nécessaire dans les moindres détails. Les défilants ne perçoivent pas forcément leurs erreurs. C'est la mission de l'officier « régulateur ». Tout est normalisé : du temps du bras à la hauteur de celui-ci - à 90° - en passant par le rythme, puisqu'il faut se synchroniser avec la musique, sans oublier le départ toujours du pied gauche. Le défilé de cette année aura une saveur un peu différente, le président de la République ayant souhaité que celui-ci compte plus de personnels militaires sur les Champs-Élysées. Environ 10.000 défilants, troupes à pied, motorisées et aéronefs seront là. Ce qui implique une organisation différente et une plus grande coordination entre les participants. La « logistique » de la BA 721 est également mise à contribution. Une équipe de dix personnes prépare déjà véhicules, logements, transport de matériels, eau et nourriture. Sans compter la centaine d'uniformes sur cintres.

La longue expérience des défilés va être profitable d'autant que ce groupe « soutien » est parti en région parisienne dès le 5 juillet, avec armes et bagages. Le chef de détachement, l'officier de communication et l'officier de marque - en charge de l'animation globale - seront sur place dès dimanche pour peaufiner les réunions d'organisation avec le gouverneur militaire de Paris. L'unité défilante, elle, est arrivée lundi 6 juillet. Au programme, la préparation ainsi que les répétitions grandeur nature avec toutes les troupes à pied. Une reconnaissance est aussi prévue samedi 11 juillet, très tôt, sur les « Champs ». Puis, dimanche 12 juillet, une répétition générale complète aura lieu sur la plus célèbre avenue parisienne. La journée du lundi 13 sera réservée aux ultimes réglages. Le retour à Saint-Agnant est prévu mercredi 15 juillet. Sauf pour la « logistique » qui reste une journée de plus.

Ce sera le premier défilé à Paris pour le chef de détachement, le colonel Adrien de La Broise, commandant en second de l'école. « *C'est une grande fierté de conduire cette unité, pour l'école, pour les élèves, pour l'armée de l'Air et pour le drapeau* », précise-t-il. Il sera secondé par deux officiers (lieutenants-colonels), quatre officiers subalternes et bien sûr la garde porte-drapeau de l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE).

Jean-Guy Vizet (CLP)

EN BREF

ROCHEFORT

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, au monument aux morts : cérémonie et défilé des troupes à 18h. Quai aux vivres : concert de Live me à 23h15, feu d'artifice à 23h, soirée DJ avec les Frères Jackfruit à 23h20. Contact mairie au 05.46.82.65.00.

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 15 juillet de 15h à 19h au forum des Marais. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

FOURAS-LES-BAINS

■ **EAU 17.** Les itinérances de l'escape game pour découvrir les bons gestes et devenir un héros de l'eau feront escale de 9h à 17h, jeudi 16 juillet et mardi 11 août à la pointe de la Fumée et mercredi 22 juillet à l'office de tourisme. 15 minutes de jeu et 20 minutes d'échanges. Équipe de 2 à 4 joueurs, à partir de 10 ans. Renseignement au 06.07.95.89.78 ou 06.86.46.30.21.

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux dès 21h30 sur la place de la mairie. Mardi 14 juillet, cérémonie patriotique à 11h au monument aux morts, concert de Romain Ughetto (rock) à 21h, feu d'artifice à 23h et bal animé par DJ Olivier à 23h15, front de mer ouest.

PORT-DES-BARQUES

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux à 21h30 devant la mairie. Mardi 14 juillet, cérémonie à 10h45 au monument aux morts, feu d'artifice et bal populaire à 23h sur le front de mer.

CABARIOT

■ **AUX BONS MOMENTS.** La guinguette ambulante sera présente les vendredis 10 et 24 juillet et 4 septembre dès 18h30 à côté du stade.

SOUBISE

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, place Robert Chatelier. Jeux avec Cap ludique dès 18h, retraite aux flambeaux à 22h, feu d'artifice à 23h (au lac).

ST-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Jusqu'au samedi 8 août, ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et du 11 au 29 août les mercredis et samedis de 9h30 à 12h.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

L'association Hermione - La Fayette espère trois mois de plus

ROCHEFORT

En redressement judiciaire depuis septembre 2025, l'association a plaidé sa cause auprès du tribunal de La Rochelle le 1er juillet. Ce dernier rendra son délibéré le 13 juillet.

Mercredi 1er juillet, l'association Hermione - La Fayette, en redressement judiciaire depuis le 18 septembre 2025, a tenté de convaincre le tribunal judiciaire de La Rochelle que sa démarche était la plus adéquate pour sauver ce patrimoine flottant cher aux Rochefortais et aux amoureux des aventures maritimes hors norme. Le tribunal rendra sa décision mi-juillet.



Outre l'association Hermione - La Fayette, trois candidats à la reprise sont sur les rangs - *© Archives L'Hebdo 17*

« De la taille d'un Airbus »

Le feuilleton sur l'avenir de La Frégate Hermione continue donc. Actuellement, celle-ci demeure en cale sèche au port de Bayonne à Anglet. En attendant d'obtenir les fonds nécessaires pour reprendre les travaux de restauration de sa coque rongée par un champignon. « *Le tribunal va statuer sur la demande de prolongation de la période d'observation* », explique Émilie Beau, directrice de l'association présidée par Marc de Briançon. Celle-ci avait bénéficié d'une prorogation, le 28 mars dernier, pour une seconde période d'observation. Objectif, faire en sorte que celle-ci puisse aller à son terme. Soit jusqu'à fin septembre. « *Le tribunal nous a demandé de poursuivre nos efforts*, précise la directrice. *Il sait que nous sommes au démarrage de la saison estivale. C'est le moment où l'association peut recevoir le maximum de recettes liées à son activité touristique.* » Elle poursuit : « *Nous avons le sentiment d'avoir été écoutés sur les efforts faits, les travaux entrepris pour aller vers un plan de redressement et les aspects techniques liés au navire. On parle d'un bateau de la taille d'un Airbus. Il faut comprendre ce qu'on peut faire ou non pour décider de son avenir* ».

5,2 millions d'euros déjà levés

L'association vise deux objectifs. Le premier est de sauver ce patrimoine, le second est de pouvoir recommencer les phases de travaux en maintenant les infrastructures du chantier qui sont coûteuses. « *Des investisseurs (entreprises, grands groupes) doivent arriver dans ce projet pour nous aider à restaurer ce bateau*, insiste-t-elle. *Il faut les rassurer sur le fait que l'association a toutes les cartes en mains pour pouvoir trouver les bases d'un plan de sortie.* […] *Elle est en redressement car le chantier coûte beaucoup d'argent, non parce qu'elle est en défaut de gestion.* » Il s'agit de boucler un plan de financement de 5 millions d'euros. Dans un premier temps, un engagement d'1,5 à 2 millions d'euros est visé afin de « *redonner de la visibilité aux entreprises et continuer à travailler* ». Et de rappeler que la somme de 5,2 millions d'euros a déjà été levée sur un programme de dix millions d'euros.

Damien Carboni

Une marche citoyenne en soutien aux victimes de violences sexuelles



La cinquantaine de participants s'est regroupée sous les ombrages pour les prises de paroles - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

À Rochefort, quatre organisations - la Fondation des femmes, la Maison de l'Égalité femmes-hommes, Ellesencia et Mouv'Enfants - avaient appelé samedi 4 juillet à une marche citoyenne pour porter la voix des victimes de violences sexuelles et demander l'adoption d'une loi-cadre intégrale. Le cortège est parti de la Maison de l'Égalité femmes-hommes pour se rendre place Colbert. « *La violence a été quelque chose d'assez tabou pendant des années*, explique Camille Panier, d'Ellesencia. *Elle peut avoir un impact sur la remise en route. Le fait de se réintégrer socialement, professionnellement, c'est très long et c'est extrêmement coûteux dans tous les sens du terme.* »
La cinquantaine de participants, majoritairement des femmes, s'est regroupée à l'ombre des arbres pour un moment de prise de paroles. Les organisateurs se sont exprimés à tour de rôle. Pour la Maison de l'Égalité, Isabelle Gireaud a rappelé l'étendue des violences : « *Chaque année en France, plus de 94.000 femmes sont victimes de violences sexuelles ou de viols. Près de 160.000 enfants en subissent également. Et pourtant, la réalité judiciaire reste un mur, puisque 94 % des plaintes pour viol finissent classées sans suite. Il ne s'agit pas d'accuser qui que ce soit en particulier, mais bien de dire qu'il y a un dysfonctionnement sur toute la chaîne. C'est pour cela que nous exigeons d'une seule voix une loi intégrale contre les violences sexuelles. Une loi globale, dotée de moyens financiers réels, qui repense tout notre système.* »

Du projet à la confection, un accompagnement sur mesure

VERGEROUX

Du vêtement du quotidien aux tenues de cérémonie, Solène Guillaume propose des créations personnalisées qui privilégient une mode plus durable.

« *Réalisons ensemble la tenue qui vous correspond.* » Cette phrase, inscrite sur la carte de visite de Solène Guillaume, résume à elle seule la ligne directrice de son entreprise, Créa'So Couture, dédiée à la création et à la confection de vêtements. « *C'est à l'âge de 10 ans, au côté de ma grand-mère, qu'est née cette passion* », précise-t-elle. Après un bac technique de couture/création sur mesure, la couturière enchaîne avec un BTS commerce. C'est en 2025, à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art, qu'elle inaugure sa micro-entreprise.

Solène Guillaume accueille ses clients pour créer, avec eux, des vêtements du quotidien, de la prise de mesures jusqu'aux derniers ajustements. Son savoir-faire lui permet de travailler tous types de matières textiles à destination des femmes, des hommes mais également des enfants. Elle peut également effectuer des petits travaux de retouche, mais ce qui séduit tout particulièrement l'artisane, c'est l'univers du mariage. « *Concevoir de A à Z la robe d'une future mariée ou le tailleur d'un homme, chemise comprise, est un réel plaisir !* »



Solène Guillaume a créé sa micro entreprise, Créa'So Couture, en 2025 - *© Laurent Lewandowski (CLP)*

Solène Guillaume, qui se forme constamment, a aussi acquis des techniques de travail du cuir destinées à la confection de petites maroquineries. Enfin, la couturière a à cœur de transmettre, ce qui l'amène à dispenser des cours particuliers à destination de débutants, mais aussi à des amateurs éclairés. De quoi permettre de proposer une alternative à la « fast-fashion » avec des créations durables et responsables.

Laurent Lewandowski (CLP)

Atelier situé au 16 rue Rigault de Genouilly à Vergeroux.

Rochefort : Circul'R fête ses dix ans et inaugure sa matériauthèque



L'espace collaboratif a été ouvert aux partenaires pour une journée découverte - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Jeudi 2 juillet à Rochefort, l'association Circul'R a célébré ses dix ans d'existence en inaugurant sa matériauthèque, un espace dédié au réemploi des matériaux. À cette occasion, plusieurs partenaires ont proposé des ateliers pour faire découvrir leurs activités au public. Les Ateliers Partagés de l'Estuaire, Atout Solidaire, Alter Gaïa et Vivre Actif figuraient notamment parmi les structures présentes.
L'association Circul'R poursuit son développement autour de l'économie circulaire. « *Nous avons 60 adhérents professionnels, une centaine au total avec les particuliers, dont plus de 20 restaurants qui nous suivent dans la collecte de biodéchets. Ce sont de beaux chiffres pour dix ans d'existence* », souligne Serena Zilberbogen, chargée de mission.
Circul'R souhaite désormais enrichir sa matériauthèque en nouant de nouveaux partenariats avec des artisans susceptibles d'y déposer leurs chutes de chantier. En parallèle, l'association poursuit ses actions de sensibilisation des entreprises aux enjeux de la décarbonation.



Le gros des opérations se situera entre l'ancien bâtiment Enedis, à gauche, et le groupe scolaire Fénelon Notre-Dame, à droite - *© Clément Vidal*

Michel Prosic : « Dès que l'on touche à la terre, il faut que cela se passe sous un dôme »

Les travaux de dépollution de l'ex-site Enedis reprendront dans quelques mois. Avant cela, une imposante tente de confinement sera installée pour contenir les émanations.

LA ROCHELLE

Les opérations de dépollution de l'ex-site Enedis, rue Marcel-Paul à La Rochelle, avaient été suspendues en septembre 2025 à la suite d'un arrêté préfectoral. Jeudi 5 juillet, le préfet de la Charente-Maritime, Michel Prosic, a annoncé leur reprise prochaine, sous conditions : « *C'est un chantier hors normes que nous avons face à nous*, a rappelé le représentant de l'État dans le département. *Ces anciens sites énergétiques (une usine à gaz y était implantée jusque dans les années 1960, N.D.L.R.) sont à risque, car souvent pollués. Il convenait donc de bâtir un protocole qui permette de travailler dans les conditions de sécurité sanitaire et environnementale les plus poussées.* » Objectifs : assainir les lieux et rassurer les riverains du quartier, mais aussi les élèves et les enseignants des groupes scolaires Massiou et Fénelon Notre-Dame tout proches.

Une tente en forme de « L »

Le protocole prévoit que la dépollution s'effectue sous une gigantesque tente en forme de « L ». Elle recouvrira l'ensemble du chantier pour éviter toute émanation d'hydrocarbures et autres métaux lourds. « *Dès que l'on touche à la terre, c'est-à-dire qu'on la gratte ou que l'on fasse un petit ou un grand trou, il faut que cela se passe sous un dôme* », insiste Michel Prosic.

Mais il faudra encore patienter avant que la société Speed Rehab, en charge des travaux, ne manipule les premiers mètres cubes de terre. L'entreprise installera tout d'abord son chantier puis réalisera un remblaiement autour de la zone à traiter afin d'aplanir le sol. « *Ce remblaiement permettra de créer une plateforme sur l'ensemble des zones de travaux pour ensuite y poser la tente*, décrit Pierre Leménager, directeur environnement chez Speed Rehab. […] *Il se fera au-dessus des bâches, de manière à ne pas remettre à jour les zones de pollution.* » Environ 5.000 mètres cubes de matériaux (calcaire concassé et diorite) seront apportés sur le chantier. Ces dépôts de pierre pourront s'effectuer sous brumisateur et bâchage en cas de dégagement de poussière. Des grues procéderont ensuite au montage de la tente de plusieurs centaines de mètres carrés. L'ensemble de ces opérations devrait durer quatre mois.

> *« L'air sera ventilé et traité par des filtres à charbon »*

Ce n'est donc qu'en fin d'année 2026, probablement en décembre, que débutera la dépollution. Les zones polluées - qui auront été remblayées préalablement au montage de la tente - seront alors excavées pour être traitées. « *Sous la tente, tout l'air sera ventilé et traité par des filtres à charbon avant rejet dans l'atmosphère*, décrit Pierre Leménager. *Nous avons également porté une attention particulière au bruit puisque ces installations tourneront 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : nous avons prévu des silencieux, des caissons insonorisés et des modulations sur les débits.* » Un sas sera également installé à l'entrée de la tente pour isoler le chantier de l'extérieur. Les camions contenant les terres polluées quitteront le site complètement bâchés.

5 millions d'euros supplémentaires

Tout au long des travaux, des capteurs d'air mesureront la qualité de l'air. Trois seront installés dans l'enceinte du groupe scolaire Fénelon Notre-Dame. Le préfet assure que des contrôles seront réalisés tout l'été « *pour vérifier le respect du protocole* » : « *Nous continuerons jusqu'à la fin du chantier pour s'assurer que tout se passe dans les meilleures conditions* », indique-t-il. Les données seront consultables sur le site de la préfecture. La fin du chantier est prévue en avril 2027.

Pour Speed Rehab, ce nouveau protocole a un coût : 5 millions d'euros (M€), qui viennent s'ajouter aux 5 M€ engagés initialement. Président de cette entreprise, Patrick Viterbo évoque « *un effort financier considérable* ». Ce surcoût n'aura aucune conséquence pour le contribuable, garantissent pour leur part les services de l'État.

Clément Vidal

Bientôt le bout du tunnel ?

Ce chantier de dépollution aura fait couler beaucoup d'encre. Dès le début des travaux, des riverains (habitants du quartier, élèves et enseignants des groupes scolaires) s'étaient plaints de maux de tête, de vomissements, d'irritation des yeux… possiblement imputables aux émanations du chantier. Alors pourquoi les dispositions actuelles n'ont-elles pas été prises dès 2024 ? Nous avons posé la question à Speed Rehab : « *Si nous avions pu, nous l'aurions mise (la tente, N.D.L.R.). Il se trouve que la configuration du site avant la deuxième phase de travaux ne permettait pas de faire ce remblaiement et de monter la tente. Cela aurait nécessité de manipuler des terres polluées préalablement à son montage. Cela aurait été contre-productif* », justifie Pierre Leménager, directeur environnement de l'entreprise. Et de poursuivre : « *Une partie des terres a toutefois pu être traitée à l'été 2025 (avant l'arrêt du chantier, N.D.L.R.). Cette priorisation nous a permis de nous débarrasser de cette contrainte et de proposer aujourd'hui ce protocole.* » Les terres polluées restantes seront évacuées vers « *des filières dûment agréées* », assure Pierre Leménager.

EN BREF

ANGOULINS-SUR-MER

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet sur la place Michel Crépeau, déambulation aux lampions à 21h45 animée par la Band'amis. Feu d'artifice musical à 22h45 à la Manon.

LA ROCHELLE

■ **FÊTE NATIONALE.** Feu d'artifice intitulé *La Rochelle, plein feu sur les couleurs* tiré depuis la mer à proximité de la tour rouge Richelieu, mardi 14 juillet à 22h40. Visible depuis l'avenue Michel Crépeau, la plage de la Concurrence, le Mail et l'allée Andrée Renouard à Port-Neuf.

MARSILLY

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dès 19h sur la place des Carrelets. Food-trucks, bal pop' et retraite aux flambeaux.

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS

■ **CANICULE.** La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice prévus pour la fête nationale sont annulés.

SAINT-XANDRE

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dans le parc de l'Aunis. 19h et 23h30 : DJ Sono Boro. 20h : concert d'Insomniak. 22h : retraite aux flambeaux. 23h : feu d'artifice musical (au stade).

THAIRÉ

■ **COMITÉ DES FÊTES.** L'association lance un appel aux bénévoles pour la foire à l'oignon qui se déroulera les 14 et 15 août. Réunion organisée vendredi 10 juillet à 18h devant le Blablacaf.

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet à la plaine de jeux, retraite aux flambeaux à 22h, feu d'artifice à 23h, bal populaire avec Free Five à 23h30. Mardi 14 juillet, défilé des pompiers à 10h30, revue des troupes à 11h au parc municipal, apéritif républicain à 11h30.

VÉRINES

■ **SMILE.** Une question liée à l'emploi, à la formation ou à la reconversion professionnelle ? Le service mobile d'informations locales pour l'emploi tiendra une permanence jeudi 16 juillet de 9h à 12h à la mairie.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

La maire Hélène Rata lance un plan fraîcheur pour les écoles



Comme ici à La Courbe, la municipalité veut installer des brasseurs d'air dans chacune des 30 salles de classe - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

La nouvelle majorité a annoncé lors du conseil municipal du 30 juin vouloir installer des brasseurs d'air au plafond des salles de classe.

Quelques jours après la période de canicule, la maire Hélène Rata a profité du conseil municipal du 30 juin pour revenir sur cette période délicate, tout en se livrant à quelques confidences sur les orientations décidées pour lutter contre la chaleur dans les salles de classe.

L'édile est d'abord revenue sur la semaine du 22 juin dans la commune, celle de la vigilance rouge : « *Les mesures de veille sociale ont été enclenchées avec la mobilisation des agents du Centre communal d'action sociale (CCAS). La durée et l'intensité de l'alerte rouge canicule ont conduit à prendre des mesures dans les écoles : les parents ont été incités à garder leur enfant, les effectifs ont été réduits de moitié.* »

Après avoir souligné qu'elle ne resterait pas « *une observatrice résignée face au changement climatique* », la maire a développé « *une stratégie en deux points* » pour les écoles : « *Une première action va pouvoir se mettre en route à court terme en envisageant de climatiser la salle de jeux de l'école maternelle Petite Couture, qui fait 118 mètres carrés, ainsi que le réfectoire via une climatisation mobile et pérenne. Cette action permettra d'assurer une homogénéité entre les établissements, chaque école disposera donc d'une salle climatisée.* » Dans les écoles La Courbe et Jules-Ferry, les élèves demandeurs ont pu passer du temps dans une salle climatisée pendant la période de vigilance rouge.

Aussi, lors de la première vague de canicule au mois de mai, Hélène Rata avait demandé aux services de chiffrer l'installation de brasseurs d'air au plafond des classes. C'est le deuxième point de la stratégie : « *Nous avons 30 classes et, l'idée, c'est d'en installer dans chacune d'elles. On va d'abord faire des tests sur une classe. Nous avons déployé des ventilateurs mais ce n'est pas sécurisant. Il y a toujours une crainte que, par exemple, des cheveux se prennent dedans, au moment où un enfant passe devant.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Montroy : les cheffes de la cantine récompensées pour leur créativité



Les cheffes du restaurant scolaire (2e et 4e en partant de la gauche) ont reçu leur récompense - © *Jean-Paul Boué (CLP)*

Le restaurant scolaire de Montroy s'est distingué lors du Défi des chefs 2026, un concours organisé dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT). La cheffe Colette Maria et sa seconde Virginie Aveline ont reçu leur récompense lundi 29 juin, en présence de la maire, Viviane Cottreau-Gonzalez, de son adjointe Aurélie Nicollet, ainsi que de Sébastien Bourain, conseiller délégué au PAT de l'Agglomération rochelaise, de Lou Mangani, chargée de mission PAT, et de Jérôme Legovic, directeur en charge du PAT, de l'environnement et de l'énergie.

Pour saluer leur performance, les deux cuisinières ont reçu un panier de produits locaux, une invitation pour participer à l'animation « Du champ à l'assiette » ainsi qu'un atelier culinaire consacré aux légumineuses, qui sera organisé avec une classe de l'école de Montroy.

Après une première édition en 2024, le Défi des chefs a réuni cette année huit communes et un collège, dont quatre nouveaux participants, parmi lesquels Montroy. Plus de 6.100 élèves ont ainsi bénéficié d'un repas thématique et d'animations autour des légumineuses.

Chaque édition met à l'honneur une filière agricole du territoire. En 2026, les équipes de restauration devaient imaginer un menu intégrant des légumineuses de l'entrée au dessert. Ce challenge, déployé sur les territoires de l'agglomération de La Rochelle, d'Aunis Sud et de l'île de Ré, vise à promouvoir les produits locaux, diversifier l'alimentation des enfants et valoriser le savoir-faire des équipes de restauration collective.

Jean-Christophe Jolly prend la présidence de l'ASA Richelieu

CROIX-CHAPEAU

À la suite d'un renouvellement de sa gouvernance, l'association s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau comité directeur.

L'Association sportive automobile (ASA) Richelieu a tourné une page de son histoire récente, vendredi 26 juin. Réunis en assemblée, les licenciés et bénévoles ont élu un nouveau conseil d'administration, puis un nouveau comité directeur, à la suite de la démission d'une partie des dirigeants de l'association.

Jean-Christophe Jolly, surnommé « Jean-Jean » et licencié au sein de l'ASA Richelieu depuis quarante ans, succède à Bruno Cadillon à la présidence. Ce dernier avait annoncé son départ le 10 mai sur la page Facebook de l'association, après la démission de quatre membres du comité directeur.



Les membres du comité directeur : Jean-Christophe Jolly (1er à gauche), Christophe Monnétreau (1er à droite) et Florence Louison (3e à droite) - © *Odette Huet (CLP)*

Le nouveau bureau est composé de Christophe Monnétreau, trésorier, et de Florence Louison, secrétaire. Les autres membres actifs sont Alexa Boucherie, Jérémy Brissiaud, également délégué à la Ligue Nouvelle-Aquitaine Nord, Romain Galin, Romuald Hostein et Wilfried Roy, dit « Billy ».

La soirée a également permis de dresser le bilan de la cinquième édition du Rallye Val de Boutonne, organisée le 12 avril. Les organisateurs se sont félicités du bon déroulement de l'épreuve, qui figure parmi les rares rallyes à ne pas avoir connu d'interruption de course ni un nombre important d'abandons.

L'association prépare déjà l'avenir. La prochaine édition du Rallye Val de Boutonne pourrait, sous réserve de confirmation, se dérouler les 3 et 4 avril 2027. Le tracé des épreuves spéciales devrait rester inchangé. Les organisateurs n'excluent toutefois pas de faire évoluer le parcours à partir de l'édition 2028.

Odette Huet (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Mercredi 1er juillet, Céline Pelletier, directrice de l'Espace Beauséjour (à g.), et Lynda Artonada Araujo, adjointe au maire chargée de la culture, ont présenté le programme de la saison culturelle 2026-2027 de Châtelaillon. Le nouveau logo de la scène de Beauséjour a été dévoilé lors de cette soirée des 20 ans de l'auditorium. - © *D.G. (CLP)*



Plein Soleil
sur votre été !
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
© Magnific

Brass festival : une 10e édition en grande pompe, il est encore temps de prendre ses places

Entre concerts gratuits en journée, grandes soirées avec des artistes de renom et animations sur le village, le parc du château va être en effervescence du jeudi 23 au samedi 25 juillet.

SURGÈRES

Le Brass Festival s'apprête à souffler sa dixième bougie. Comme chaque année, l'événement proposera des concerts gratuits sur la scène des douves durant la journée, et des concerts payant le soir, à partir de 20h30, sur la scène du parc. Bonne nouvelle : des billets sont encore disponibles pour les trois soirées. Pour l'heure, 4.500 tickets ont été vendus. Seules les places en tribune affichent complet pour la soirée d'ouverture, le jeudi, où trois concerts seront au programme, dont celui de l'une des têtes d'affiche, Véronique Sanson.

Très attendue, la chanteuse, comptant parmi les plus grands noms de la variété française, sera précédée, sur scène, de deux propositions très différentes. Robinson Khoury, tromboniste et compositeur remarqué notamment aux côtés d'Ibrahim Maalouf et de Natacha Atlas, présentera *Mÿa*, une création mêlant mélodies anciennes, musiques orientales, percussions et sonorités électroniques. La soirée accueillera également Barrut, un collectif composé de sept chanteurs et d'un percussionniste qui puise son inspiration dans les mélodies occitanes.

Vendredi, changement d'ambiance avec Massbeat. Les sept jeunes musiciens perpignanais ouvriront la soirée avec leur univers mêlant funk et pop à la française. Place ensuite à Deluxe. Déjà passé par le Brass festival en 2022, le groupe aixois reviendra avec son cocktail d'electropop, de hip-hop, de soul, de funk et de jazz qui fait sa réputation sur les scènes des plus grands festivals. Entre les concerts, le Marching Band de l'Académie des Cuivres et Percussions viendra animer le site.



© Archives L'Hebdo 17

La soirée du samedi réunira deux figures bien connues de la chanson française. Oldelaf ouvrira la soirée avec son humour décalé et ses mélodies entraînantes. Révélé par *La Tristitude* ou *Le Café*, il présentera notamment les chansons de son dernier album, *Délires Chroniques*, inspiré de ses chroniques sur France Inter. Le rideau tombera ensuite avec Bénabar. Plus de vingt ans après le succès du *Dîner*, l'auteur-compositeur continue de séduire par ses textes ciselés et ses chansons du quotidien, portées par des arrangements où les cuivres trouvent naturellement leur place.

Concernant les concerts de la journée, le village du festival ouvrira gratuitement ses portes dans le parc du château, dès 17 heures le jeudi et le vendredi, et à 14 heures le samedi. Le jeudi, Les Incognitos feront résonner leurs cuivres, avant que le Surgères Brass Ensemble ne présente son programme *Fête romaine*, inspiré des célèbres poèmes symphoniques de Respighi. Le vendredi, le Borgiaq Brass Band proposera *Viva España*, un voyage musical aux couleurs ibériques, tandis que le Marching Band de l'Académie des cuivres et percussions rendra hommage au berceau du jazz, La Nouvelle-Orléans.

Le samedi, le Surgères Brass Ensemble reviendra avec *Marvel in Brass*, consacré aux musiques des films de super-héros. La scène des Douves accueillera également The Dixieland Jazz Five, formation créée spécialement pour le festival avec le trompettiste Hervé Michelet en invité, avant le traditionnel concert de clôture de l'Académie. Tout au long du week-end, le village du Brass Festival proposera également des food trucks, des animations autour de la musique ainsi que des stands dédiés à l'univers des cuivres.

Simon Moreau

Billetterie en ligne sur surgeresbrass-festival.com.
Points de ventes : offices de tourisme Aunis Marais poitevin et Vals de Saintonge, Espace culturel E.Leclerc de Surgères.

Sept lieux pour (re)découvrir l'écrivain-voyageur et officier de marine rochefortais Pierre Loti

Outre sa maison rénovée dont les visites sont un succès depuis sa réouverture en juin 2025, six autres sites sont intimement liés à Julien Viaud, futur Pierre Loti. Dépaysement assuré !

Né à Rochefort le 14 janvier 1850, Julien Viaud, futur Pierre Loti, passe le concours de l'École navale en 1867 et embarque pour sillonner les mers du globe après la mort en mer de son frère Gustave. De 1871 à 1918, il rédige un journal intime qui nourrit ses œuvres. Ainsi, naissent *Aziyadé* (1879), son premier roman puis le *Mariage de Loti*. Suivront des cycles : breton, basque, japonais ou turc. Signés Pierre Loti, ces ouvrages lui valent sa popularité et d'être élu à l'Académie française en 1891. Parallèlement, il poursuit sa carrière de marin, profitant des permissions pour transformer la maison rochefortaise en écrin pour ses souvenirs de voyage. Loti se marie en 1886 avec Blanche Franc de Ferrière. Ils auront un fils, Samuel, en 1889. De sa rencontre en 1893 avec Crucita, une jeune basque, naissent trois enfants illégitimes, Raymond, Edmond et Léo.


*À l'Hôtel de Cheusses à Rochefort, l'exposition **Pierre Loti, hommage sculpté** intègre le parcours permanent - © Damien Carboni*

Maison Loti

De tous les lieux rattachés à Loti, sa maison dans la cité de Colbert est, sans l'ombre d'un doute, le plus connu au monde. Fermée depuis 2012, elle a connu une restauration à la hauteur de sa richesse patrimoniale (13,5 millions d'euros de travaux). Depuis le 10 juin 2025, elle peut à nouveau se visiter avec un guide, deux fois par jour. Les visiteurs qui ont la chance de décrocher le précieux sésame sont sous le charme de cette maison unique au monde. Elle propose depuis le 1er juin dix visites audio-guidées par jour.



La statue en bronze à l'effigie de Loti est due sculpteur rochelais André Vinet - © Archives LH17

Arsenal des mers

L'Hôtel de Cheusses, situé à l'entrée de l'Arsenal de Rochefort, fut le premier bâtiment classé Monument historique en 1932. Depuis sa réouverture mi-février dernier, un espace est consacré à Loti. Dans cette ancienne résidence d'officiers, qui fait aujourd'hui partie du musée national de la Marine, les visiteurs admirent une exposition temporaire baptisée *Pierre Loti, hommage sculpté*. À la fois historique et artistique, celle-ci est composée d'une sélection minutieuse d'objets posthumes : sculptures, bustes en plâtre ou en bronze, maquettes de monuments, médailles, photographies, dessins et cartes postales. Certaines œuvres, longtemps restées en réserve du musée national de la Marine, ont été restaurées spécialement. « *Son histoire d'officier de marine va inspirer sa carrière littéraire* », confiait Charlotte Drahé, administratrice du musée national de la Marine (lire notre édition du 19 février 2026). Chaque jeudi, à 15h, une visite flash d'une quinzaine de minutes est proposée. L'occasion de lever le mystère sur l'origine d'un plâtre de Loti exposé, d'abord attribué au sculpteur rochelais André Vinet, auteur du monument hommage à l'écrivain-voyageur.

Monument Pierre Loti

En 1950, à l'occasion du centenaire de la naissance de Loti, une statue en bronze, représentant Loti en uniforme d'officier de marine sur la proue d'un bateau, est érigée en guise de monument commémoratif au square Triviers à Rochefort. Inauguré le 25 juin, il comporte deux fresques en marbre gris. L'une représentant deux bateaux et une femme japonaise, l'autre trois femmes et un pêcheur. Les titres des œuvres de Loti, elles, sont gravés au dos du monument. Le premier projet prévoyait une pièce d'eau et un square mais faute de fonds suffisants, l'idée du miroir aquatique est finalement… tombée à l'eau.

Domaine de La Limoise

Durant son enfance, Julien Viaud a séjourné chez les Duplais des Touches, des amis proches de sa famille, au Domaine de La Limoise.


La maison fut occupée entre 1865 et 1878 par Marie Bon, sœur de Pierre Loti - © Montage LH17

Viaud, futur Pierre Loti. La bâtisse est l'une des vieilles demeures du village qu'il a nommé « Fontbruant ». Ouverte au public en juillet 2023, la maison occupée par Marie Bon, entre 1865 et 1878, révèle une autre intimité de Loti. Et ce, à travers une expérience visuelle, sonore et poétique qui convoque les souvenirs. Chaque pièce propose un point de vue thématique : le couloir d'entrée (la famille) ; le grand salon (l'atelier de peinture) ; la salle à manger (le repas du retour de La Roche Courbon) ; la cuisine (le paysage et les escapades de Loti vers La Roche Courbon).

Depuis juillet 2024, la chambre de Pierre Loti se dévoile aussi. À la fin du XIXe siècle, le château abandonné de La Roche Courbon à Saint-Porchaire est pour Julien Viaud un lieu de promenade, de rêveries et d'inspiration comme pour son livre *Prime jeunesse*. En souvenir de cette jeunesse et devant la destruction de sa « chère forêt », il lance un vibrant appel dans le journal *Le Figaro*, le


Dans la Maison Loti, la mosquée est l'une des pièces les plus révélatrices de la passion pour les voyages de l'écrivain-voyageur rochefortais - © Archives LH17

Il s'agit de l'un des multiples hameaux du village d'Échillais. Dans *Le Roman d'un enfant* et *Prime jeunesse*, Loti fait découvrir la route qui l'emmène de Rochefort à La Limoise. Dans ces livres, il invite les lecteurs à admirer le célèbre puits aux bœufs et les bois de chênes verts centenaires. Si la maison construite en 1763 a conservé son aspect initial, le jardin a perdu de la rusticité décrite par Loti. Aujourd'hui, c'est la petite-fille de Cécile Duplais et Jean-Marc Moriani-Rousseau qui entretiennent ce jardin pas épargné par la tempête de 1999. De nouvelles plantations ont succédé aux arbres qu'a connus Loti.

Maison de Marie Bon et château de La Roche Courbon

Située à Saint-Porchaire, la maison de la peintre Marie Bon, sa soeur de 19 ans son aînée et épouse d'Armand Bon, est l'un des lieux qui a le plus marqué la sensibilité de Julien 21 octobre 1908, afin qu'un sauveur arrête l'abattage des bois et rachète le château. Avec l'appui du paysagiste Ferdinand Duprat, ces jardins flottants bénéficient désormais d'un système hydraulique unique.

Maison des aïeules

Mort à Hendaye le 10 juin 1923, Pierre Loti est enterré à Saint-Pierre-d'Oléron, dans le jardin de la Maison des aïeules. Il s'agit de la maison familiale, rachetée en 1899, où il venait passer ses vacances l'hiver. Cette maison bourgeoise du centre-ville fut édifiée au XVIIe siècle, puis remaniée au siècle suivant. Longtemps propriété des Renaudin, ancêtres de Pierre Loti, elle devient un pensionnat de jeunes filles en 1832, puis une école confessionnelle protestante. À sa mort, il est inhumé dans le jardin attenant. Selon ses dernières volontés, la maison ne se visite pas.

Damien Carboni



Grande première du Bal pop au parc Jean-Macé



© Arnaud Bébien (CLP)

AYTRÉ

Adieu la Grande soirée, vive le Bal pop ! À Aytré, le changement de majorité municipale s'accompagne d'un nouveau rendez-vous samedi 11 juillet, toujours au parc Jean-Macé. L'amplitude horaire est élargie. Bonne nouvelle, l'événement reste gratuit.

Le parc Jean-Macé s'animera dès 16 heures et prendra des airs de guinguette géante avec sa place des gourmands. Six food-trucks, un glacier et quatre buvettes viendront satisfaire les appétits et les grandes soifs, autour de grandes tablées et de bancs à partager dans un esprit banquet. Les enfants pourront eux aussi profiter de la fête de 16 heures à 21 heures, grâce au vaste espace familles et ses nombreuses animations gratuites.

Entre 16 heures et 19 heures, la batucada Surdo'Reï animera Jean-Macé avant le coup d'envoi musical assuré par The Loire Valley Calypsos (19h - 20h30). Entre pop voyageuse, rythmes caribéens, disco et chanson française, The Loire Valley Calypsos embarque le public dans une fête solaire et dansante. Kalangatà prendra le relais à 21 heures avec ses rythmes brésiliens, ses influences cap-verdiennes, ses chants colombiens et musiques afro-latines.

Enfin, c'est un habitué de la Grande soirée qui conclura le Bal pop. Le DJ set Olivier Poitou sera aux platines de 22h30 à 1h. Incontournable des étés aytrésiens depuis 2023, il propose des moments toujours appréciés sur des morceaux cultes.

Arnaud Bébien (CLP)

Encore quatre jeudis soir pour les Nuits folles



© Yohann Agnès

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Jusqu'au jeudi 30 juillet, le public a encore la possibilité d'écouter neuf groupes de musique au lac de Frace.

Jeudi 9, carte blanche est donnée à la Niortaise Jeliza Rose (proche du post rock et de l'Indie rock des années 90) qui invite Deuxième étage (punk-rock) et Rumber Yard.

Le jeudi 16, les Mighty Brothers de La Rochelle feront la première partie avec du rhytm'n' blues, de la soul et du rock, avant l'arrivée de Finger Panic, un groupe rochefortais de rock alternatif qui mêle des passages psychédéliques, noise et math-rock.

Le jeudi 23, c'est le groupe Rock Elle d'Angoulins-sur-Mer (photo) qui débutera la soirée avec un répertoire pop-rock, entre classiques et hits français. Le groupe Perdrix Pop Paradiso clôturera la soirée.

Le jeudi 30, c'est le groupe Plakeor qui ouvrira la soirée. Ce groupe de quatre musiciens interprète des morceaux de leurs créations, à la fois pop-rock et poétique qui peuvent rappeler Arno ou Jean-Louis Murat.

Enfin, c'est le groupe Artery qui clôturera cette édition 2026 des Nuits folles. Ce groupe originaire d'Angoulême proposera du trash et du death metal. À noter qu'il a participé au Hellfest 2025.

Odette Huet (CLP)

Stand de restauration ou pique-nique, village de créateurs.



TENTEZ DE GAGNER VOTRE PASS 3 JOURS

Pour jouer, complétez le bulletin !
Tous les champs sont à remplir obligatoirement

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : .....
Mail : .....

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME organise un jeu-concours gratuit jusqu'au 13 juillet, 12h. 1 participation par foyer. À GAGNER 10 PASS DE 3 JOURS AU BRASS FESTIVAL.

Retournez ce bulletin complété à L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME, 7 rue Paul-Bert - BP 90057 - 17700 Surgères, par voie postale ou déposez-le à cette adresse au plus tard le 13 juillet à 12h. Un tirage au sort sera effectué le 13 juillet à 14h. Les résultats seront annoncés dans notre édition du 16 juillet. Les gagnants seront ensuite contactés par mail ou téléphone (10 gagnants uniques). Règlement du jeu disponible à la rédaction. La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

☐ **J'accepte les conditions du jeu concours (obligatoire).**

Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu seront traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au RGPD. Elles sont destinées exclusivement à l'organisation du jeu. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en écrivant au siège de la société organisatrice. : PMSO - Protection des données Personnelles, 6 rue Pierre-et-Marie-Curie CS 42 100 - 33525 Bruges Cedex.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

DANS L'AGENDA

JEUDI 9

BAL

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Thé dansant organisé par Christian à 14h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine, animé par l'orchestre Jean-Vincent. Réservation 9 € avec pâtisserie au 05.46.97.12.00 ou 06.52.04.67.21.

EN FAMILLE

NUAILLÉ-D'AUNIS
Cluedo géant à 19h à la salle des fêtes. À partir de 12 ans. Inscription au 06.20.45.38.31.

EXPOSITION

SURGÈRES
Rosalba Messemanne présente *La symbolique Incas* exposition de dessins qui reprennent les croyances et la culture incas, jusqu'au jeudi 16 juillet au Comptoir Local. Vernissage samedi 11 juillet à 11h. Gratuit. Renseignement au 07.52.63.77.13.

LOTO

GENOUILLÉ
Lotos de Défi multisport tous les jeudis du 9 juillet au 6 août à 20h30 à la salle des fêtes. Animés par Jérem, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.38.23.00.03.

SCÈNE

SAINT-MARD
Dans le cadre des *Scènes d'été*, restitution de stage des Gamins du coin (musique) à 20h30 et *Cheap Tchip* par la Cie Lutherie Selektif (concert) à 21h sur le champ de foire. Gratuit. Contact au 05.46.07.16.39.

SURGÈRES
La Cie Oh my captain présente la pièce *Au café de la marine* d'après *Marius* de Pagnol à 19h à la guinguette.

TONNAY-CHARENTE
Dans le cadre des *Jeudis Ô quais*, concert d'O C'est Nous (trio féminin) à 19h30 sur les quais.

VENDREDI 10

LOTO

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Loto de l'ASRA à 20h30 à la salle Aliénor d'Aquitaine. 43 quines, 2 € le carton, 10 € les 6, ouverture à 19h. Sans réservation.

MARCHÉ

COURCERAC
Marché de producteurs et artisans locaux de 17h30 à 21h au bord de l'étang.

ÉCOYEUX
Marché fermier dès 18h dans le square des deux châteaux, organisé par la Chambre d'agriculture. Spectacles *Rosi Rosa & Les Frikis*.

SURGÈRES
Marché d'Hélène de 17h à 23h en centre-ville, organisé par le comité des fêtes. Artisans, créateurs, producteurs, commerçants, manège. Animation musicale déambulatoire avec Aude Truche. Renseignement au 06.75.11.98.90.

SCÈNE

LA GRÈVE-SUR-MIGNON
Lagoupille vous invite au concert de Paris Paname en duo (jazz, swing) à 20h sur la place du port. Participation au chapeau.

MURON
Territoire spectacle équestre, repas animé et show de feu, tous les vendredis et samedis à 19h30 (sauf les 18 juillet et 15 août) à l'écurie Art'Caball, lieu-dit Bel Air Sud - Préverais. Spectacle seul 20 €, -12 ans 15 €, -4 ans gratuit. Soirée complète : 50 €, enfant 45 €, formule 2 adultes + 2 enfants 170 €. Réservation au 06.19.58.00.89 ou sur helloasso.

SAMEDI 11

FÊTE - FESTIVAL

LA DEVISE
Fête de l'été dès 16h à la ferme des sens, aux Carrières de Vandré. Découverte de l'agroforesterie, olympiades, jeux, ateliers, mini marché fermier de 17h à 20h, soirée karaoké, repas cochon à la broche (20 € sur réservation au 06.46.69.47.01).

SAINT-PIERRE-LA-NOUE
Fête de l'été animée par Décibels 33 dès 19h à la maison du village de Péré, organisée par le comité des fêtes. Food-trucks libanais, burgers, paninis, tacos, pizzas... Entrée libre. Contact au 06.26.42.55.96.

THAIRÉ
La blablacaf vous invite à sa soirée africaine à la salle Dirac. Stage de djembé à 15h avec Damien Chauvigné, inscription 20 € sur helloasso africathaire, contact au 06.69.61.37.25. Démonstration de djembé à 19h30 avec Waraba. Concert d'Africa Thairé à 20h30.

LOTO

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT
Loto de RK racing à 20h30 à la salle l'Éventail. 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 06.13.34.54.19.

MARCHÉ

LUSSANT
3e marché fermier et artisanal dès 18h, derrière la mairie. Feu d'artifice à 22h30. Renseignement au 06.33.31.74.98.

NATURE - RANDONNÉE

BROUAGE
Sortie crépusculaire *À la découverte du marais* (paysage, flore et faune) à 20h45, animée par Éliane Déat. Gratuit. Réservation obligatoire au 05.46.85.19.16.

CHERBONNIÈRES
Sortie nature *Oiseaux de plaine* à 8h30 sur la place de l'église. Observation des rapaces, passereaux, outarde canepetière... Gratuit. Inscription obligatoire au 05.46.82.12.44.

Eurochestries 2026 : « Le cru sera excellent ! »


© Eurochestries

VALS DE SAINTONGE

Ringarde la musique classique ? Réservées aux mélomanes avertis les œuvres majeures des grands compositeurs ? Oubliée par les jeunes générations la pratique des instruments de musique sans synthétiseur ? Chaque année, au beau milieu de l'été, le festival Eurochestries Charente-Maritime dément avec force ces préjugés… et il en sera de même du 30 juillet au 12 août, pendant la 37e édition de ce concours international d'orchestres de jeunes.

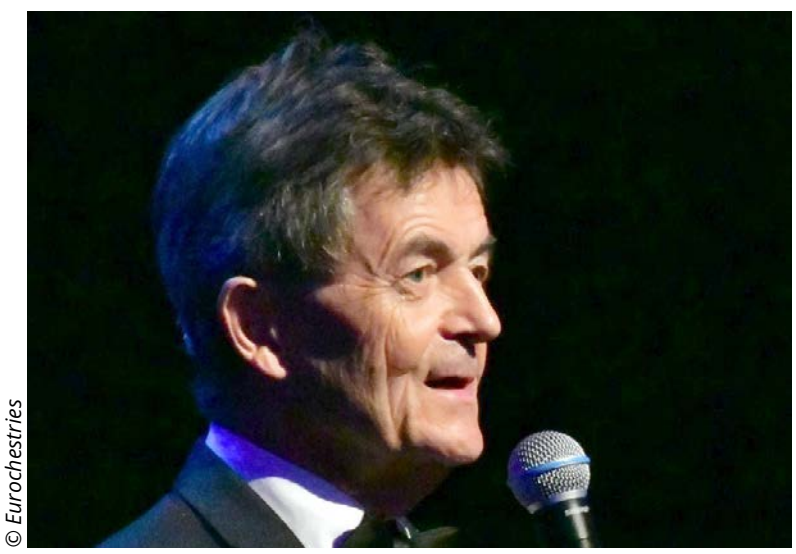
> *"Jeunes, mais déjà bourrés de talent"*

Venus du Brésil, de Chine, du Canada-Québec, de Croatie, de Suisse, d'Espagne, d'Italie, du Mexique, de Pologne, de Roumanie, du Vénézuéla… et de Paris, 350 jeunes artistes de 15 à 25 ans, membres d'une douzaine d'orchestres symphoniques, de chœurs, d'ensemble de cuivres, de cordes et d'instruments à vent, démontreront encore une fois que la musique classique est bien vivante et appréciée en participant à quelque 65 concerts dans le département, mais aussi en Charente et dans le Nord-Gironde.

« *Des concerts organisés dans nos bourgs et nos villages, dont la qualité, comme de coutume, n'aura rien à envier à ceux programmés dans les plus prestigieuses salles de spectacles* », promet Claude Révolte, l'infatigable président de ce festival, devenu un événement incontournable de l'agenda culturel de la région.

« *Bien que très jeunes, tous ces artistes comptent déjà de cinq à dix ans de pratique musicale et sont bourrés de talent*, ajoute-t-il. *Et ils prennent un réel plaisir à jouer en public, à se faire applaudir, à échanger avec leur auditoire… Chez nous, pas de gardes du corps, ni de barrières… et des prix d'entrée accessibles à tous !* »

Dès leur arrivée au lycée de Pons où ils sont tous hébergés, ce qui crée rapidement des liens amicaux entre eux, ils consacrent chaque matinée aux répétitions des deux concerts de clôture, l'un à Jonzac (10 août), l'autre à Pons (11 août), apothéoses très attendues de leur séjour. Répartis en deux grands orchestres symphoniques, ils seront alors dirigés successivement par chacun des chefs des formations participant au festival. Une originalité qui exige une importante préparation afin de s'adapter à la conduite orchestrale de chacun d'eux.


© Eurochestries

Réservations d'ores et déjà ouvertes

L'après-midi, du 2 au 8 août, place au tourisme, puis aux concerts dans nos églises romanes, nos salles des fêtes ou des lieux champêtres où la musique ajoute sa touche à la beauté naturelle. Treize de ces concerts, presque tous organisés en collaboration avec les municipalités, sont prévus en Vals de Saintonge et aux alentours, les uns gratuits ou en libre participation, les autres payants, mais à un tarif modeste.

Le festival Eurochestries sera donc à Saint-Jean-d'Angely, Rives-de-Boutonne et Chaniers le 2 août, à Bords et à La Croix-Comtesse le 3, à Villeneuve-la-Comtesse et Tonnay-Boutonne le 4, à Matha et Saint-Hilaire-de-Villefranche le 5, à Aulnay-de-Saintonge le 6, à Écoyeux et Saint-Savinien le 7 et à Brie-sous-Matha le 8.

D'ores et déjà, les réservations sont ouvertes auprès de Charentes Tourisme-Vals de Saintonge, dans ses bureaux, par téléphone au 05.54.67.13.29 ou via internet (destinationvalsdesaintonge.com/billetterie) et sur le site HelloAsso (helloasso.com/associations/eurochestries-charente-maritime).

Et…, comme le souhaite Claude Révolte, « *Bon festival à tous ! Le cru 2026 sera excellent !* »

Renseignements complémentaires sur www.eurochestries.or/17 et dans notre prochaine édition.



La villa gallo-romaine lance sa saison estivale



© Archives L'Hebdo 17

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Jusqu'au 21 août, le site archéologique propose une programmation mêlant découverte, ateliers et démonstrations. Ouvert du lundi au vendredi, le lieu invite les visiteurs à remonter près de 1.000 ans d'histoire à travers des activités ludiques et des démonstrations de savoir-faire.

Les incontournables sont de retour avec les Escape Games, Cluedo archéologiques, ateliers de fouilles, de poterie ou encore de mosaïque. Deux nouveautés font leur apparition cette année. Les participants pourront découvrir les techniques de construction antiques en se mettant dans la peau d'un architecte romain. Un second atelier permettra d'aller plus loin dans l'initiation au tissage en explorant la teinture végétale et la fabrication des couleurs.

L'été sera également marqué par le retour des compagnons maçons de l'atelier Aira. Du 23 au 31 juillet, ils interviendront pour consolider les vestiges du site. Puis, du 3 au 18 août, le public pourra suivre la construction d'une charpente réalisée selon les méthodes de l'époque romaine, offrant un véritable chantier vivant à observer.

Trois rendez-vous « Apéro'villa » ponctueront également la saison : une initiation au vitrail le 16 juillet avec Anne-Sophie Prévôt, une soirée consacrée aux mystères des datations isotopiques le 6 août, puis une soirée jeux le 20 août pour clôturer l'été.

Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Les ateliers et animations sont accessibles sur réservation auprès du Comptoir Local.

En juillet, les festivités se poursuivent

SURGÈRES

De l'orgue, un marché nocturne, les festivités de la Fête nationale et les Scènes d'été sont au programme des prochains jours à Surgères.

Vendredi 10 juillet à 18h aura lieu le festival Orgue en vogue, avec le concert d'Hervé Lavesnan, en l'église Notre-Dame (gratuit). Pendant ce temps dans les rues du centre-ville, le Comité des fêtes proposera son marché nocturne avec des animations musicales tout au long de la soirée.

Mardi 14 juillet, place à la fête nationale. De 15h à 18h, dans les douves, petits et grands pourront profiter de jeux gonflables, de jeux en bois et se parer de tatouages à paillettes. De 20h30 à 21h30, sur le parvis des remparts, concert de l'Orchestre d'harmonie de Surgères, accompagné des danseurs de l'association Et Vie Danse. À partir de 21h30, au pont-levis, déambulation avec une batucada ; à 22h30, un spectacle mêlant feu et tissu aérien. La soirée se clôturera par le bal populaire place de l'Europe avec les Roy'Tunners.



© Odette Huet (CLP)

Les Scènes d'été, organisées par le Cac dans le parc du château, clôtureront cette série d'animations jeudi 30 juillet avec, à partir de 18h, un spectacle d'arts de la rue par la compagnie E-Sphere et, à partir de 21h, le concert de la compagnie Mohein.

Odette Huet (CLP)



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 9 juillet	05h56	18h31	00h09	12h55	52 - 52
Vendredi 10 juillet	07h02	19h40	01h26	14h05	52 - 53
Samedi 11 juillet	08h11	20h48	02h36	15h08	56 - 60
Dimanche 12 juillet	09h16	21h53	03h41	16h06	65 - 70
Lundi 13 juillet	10h17	22h52	04h40	17h00	76 - 81
Mardi 14 juillet	11h13	23h47	05h34	17h52	86 - 90
Mercredi 15 juillet	__-__	12h05	06h23	18h39	94 - 96

DANS L'AGENDA

SCÈNE

LA GRÈVE-SUR-MIGNON
La Cie Brasse Brouillon présente *Notre monument*, spectacle à la découverte de la commune et de son histoire à 18h sur le port. Gratuit. Contact au 05.46.68.92.93.

LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL
Concerts des groupes Supernova et Alerte rouge dès 19h. Expo de peintures dès 16h. Structure gonflable. Gratuit. Renseignement mairie au 05.46.59.94.14.

NIEUL-SUR-MER
Soirée guinguette dans le parc municipal. 17h : théâtre improvisé avec la SPO. 18h30 : *La Machine à Sons* par la Cie Stromboli. 20h : *Les Lutins* par la Cie Cirque Asymétrik (déambulation musicale et espiègle). 21h30 : DJ set.

SURGÈRES
Soirée festive à 18h à la salle du Lavoir, organisée par l'Accorderie. Concerts de Marianne Masson & Patrick Pernet et de Rémy Tarrier, repas en auberge espagnole (chacun apporte un plat à partager), atelier écriture. Participation libre.

DIMANCHE 12

EN FAMILLE

VERGNÉ
Promenade familiale de 6 km *La route des buvards aux couleurs du passé*, départ libre de 8h30 à 9h30 du musée de l'école publique. Buvards à observer, énigmes à résoudre et patrimoine à découvrir. Adulte 5 €, -12 ans gratuit. Visite du musée offerte, aire de pique-nique à proximité. Réservation au 05.46.24.62.89 ou 06.07.84.61.62.

FÊTE - FESTIVAL

CIRÉ-D'AUNIS
Fête du village dès 11h sur la plaine de jeux, organisée par le comité des fêtes et les associations de Ciré. Pétanque, petites voitures, parcours motricité, jeux, tir à la carabine, badminton, découverte du cheerleading pour enfants à 11h30, zumba à 15h30 et 16h30, présence du DJ Chic.

SONNAC
Sonnac en fête dimanche 12 et lundi 13 juillet organisé par la municipalité et le foyer rural. Samedi sur le parking de la mairie dès 20 h, pique-nique avec apéritif offert. À 22h, projection gratuite en plein air du film *C'est le monde à l'envers*. Dimanche au foyer rural dès 20h, repas poulet basquaise (adulte 20 €, -12 ans 7 €, réservation au 06.30.26.62.27 ou au 06.21.28.45.18). Retraite aux flambeaux à 21h30 et spectacle équestre à 22h30. Soirée dansante les deux jours d'animations.

LOTO

AYTRÉ
Loto des Archers du Rô à 14h30 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.24.23.02.16.

VIDE-GRENIERS

CABARIOT
Brocante de l'association sportive de 7h à 18h au stade. Contact au 06.82.98.76.03.

FOURAS-LES-BAINS
Vide-greniers de VT Rang 4x4 dès 8h dans la praire du casino.

PORT-DES-BARQUES
Brocante du comité des fêtes de 9h à 18h sur le front de mer. Info au 07.81.19.91.48.

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE
Brocante *Le bric-à-brac des ondes* organisée par Rurh'art de 6h30 à 18h dans le parc communal. Guinguette musicale. Renseignement au 06.04.00.07.64.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

FÊTE - FESTIVAL

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
Noce villageoise à l'ancienne mardi 14 juillet, par Les noceux dau marais. 15h : arrivée en barques au port de Montfaucon, mariage et danses. 16h30 : animations sur la place de la mairie. 18h : bal de noce. 18h30 : vin d'honneur.

PATRIMOINE - VISITE

SURGÈRES
Visite guidée du parc du château tous les mercredis du 15 juillet au 19 août à 10h devant le pont-levis. Gratuit. Renseignement au 06.50.88.52.91.

PÉTANQUE - PALETS

SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)
Concours de pétanque en doublette de la LBDB mardi 14 juillet au stade. Inscription 3 € par joueur sur place dès 13h.

MARCHÉ

PRIGNAC
Marché fermier du comité des fêtes lundi 13 juillet dès 18h, place de la salle des fêtes. Spectacle de majorettes à 19h et concert du groupe Blue Child à 21h. Renseignement au 06.75.67.08.11.

REPAS - GASTRONOMIE

ARDILLIÈRES
Soirée paella animé par DJ Johan samedi 18 juillet dès 19h30. Adulte 25 €, enfant 10 €. Inscription au 06.46.61.16.34.

SCÈNE

BROUAGE
Visite théâtralisée *Champlain à Brouage !* lundi 13 juillet à 11h. Adulte 10 €, enfant 6 €, -5 ans gratuit. Réservation au 05.46.85.19.16.

MARANS
Concert d'Ainsi Fon Fon Fonk (funk) mercredi 15 juillet à 20h dans les jardins de l'hôtel de ville. Gratuit.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
Concert d'orgue par Margot Dubois Lafaye mercredi 15 juillet à 20h30 en l'église.

VIDE-GRENIERS

ROCHEFORT
Brocante de Boules Petit Marseille mardi 14 juillet de 8h à 17h sur le parking du polygone. Renseignement au 06.14.55.82.10.

Treize artistes exposent leurs imaginaires de l'Asie



© Jean-Guy Vizet (CLP)

ROCHEFORT

À l'initiative de Laura Ragno et d'Hervé Massoubre, une exposition se tiendra du 18 au 31 juillet à la salle Aurore de Rochefort sur le thème de l'Asie imaginaire. Elle réunira 13 artistes (peintres, sculpteurs, plasticiens…). Les initiateurs, fondateurs de l'association Touten-Art, souhaitaient permettre aux artistes qui ne feraient pas la démarche eux-mêmes d'exposer. *« L'objectif est de réunir des personnes autour d'un thème - là, en l'occurrence, un thème imaginaire -, et de les exposer*, précise Laura, la cheville ouvrière de l'exposition. *C'est notre deuxième exposition, elle s'appelle* L'Asie Imaginaire *parce que nous y avons voyagé tous les deux.* »

L'atelier du couple d'artistes rochefortais (32, rue Jean Jaurès) se veut un lieu de rencontre autour de la peinture. Issu tous deux du monde du spectacle, Laura Ragno est costumière ; Hervé Massoubre joue les touche-à-tout : tour à tour peintre, plasticien, décorateur, créateur d'affiches de cinéma… Des décors de manèges forains (manèges Lemarchand) aux grandes émissions de télévision (*Les Guignols de l'Info*), en passant par Disneyland, l'artiste profite de sa retraite pour se consacrer au dessin et au partage de ses passions et techniques.

3 régions bientôt exposées ?

Le couple est féru de voyages, passant désormais le plus clair de son temps à la découverte de pays étranger. Dernier en date, le Vietnam : « *On arrivait chez l'habitant, on s'installait et puis on commençait à dessiner. Nous avons fait des belles rencontres… plutôt dans le nord montagneux.* » Quelques dessins seront d'ailleurs visibles à la salle Aurore, pour l'exposition.

Prochain voyage, donc prochaine exposition en perspective : le Sri Lanka, le Kerala et peut-être un peu le Tamil Nadu. « *C'est une région qui ne ressemble pas trop à l'Inde du nord avec des grandes villes énormes. C'est plutôt la nature. C'est aussi là où 99 % de la population sait lire et écrire, ce qui n'est pas le cas dans tout le pays* », expliquent les étonnants globe-trotteurs qui placent l'art comme un langage entre les peuples. À eux de le retransmettre à leur retour en France.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Vernissage de l'exposition : samedi 18 juillet à 19h à la salle Aurore.

Les autos anciennes au château de la Bristière



© Archives L'Hebdo 17

ÉCHILLAIS

Samedi 11 et dimanche 12 juillet, le Yacht-Club des avions de la route investit le château de la Bristière à Echillais à l'occasion du 2e Estival du Ycar. Il s'agit d'un rendez-vous inédit au cœur du parc. Le Yacht-club va ainsi mettre en place une vraie bulle temporelle qui transportera les équipages et le public dans les années 1930. Des autos et des motos, mais aussi des utilitaires et des tracteurs, sans oublier des moteurs fixes et quelques surprises, seront réunis dans un décor des années 30.

Mafalda, Ford A de 1929 et les Apprentis d'Auteuil

Pour cette 2e édition, bien que la part belle soit faite aux petites populaires des années 20, les ancêtres, vétérans et cyclecars seront aussi de la fête. Parmi les voitures à ne pas manquer : la Bugatti type 35, Bentley Le Mans, sans oublier « Susie » la petite Austin Seven de 1928 ayant célébré un record sur le circuit de Montlhéry en septembre 2025. Les organisateurs attendent également « Mafalda », la Ford A de 1929. Pilotée par Igor Biétry (en photo), elle a effectué un parcours de 1.800 km à la rencontre des Apprentis d'Auteuil.

Deux parcours libres de 5 et 15 kilomètres permettront aux équipages, préalablement inscrits, de rouler à discrétion sur de toutes petites routes magnifiques et sous la bonne garde « d'anges gardiens », autrement dit les dépanneurs. De nombreuses animations dont des jeux automobiles d'époque seront proposés dans le parc du château. Des artisans dédiés à la reconstitution historique de la période 1900-1930 viendront aussi présenter leurs produits et savoir faire.

De 9h30 à 18h (gratuit), buvette et food-trucks sur place. Parking à l'extérieur du parc du château pour les voitures modernes.







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 9 : *Les caprices de l'enfant roi* à 14h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h45. *Les Parfait(s) : arnaques en famille* à 19h15. *Maspalomas* à 21h (VO).
- Ven 10 : *Disclosure day* à 14h30. *Mon premier cinéma avec les trois bricochons* à 17h30. *Maspalomas* à 18h30 (VO). *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h.
- Sam 11 : *Mon premier cinéma avec les trois bricochons* à 11h. *Les caprices de l'enfant roi* à 14h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h45. *L'étrangère* à 19h. *Les Parfait(s) : arnaques en famille* à 21h.
- Dim 12 : *Toy story 5* à 11h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h30. *Fils de personne* à 16h45. *Les caprices de l'enfant roi* à 18h45. *Disclosure day* à 21h.
- Lun 13 : *Les Parfait(s) : arnaques en famille* à 14h30. *L'étrangère* à 16h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 18h30. *Fils de personne* à 21h.
- Mar 14 : *Toy story 5* à 14h30. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h30. *Maspalomas* à 18h45 (VO). *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h.
- Mer 15 : *Toy story 5* à 11h. *L'odyssée* à 14h30. *Permis de détruire* à 18h. *In waves* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 9 : *Une année italienne* à 21h (VO).
- Ven 10 : *Le vertige* à 21h.
- Sam 11 : *Fils de personne* à 18h. *Disclosure day* à 21h.
- Dim 12 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 18h. *Fils de personne* à 21h.
- Lun 13 : *Disclosure day* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 9 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 13h50 et 20h30. *Toy story 5* à 14h et 16h. *Des Minions et des monstres* à 14h et 18h30. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h10. *Ulysse* à 17h. *Supergirl* à 18h20. *The giaccomo* à 19h. *Saccharine* à 20h50 (VO). *L'étrangère* à 21h.
- Ven 10 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 15h50. *Toy story 5* à 16h. *L'étrangère* à 16h. *The giaccomo* à 18h30. *Supergirl* à 18h30 et 20h50. *Des Minions et des monstres* à 19h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h. *Backrooms* à 21h.
- Sam 11 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 13h50. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50, 16h20 et 21h. *Des Minions et des monstres* à 14h10. *Toy story 5* à 16h10. *L'étrangère* à 16h50. *Supergirl* à 18h30 et 20h50. *Ulysse* à 18h50. *Backrooms* à 19h. *Jim Queen* à 21h20.
- Dim 12 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 13h50 et 16h30. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 14h et 19h50. *Des Minions et des monstres* à 14h10. *Toy story 5* à 16h10. *L'étrangère* à 17h20. *Supergirl* à 18h30 et 20h50. *Ulysse* à 19h. *Saccharine* à 21h10 (VO).
- Lun 13 : *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 16h. *Des Minions et des monstres* à 16h. *L'étrangère* à 16h. *Supergirl* à 18h20 (VO). *The giaccomo* à 18h20. *Jim Queen* à 19h10. *Backrooms* à 20h50 (VO). *Ulysse* à 20h50. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 21h.
- Mar 14 : *Chicken run* à 14h. *La bataille de Gaulle, j'écris ton nom* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 14h20 et 21h. *Backrooms* à 16h10. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h30. *Supergirl* à 18h et 21h. *Toy story 5* à 18h40. *Ulysse* à 19h. *Saccharine* à 20h50 (VO).
- Mer 15 : *Permis de détruire* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 14h. *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h et 20h30. *Toy story 5* à 16h. *Backrooms* à 16h10. *L'odyssée* à 16h30 et 20h. *Supergirl* à 18h20. *Blue heron* à 18h30 (VO). *On l'appelait Robin des Bois* à 20h40.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 9 : *Anna et les enfants* à 21h.
- Ven 10 : *Disclosure day* à 21h.
- Mer 15 : *Le vertige* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 10 : *Palestine 36* à 21h (VO).
- Sam 11 : *Disclosure day* à 21h.
- Lun 13 : *Disclosure day* à 21h (VO).
- Mer 15 : *Toy story 5* à 18h.

MATHA - LE FORUM

- Jeu 9 : *L'illusion de Yakushima* à 20h45 (VO).
- Ven 10 et lun 13 : *The giaccomo* à 20h45.
- Sam 11 : *Toy story 5* à 20h45.
- Dim 12 : *Toy story 5* à 15h.
- Mer 15 : *Des Minions et des monstres* à 17h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Anna et les enfants* jeudi 9 juillet à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Super Mario Galaxy* à 15h et *Ana et les enfants* à 21h, lundi 13 juillet au centre Richard.

CINÉMA PLEIN AIR

- L'Houmeau : *Le château dans le ciel* samedi 11 juillet à 22h dans le parc municipal. Guinguette dès 19h. Gratuit.

Des activités nautiques proposées sur deux lacs



© Watersports86

VIENNE (86)

Au sud-est de la Vienne, l'Isle-Jourdain dispose, dans un très joli cadre, d'une base d'activités nautiques permettant aux locaux et touristes de se divertir mais aussi de se rafraîchir.

C'est aussi le cas à Moncontour, au nord-ouest du département. C'est un loisir qui devrait être très sollicité en cet été 2026 durant lequel les fortes chaleurs et canicules s'enchaînent, avec des habitants et visiteurs en quête de fraîcheur et d'eau.

Outre la location de bateau ou de canoës-kayaks accessibles à différents endroits, des activités aquatiques sont possibles dans deux secteurs distincts de la Vienne. D'une part au nord-ouest du département, où l'on peut s'adonner, au sein du Moncontour Active Park sis au lac du Gué du Magne, au canoë-kayak, paddle, toboggan aquatique géant et téléski nautique, wakeskate ou wakeboard.

À une centaine de kilomètres au sud-est, à l'Isle-Jourdain, au lac de Chardes, la société Watersports86 propose entre autres activités ses bouées tractées pour enfants et adultes, pouvant accueillir entre deux et huit personnes, mais aussi une école de ski nautique et la pratique du wakeboard. Des activités que l'on peut pratiquer à partir de quatre ans. « *On peut être en position assise ou allongée dans la bouée, c'est au choix de chacun* », précise Stéphane Tilly, l'un des gérants du lieu.

La cabane du lac attenante permet aux visiteurs de se restaurer et de s'hydrater. « *Notre activité est en légère hausse, la clientèle est très familiale, nous restons soumis aux aléas météorologiques, mais nous avons une base de fidèles qui prend de l'ampleur et sommes dans une logique de travail sur le long terme* », poursuit le professionnel.

Des investissements sont prévus à terme pour la partie ski nautique, « *avec notamment la volonté d'investir dans des infrastructures type slalom* ». Il est conseillé de réserver ses créneaux en amont de sa visite, notamment pour le ski nautique.

Toutes les informations concernant Moncontour sur le site moncontour-active-park.com. Watersports86 se situe avenue de la Vienne à l'Isle-Jourdain. Ouverture de 10h à 19h sans interruption durant l'été. Plus d'informations sur watersports-ijd86.com

Un spot rafraîchissant pour glisser tout l'été

SAUJON (17)


© Téléski nautique Saujon 17

Quand les températures grimpent, direction le lac de la Lande. À Saujon, la base de loisirs aquatiques s'est imposée au fil des années comme l'une des destinations estivales incontournables de la Charente-Maritime. Un site où l'on vient autant pour se rafraîchir que pour faire le plein d'adrénaline. Au cœur du domaine, le téléski nautique fait le bonheur des amateurs de glisse. Ici, pas de bateau : un système de câbles tracte les pratiquants au-dessus de l'eau. Ski nautique, wakeboard, kneeboard ou wakeskate, chacun peut s'essayer à la discipline de son choix. Les débutants bénéficient d'un accompagnement dès leurs premiers essais, tandis que les plus expérimentés s'élancent sur les modules installés tout au long du parcours pour enchaîner figures et sensations fortes.

Mais la véritable vedette des beaux jours reste sans conteste l'Aquapark. Conçu pour petits et grands, cet immense parc aquatique gonflable transforme le lac en terrain de jeu géant. Toboggans, structures flottantes, murs d'escalade au-dessus de l'eau, parcours d'équilibre et désormais Aqua Jump : tout est réuni pour courir, grimper, sauter et glisser dans une ambiance résolument ludique. Une aventure qui se termine bien souvent par un plongeon involontaire, sous les rires des amis ou de la famille.

L'endroit séduit également par son atmosphère conviviale. Pendant que les plus sportifs s'élancent sur l'eau, d'autres profitent simplement du cadre verdoyant depuis les berges. Les chutes spectaculaires des riders offrent souvent un spectacle aussi divertissant pour les spectateurs que pour les participants eux-mêmes.

Pour prolonger la journée, le snack de la base permet de se restaurer face au lac. Burgers, salades, tapas ou glaces complètent agréablement une après-midi placée sous le signe de la détente et des loisirs. À seulement quelques minutes des plages du Pays royannais, la base de loisirs de Saujon constitue une alternative rafraîchissante aux bains de mer. Entre activités sportives, détente et divertissements familiaux, elle réunit tous les ingrédients d'une sortie estivale réussie. Une adresse idéale pour profiter pleinement de l'été, les pieds dans l'eau… et parfois même la tête la première.

Info au 05.46.39.17.31 ou sur teleskisaujon.fr

Un barbecue… sur l'eau, au fil de la Charente


© L.T.

JARNAC (16)

Prendre l'apéritif les pieds presque dans l'eau, faire griller quelques saucisses au milieu du fleuve puis se laisser porter par le courant jusqu'à Bourg-Charente. À Jarnac, l'expérience a de quoi surprendre. Depuis l'été dernier, le ponton Viva la Vida, installé au bord de la Charente, propose un concept original mêlant bar flottant et location de bateaux sans permis.

À l'origine du projet, Alejandro Basquez. Originaire du Mexique, il est tombé amoureux d'une Charentaise… et du fleuve. « *Chaque fois que je venais en vacances, j'étais étonné qu'il n'y ait pas davantage d'activités sur la Charente. Le cadre est magnifique* », raconte cet ancien guide touristique. Lorsque le couple décide de s'installer définitivement en Charente pour se rapprocher de la famille, Alejandro choisit de concrétiser cette idée. Après un an et demi de préparation, Viva la Vida voit le jour. Une aventure entrepreneuriale saluée cette année par la CCI de la Charente, qui lui a décerné le Prix du Commerce innovant.

Dessiné par Alejandro lui-même, le ponton de 80 m² accueille jusqu'à 47 personnes dans un cadre ombragé, ouvert sur le fleuve. L'endroit invite autant à la détente qu'à la découverte des produits locaux.

À la carte, le gérant fait la part belle aux producteurs charentais : vins IGP, pineau Braastad, spritz charentais, truite de Gensac-la-Pallue ou encore pâtés de la maison Lapierre. « *Ici, on boit et on mange en bon esprit charentais* », sourit-il. Avec les fortes chaleurs, la terrasse est devenue un refuge apprécié. Grâce au vent qui remonte naturellement le fleuve, la température y reste de six à sept degrés inférieure à celle des quais. Mieux vaut désormais réserver sa table.

Mais la véritable curiosité se trouve juste à côté du ponton. Viva la Vida loue plusieurs bateaux électriques sans permis, dont les surprenants BBQ Benèze.

Ronds, pouvant accueillir jusqu'à dix personnes, ils sont équipés d'un barbecue central. La vaisselle est fournie ; les passagers n'ont plus qu'à apporter leurs grillades et leur pique-nique avant de partir naviguer en toute tranquillité.

« *Benèze, c'est une expression charentaise qui résume parfaitement l'esprit convivial et chaleureux que je voulais donner à cette activité* », explique Alejandro, devenu au fil des années un fin connaisseur du parler local. Selon la durée de la location, la balade peut conduire jusqu'à Bourg-Charente. Entre les hérons, les peupliers et les méandres du fleuve, le dépaysement est garanti. « *Au point de vue de la faune et de la flore, la Charente est un trésor à explorer et Jarnac est un bijou caché* », conclut l'entrepreneur, qui ne manque déjà pas de nouveaux projets pour continuer à faire vivre le fleuve.

Laetitia Thomas

BBQ Benèze, réservation au 07.66.38.96.11 ou jarnac@bateau-bbq.fr. Tarifs et infos sur www.bateau-bbq.fr


© L.T.

LE GRAND Jeu de l'été

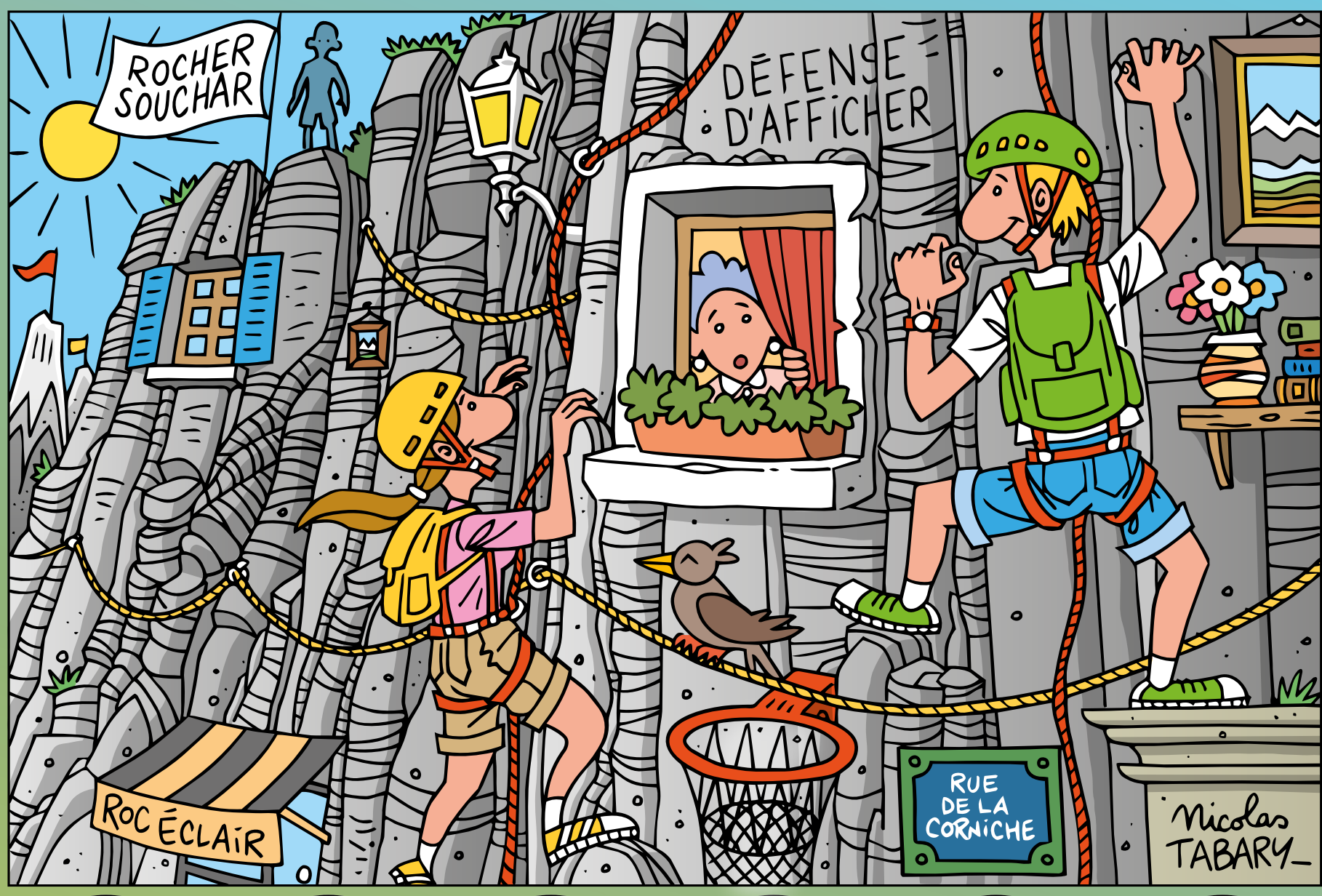
AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

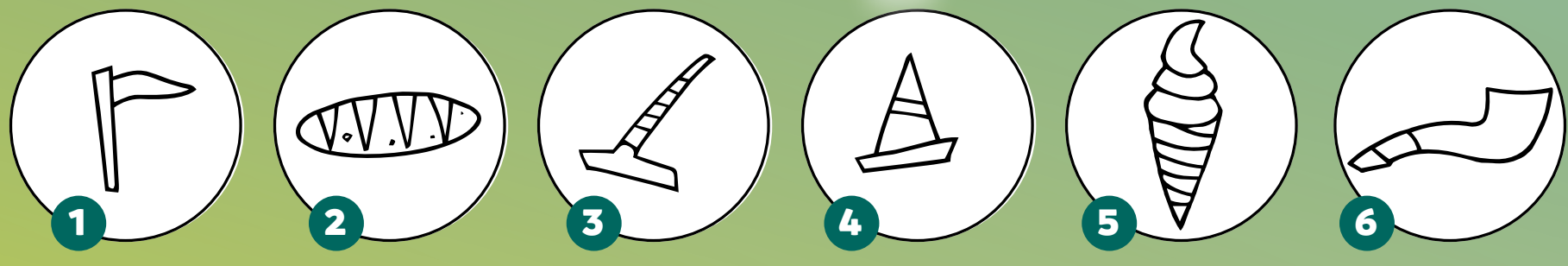
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 13 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET





Le camion se déplace sur 31 communes du nord de l'Aunis - *© Yannick Picard (CLP)*

Le Camion local d'accès aux soins sillonne le territoire pour un meilleur accès à la médecine

Porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Aunis Nord, il répond aux besoins médicaux des communes où l'offre de soin est insuffisante.

AUNIS ATLANTIQUE

Voilà près d'un an, la Communauté professionnelle de santé (CPTS) Aunis Nord inaugurait son Camion local d'accès aux soins (Clac'soins) à Saint-Sauveur-d'Aunis, en présence de nombreux partenaires, élus, professionnels de santé et représentants institutionnels. Le Clac'soins est un dispositif de santé itinérant conçu pour aller à la rencontre des habitants du territoire qu'il couvre - les 20 qui composent la Communauté de communes Aunis Atlantique et 11 communes de l'Agglomération rochelaise -, en particulier ceux éloignés des structures de soins. Pensé comme un outil de proximité, il est équipé de deux espaces distincts : un espace de soins pour des consultations médicales, un espace prévention pour des actions de dépistage et d'information.

« Il se pose sur des points stratégiques »

« *Il se pose sur des points stratégiques des communes, généralement à proximité des mairies, de 9 heures à 12h30* », précise Magali Caffenne, chargée de mission et référente de ce projet de la CPTS Aunis Nord. Après un an d'existence, « *le bilan est mitigé* », poursuit-elle. Et d'expliquer : « *La météo hivernale n'a pas joué en notre faveur avec des jours d'absence comme en janvier dernier à cause de la neige.* » Le Clac'soins a circulé en moyenne 3,6 jours en 2025 (année civile) sur les cinq demi-journées proposées chaque semaine. L'objectif de l'Agence régionale de santé étant de six demi-journées sur 2026, et dix demi-journées sur 2027. « *Malgré tout, notre camion roule* », assure la chargée de mission.



Des cabinets de consultation sont installés dans le camion de la CPTS Aunis Nord - *© Yannick Picard (CLP)*

3 années d'expérimentation

Le concept est en expérimentation sur trois années. Une vingtaine de professionnels de santé intervient régulièrement. « *Nous thématisons certaines de nos actions comme celles autour de la femme* », précise Magali Caffenne. Pour ce service de soins itinérants, une équipe de médecins généralistes, des infirmiers, mais aussi des spécialistes (ophtalmologues, orthophonistes, ostéopathes, dermatologues, psychologues, sage-femmes) se mobilisent pour répondre aux besoins des habitants dans un secteur où l'offre de soins reste insuffisante.

Mais le camion, c'est aussi un lieu d'échange et de prévention. Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation y sont proposées : vaccination, santé des femmes, prévention du suicide, lutte contre les addictions, prévention bucco-dentaire, nutrition, dépistage de l'apnée du sommeil, perte d'autonomie… Autant d'initiatives pour faciliter l'accès aux soins et l'accompagnement dans un parcours de santé.

Barbara Bregeon propose des consultations dans le Clac'soins. Elle est dermatologue installée dans le quartier de La Pallice, à La Rochelle. Une spécialiste particulièrement motivée : « *Je suis passionnée par mon métier et j'essaie de faire en sorte que le plus grand nombre puisse consulter un dermatologue. Le camion permet d'aller vers des personnes qui ont parfois du mal à obtenir un rendez-vous ou à se déplacer jusqu'à La Rochelle.* »

Un manque cruel de spécialistes

Lors de sa dernière permanence, la dermatologue a reçu des patients de 8 à 87 ans. Certaines personnes n'avaient pas trouvé de dermatologue, d'autres rencontraient des difficultés pour se déplacer, notamment les personnes âgées. Elle a aussi vu des femmes au foyer sans véhicule. Le camion apporte une vraie solution de proximité. En particulier pour ce type de consultation pour lequel la profession souffre d'un manque de spécialistes. « *Je vois toutes sortes de pathologies. Du psoriasis, de l'acné, des problèmes de peau inflammatoires, mais aussi beaucoup de dépistages de cancers cutanés, de contrôles de grains de beauté ou de lésions qui inquiètent les patients* », poursuit Barbara Bregeon.

Le Clac'soins permet ainsi une délocalisation des cabinets des spécialistes. Et côté administratif, rien ne change pour le patient.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **SANTÉ EN MOUVEMENT.** Le camion itinérant de prévention et de promotion de la santé fera étape à Marans mercredi 15 juillet de 14h à 17h30 aux Restos du Cœur (1 rue des Moulins). Renseignement sur Sante.En.Mouvement@ght-atlantique17.fr

MARANS

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, aubade jouée par la batterie fanfare de l'Éveil à 21h sur la place du marché avant le départ de la retraite aux flambeaux à 22h15, feu d'artifice à 23h à l'école de voile, concert du duo Roy Turner (pop rock, folk) à 23h30 sur la place du marché. Renseignement au 06.24.87.08.75.

■ **LES PICTONS.** Le centre socioculturel fête l'été jeudi 9 juillet de 17h à 22h, clos de l'hôtel de ville. Ambiance jazz & swing, jeux de plein air, espace petite enfance, zone de gratuité. Contact au 05.46.01.10.40.

CHARRON

■ **FÊTE NATIONALE.** La commune vous invite à partager la galette mardi 14 juillet dès 11h à la halle.

CRAM-CHABAN

■ **BAL DES POMPIERS.** Samedi 18 juillet à 20h sur la place de la mairie, soirée dansante moules / frites (adulte 14 €, enfant 6 €, inscription avant le 12 juillet au 06.13.49.02.92 ou sur amicale-cram-chaban@outlook.fr). Feu d'artifice offert par la mairie.

TAUGON

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dès 19h30 à la salle des fêtes, organisée par le comité des fêtes. DJ, bal populaire, feu d'artifice, repas poulet basquaise à 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants. Réservation au 07.49.89.71.35.

NUAILLÉ-D'AUNIS

■ **CANICULE.** Toutes les animations pour la fête nationale du mardi 14 juillet sont annulées.

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, retraite aux flambeaux (bougies en LED) à 22h15 devant le complexe. Feu d'artifice reporté.

ANGLIERS

■ **COUPE DU MONDE DE FOOTBALL.** Diffusion du match sur grand écran jeudi 9 juillet dès 20h sur la place des Commerçants.

SAINT-CYR-DU-DORET

■ **FÊTE NATIONALE.** Samedi 11 juillet dès 17h aux ateliers communaux, organisée par St-Cyr bouge avec vous et la mairie. Bal populaire animé par Amantino, retraite aux flambeaux à 22h30, feu d'artifice à 23h. Contact au 07.43.34.01.31.

Une « Cour Oasis » pour transformer durablement l'école des Marronniers

NUAILLÉ-D'AUNIS

Les travaux de végétalisation de la cour de l'école primaire des Marronniers débuteront le 27 juillet. Porté depuis 2023, le projet « Cour Oasis » doit offrir, dès la rentrée 2026-2027, un cadre plus agréable et mieux adapté aux épisodes de fortes chaleurs.



La maire Marion Robin, deuxième en partant de la gauche, a présenté le projet de végétalisation de la cour de l'école avec deux enseignantes et la responsable du centre de loisirs - © *Danielle Driou (CLP)*

Le visage de l'école primaire des Marronniers s'apprête à changer. À partir du 27 juillet, les premiers travaux de la future « Cour Oasis » débuteront avec une étape symbolique : la déconstruction des surfaces bétonnées afin de redonner toute sa place à la nature. « *Il faut laisser vivre la cour et ainsi libérer son potentiel pour pouvoir imaginer tous les possibles* », résume Marion Robin, maire de Nuaillé-d'Aunis. Derrière cette transformation se cache un projet engagé depuis 2023 par un comité de pilotage réunissant les différents acteurs de l'établissement.

Dirigée par Mélanie Burylo, l'école accueille six classes. Le site comprend également le restaurant scolaire et le centre de loisirs, eux aussi associés à la réflexion. Ensemble, ils ont imaginé des espaces plus verts et plus adaptés aux besoins des enfants : création de zones d'ombre, plantations d'arbres et d'espèces aromatiques, installation de plantes grimpantes, aménagement de massifs paysagers, passerelles entre les classes, dépôt de copeaux de bois au sol et création d'un bac à planter. Objectif : remplacer progressivement les espaces minéralisés par un environnement plus naturel et plus agréable à vivre.

Au-delà de l'aspect esthétique, le projet répond à un enjeu d'adaptation au changement climatique. « *Il faut savoir se réinventer et s'adapter. Les températures que nous venons de connaître et qui ont empêché les enfants d'avoir classe nous prouvent que nous avons raison* », souligne Marion Robin. À terme, c'est l'ensemble des abords de l'école qui sera progressivement repensé afin d'améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives.

La démarche se veut également participative. Avec le concours du centre de loisirs, des ateliers réunissant enfants et artistes permettront de créer de grands panneaux d'expression à la craie ainsi que des réalisations artistiques destinées à donner une identité commune aux établissements engagés dans le dispositif, à Nuaillé-d'Aunis, Marans et La Ronde.

Soutenu par la Communauté de communes Aunis Atlantique, le projet représente un investissement de 112.000 euros hors taxes. Le Département de la Charente-Maritime pourrait en financer jusqu'à 80 % si la demande de subvention est validée. Une aide qui permettrait d'accompagner cette ambitieuse transformation, appelée à faire de la cour d'école un véritable îlot de fraîcheur.

Danielle Driou (CLP)

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité





La Poste prévoit la fermeture de l'agence postale le 30 juin 2027 - © *Mairie*

Une pétition lancée contre la fermeture annoncée de l'agence postale

La municipalité a lancé une pétition contre la fermeture programmée de l'agence postale le 30 juin 2027. Plus d'une centaine de signatures ont déjà été recueillies.

MIGRÉ

La mobilisation s'organise à Migré. La municipalité appelle les habitants à signer une pétition, en ligne et sur papier, afin de s'opposer à la fermeture de l'agence postale communale annoncée par La Poste pour le 30 juin 2027. Une décision qui suscite l'inquiétude des élus, qui dénoncent la disparition d'un service de proximité jugé essentiel. « *Un village, c'est une mairie, une école, une agence postale et une église*, débute le maire Gérard Bielka. *Nous n'avons déjà plus l'école et maintenant c'est au tour de la poste.* »

Dans un message publié sur les réseaux sociaux le 15 juin, la mairie a lancé un appel à la mobilisation. Une pétition a ainsi été mise en ligne sur la plateforme change.org. À ce jour, elle a recueilli plus d'une centaine de signatures. Les habitants peuvent également signer le document en mairie ou au restaurant Les Sources du Moulin.

Dans le texte accompagnant la pétition, le maire Gérard Bielka revient sur les échanges menés avec les représentants de La Poste. Il évoque une décision prise « *de manière unilatérale et sans appel* », malgré les arguments présentés par la municipalité. Selon les explications rapportées par la commune, plusieurs facteurs motiveraient cette fermeture : la transformation de La Poste en société anonyme, la baisse continue du volume de courrier traité, la réduction des compensations publiques ainsi qu'une fréquentation jugée insuffisante de l'agence de Migré. La mairie indique notamment que l'établissement accueillerait en moyenne trois clients par jour et générerait un faible chiffre d'affaires sur les activités courrier et colis.



Le maire, Gérard Bielka, dénonce une décision prise *« de manière unilatérale et sans appel »* - © *Archives L'Hebdo 17*

Pour les élus, ces éléments ne suffisent pas à justifier la disparition du service. Ils rappellent que l'agence joue un rôle qui dépasse largement les seules considérations économiques. « *Ce désengagement programmé signifie la suppression définitive de notre agence postale* », écrit la municipalité, qui souligne son importance en matière de lien social, d'accès aux services financiers de base, de retrait d'espèces ou encore d'accompagnement des publics les plus fragiles.

La direction de La Poste justifie cette fermeture par « *la fréquentation très faible* ». Selon ses dires, le constat a été partagé avec les élus locaux.

Des inquiétudes pour les habitants

Elle assure que « *les habitants pourront retrouver leurs services postaux au bureau de poste de Loulay, situé à 7 km, 9 minutes en voiture, dans les agences postales de Villeneuve-la-Comtesse, Bernay-Saint-Martin, Dœuil-sur-le-Mignon, Marsais et Landes ainsi qu'au relais poste Saint-Félix, Saint-Denis-du-Pin ou dans trois relais pickup* ». La fermeture annoncée suscite des préoccupations particulières pour les personnes âgées ou éloignées des outils numériques : « *Ils devront, pour ceux qui le peuvent, se rendre à Loulay pour bénéficier de ces services.* » Les élus estiment également que les commerçants et artisans locaux pourraient être pénalisés par la disparition d'un accès de proximité aux services postaux.

Pour Gérard Bielka, cette fermeture est synonyme d'abandon et de négligence de la part du groupe La Poste. « *L'agence postale est ouverte sur une amplitude horaire de 17 heures 30 par semaine. Nous avons proposé de baisser ce coût ou même de financer le poste. Malgré ces propositions, ce n'est pas possible.* »

Elle a d'ailleurs fait l'objet d'une motion au conseil municipal du vendredi 3 juillet. Le conseil municipal appelle ainsi à une mobilisation dépassant le seul cadre communal et invite les habitants des communes voisines, ainsi que toute personne attachée au maintien des services publics en milieu rural, à soutenir la démarche.

La pétition doit être transmise aux parlementaires ainsi qu'à l'Association des maires de France. L'objectif affiché est de faire entendre la voix du territoire et de tenter d'obtenir un réexamen de la décision. « *Non à la fermeture de l'agence postale de Migré !* », conclut le maire Gérard Bielka, qui espère encore infléchir la position de La Poste.

A.L. & C.D.L.

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet au plan d'eau de Bernouët : cérémonie et défilé à 11h30 (au monument aux morts), jeux et activités pour enfants de 14h à 18h, spectacle pour enfants à 19h, concert de Quietamo à 21h. Feu d'artifice reporté.

■ **LUDOTHÈQUE EN PLEIN AIR.** Vendredi 10 juillet de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h au plan d'eau de Bernouët. Gratuit. Renseignement au 05.46.33.37.14 ou sur ludotheque.valsdesaintonge.fr

ESSOUVERT

■ **SOCIÉTÉ DES FÊTES.** L'association tend à disparaître et se mobilise pour trouver des bénévoles et du monde pour reprendre le bureau. Une réunion est organisée jeudi 16 juillet à 19h30 à la mairie.

TONNAY-BOUTONNE

■ **CANICULE.** Les festivités du 14 juillet sont annulées.

TORXÉ / CHANTEMERLE

■ **PISCINES D'ÉTÉ.** Les deux communes offrent aux enfants de 4 à 17 ans, une carte de piscine de 5 bains, à retirer dans les mairies, sur présentation d'un justificatif de domicile récent et d'une photo d'identité.

AULNAY-DE-SAINTONGE

■ **PISCINE.** Nocturne jeudi 9 juillet de 19h à 22h. Restauration sur place. Entrée 1 €, -4 ans gratuit.

■ **SAPEURS-POMPIERS.** Défilé du 14 juillet, départ à 11h30 des véhicules depuis le centre de secours vers la place Charles de Gaulle. Cérémonie sur le parvis de la mairie.

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

■ **NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE.** Des bénévoles sont recherchés pour la soirée du vendredi 24 juillet sur la commune. Renseignement au 06.61.16.46.63.

NÉRÉ

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dès 20h au stade, bal avec J-Animation organisé par la mairie et l'ASN. Feu d'artifice annulé.

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

■ **BIBLIOTHÈQUE.** Vernissage de l'expo photo *Quelques pas avec les Amérindiens*, jeudi 16 juillet à 18h30, en présence des photographes Pascale et Valéry Sauvage et d'intervenants amérindiens. Gratuit, sans inscription.

PRIGNAC

■ **FÊTE NATIONALE.** Marché fermier lundi 13 juillet à partir de 18h sur la place de la salle des fêtes, organisé par le comité des fêtes. 19h : spectacle de majorettes. 21h : concert de Blue Child. Contact au 06.75.67.08.11.

Le site historique des tours de l'Abbaye royale va voyager sur vos enveloppes

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Alerte aux philatélistes des Vals de Saintonge : La Poste lance un nouveau collector de timbres avec sur l'un d'eux les Tours de Saint-Jean-d'Angély. Il a été dévoilé mardi 30 juin au pied des deux stars de ce cachet officiel.



Le timbre collector siégera dans le bureau de la maire Françoise Mesnard - © *C.D.L.*

Les lettres vont prendre de la hauteur, 30 mètres précisément. Car depuis le mardi 30 juin, il est possible d'apposer sur le devant d'une enveloppe le timbre des Tours de la ville. La Poste a souhaité mettre en avant le patrimoine néo-aquitain à travers une collection limitée à 4.000 exemplaires de quatre timbres : « Sites d'histoire ». En plus du symbole angérien, on trouve les Lapidiales, les tours de La Rochelle ou encore le château de Beynac-et-Cazenac en Dordogne.

Le timbre spécial a été inauguré, comme une évidence, dans le jardin des Tours. À cette occasion, Françoise Mesnard, des élus locaux et des membres de l'amicale philatélique et cartophile saintaise étaient présents. Ils étaient aux côtés de Mathilde Jourdain, directrice du secteur postal de Saint-Jean-d'Angély, pour dévoiler ce petit bout d'histoire. « *Il ne s'agit pas d'un simple timbre. Il raconte une histoire.* »

Une histoire de facteur

Si le patrimoine angérien brille fièrement sur un timbre, c'est grâce à Hugues Sauvage. Ce facteur et « *photographe amateur* », comme il aime se décrire, a capturé l'image des Tours sous le soleil. « *Je viens des Deux-Sèvres, j'étais extérieur à la région et je les ai vues. Pour moi, c'était tentant de les capturer alors je l'ai fait !* » Sa photographie est ensuite sélectionnée lors du concours interne de La Poste. Pour Françoise Mesnard, ce cachet marque un moment historique. « *C'est la première fois que la ville a un timbre à son effigie* », assure-t-elle. Pour elle, il représente « *une partie intégrale de notre vie quotidienne* » et permet à Saint-Jean-d'Angély de « *sortir de l'hibernation et de son silence* ». La ville retrouve sa lumière longtemps oubliée dans la région.

« La philatélie a de moins en moins d'adeptes »

Mais l'histoire philatélique de la cité angérienne ne date pas d'hier. Patrick Thibault, le président de l'association saintaise, l'a retracée à travers une exposition de timbres. « *Certains datent de 1946 et il doit y en avoir encore des plus anciens.* » Les traces de ce passé sont présentées sur un grand tableau. Chacune d'elles est accompagnée de notes explicatives. Le panneau d'exposition est à retrouver à l'agence postale de la rue Porte de Niort durant une durée indéterminée. « *La philatélie a de moins en moins d'adeptes*, confie Patrick Thibault. *C'était normal pour nous de venir à cet événement.* » Qui sait, cette nouveauté engendrera peut-être une vague de passionnés !

Charlotte Di Lelio

Le collector régional « Sites d'histoire » est disponible à la vente dans les bureaux postaux de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que sur Internet ou directement auprès des facteurs.

La revitalisation du centre-ville accompagnée par la Région

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La cité angérienne a reçu la visite de la conseillère régionale Sandrine Hernandez dans le cadre du dispositif « Revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes ». La ville fait partie des 36 lauréates.



Sandrine Hernandez (en noir) attentive aux explications relatives aux chantiers angériens - © *T.C.*

L'habitat constitue l'un des axes majeurs de la politique régionale. C'est dans ce cadre que Sandrine Hernandez, conseillère régionale en charge de la revitalisation des centres-bourgs, poursuit sa tournée des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes ». Son rôle : accompagner les communes dans le passage de l'étape projet à la phase opérationnelle.

« *Je me suis engagée à visiter les 36 communes retenues dans ce dispositif* », explique la conseillère régionale. Lancée en 2019, cette politique de revitalisation devait initialement s'achever en 2025. « *Elle vient finalement d'être prolongée jusqu'en 2028* », précise-t-elle.

Après une étape matinale à Jonzac, mardi 30 juin, Sandrine Hernandez a été accueillie à Saint-Jean-d'Angély par la maire, Françoise Mesnard, et son premier adjoint, Cyril Chappet. Une déambulation dans le centre-ville lui a permis de découvrir plusieurs secteurs faisant l'objet de projets de réhabilitation, notamment rue des Bancs et rue Gambetta. En chemin, le groupe d'une dizaine de personnes s'est arrêté devant la maison Bonnet, rue Grosse-Horloge. À l'angle de la rue des Bancs, Sandrine Hernandez a pu prendre la mesure de la complexité du chantier qui jouxte la maison Bonnet. « *Il faudra d'abord démolir le bâtiment, permettre aux archéologues de réaliser des fouilles, puis reconstruire l'ensemble* », explique un représentant de la Semis, maître d'ouvrage des deux projets visités.

À terme, le futur immeuble accueillera huit logements de type T2 aux étages ainsi que trois cellules commerciales en rez-de-chaussée, d'une superficie comprise entre 65 et 78 m². Le chantier ne débutera toutefois pas avant plusieurs mois : les fouilles archéologiques sont prévues à l'automne et la livraison n'est pas attendue avant dix-huit mois.

La visite s'est ensuite poursuivie rue Gambetta jusqu'à l'angle de la rue des Fossés, où une friche urbaine attend elle aussi sa transformation. Le projet prévoit la création de nouveaux logements. « *Nous travaillons sur le projet Gambetta depuis 2015, et sur celui de la rue des Bancs depuis 2012*, rappelle Françoise Mesnard. *L'aide de la Région nous sauve.* »

Depuis 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a accordé 457.160 euros de soutien à Saint-Jean-d'Angély dans le cadre de cette politique de revitalisation. Ces financements ont notamment permis de réaliser les études préalables à la requalification de l'îlot Gambetta (129.000 euros), à la création d'un espace dédié aux arts vivants (45.200 euros), d'une maison relais (120.000 euros) ainsi que d'une maison de santé pluridisciplinaire (40.000 euros).

Théo Chiramberro

Saint-Savinien : mission sous-marine pour protéger les réseaux



Vincent Dbjay est gentiment remonté à la surface. Pas pour respirer... mais pour la photo ! - © *D.G.*

Fin juin, une opération de maintenance préventive a mobilisé des plongeurs professionnels au fond de la Charente, à hauteur de la grande écluse de Saint-Savinien. L'intervention visait à sécuriser les fourreaux sous-marins qui traversent le fleuve et assurent l'alimentation des réseaux de télécommunications des communes situées sur la rive gauche. Mandatée par Orange, l'entreprise Ferro-Services, basée à Saint-Georges-des-Bois et spécialisée dans les travaux subaquatiques, était chargée de cette mission technique. « *Les inondations de l'hiver dernier ont fortement sollicité ces installations* », expliquent Rémy Portal, responsable des techniciens Orange, et Malwine Boutigue, coordinatrice maintenance cuivre et fibre en Charente-Maritime. L'ouverture complète des écluses avait alors généré de puissants courants qui ont fragilisé les ancrages des fourreaux.

Fondée en 1982, Ferro-Services intervient dans des environnements complexes, qu'il s'agisse de milieux fluviaux, portuaires, de stations d'épuration ou de zones à risques. Son expertise couvre notamment la pose de câbles immergés, l'inspection subaquatique, le génie civil et le renflouage de bateaux.

Pour cette opération, Vincent Dbjay, dirigeant de l'entreprise, a plongé au fond du fleuve. En surface, Yohann et Eddy assuraient son alimentation en air, la surveillance du compresseur alimentant les outils et restaient en liaison radio permanente avec lui. Dans les eaux chargées d'alluvions de la Charente, la visibilité est quasi nulle, rendant chaque intervention particulièrement délicate. Au terme de l'opération, trois imposantes plaques métalliques ont été ancrées au fond du lit du fleuve afin de renforcer durablement le maintien des fourreaux et de garantir la fiabilité des réseaux de communication.

PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES — Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

		1 semaine : 10 €	2 semaines : 19 €	3 semaines : 26 €
Forfait (4 lignes)		☐	☐	☐
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION • redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 • **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ • f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 • **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION • abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE • **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1225 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

● AUJAC
Michelle Doublet, née Nambot, décédée lundi 29 juin à l'âge de 87 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 6 juillet au cimetière d'Aujac.

● BOURGNEUF
Jean-Marc Annonier, décédé à l'âge de 84 ans. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 3 juillet dans la salle de l'ancien restaurant scolaire de Bourgneuf, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● CHÂTELAILLON-PLAGE, DOMPIERRE-SUR-MER
Gilles Texier, décédé dimanche 28 juin à l'âge de 53 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 9 juillet à 10 heures en l'église de Châtelaillon-Plage, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune à 11h30.

● LA ROCHELLE
Jacky Brunot, décédé dimanche 28 juin à l'âge de 85 ans. La bénédiction sera célébrée jeudi 9 juillet à 14h30 en la cathédrale de La Rochelle.
Huguette Le Falher, décédée lundi 29 juin dans sa 90e année. Un hommage lui a été rendu mardi 7 juillet au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

● MARANS, SAINT-MÉDARD-D'AUNIS, LANGON (GIRONDE)
Denise Durand, née Émile, décédée à l'âge de 100 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 6 juillet en l'église de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● MARSAIS, ROYAN, SAINTES
Bernard Alleau, décédé dimanche 28 juin à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 7 juillet en l'église Notre-Dame du Parc de Royan, suivie de l'inhumation au cimetière de Marsais.

● MAZERAY
Claudine Bouvron, née Robin, décédée dans sa 99e année. La cérémonie civile a été célébrée vendredi 3 juillet au cimetière de Mazeray.

● MONTROY
Yvette Chadapeau, née Minaud, décédée à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 3 juillet en l'église de Sainte-Soulle, suivie de l'inhumation au cimetière de Montroy.

LES LIVRES DE LA SEMAINE

AUTEURS COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE

La gardienne de Sonja Delzongle



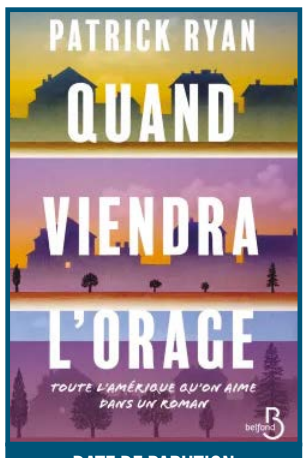
DATE DE PARUTION 05/02/2026

Au cœur d'une sombre forêt du Morvan, tout près d'un lac aux eaux opaques, se dresse une maison en bois. C'est là que les Olsen s'installent, un jour de printemps. Le père, d'origine norvégienne, a imposé cet isolement à sa famille à la suite de la brutale agression subie à l'école par Rune, sa fille préférée qu'il a élevée comme un garçon.
Pour fuir ce monde hostile et violent, ils vivront désormais loin de tous, dans ces bois retirés. Leur Petite Norvège, comme il l'appelle, est une promesse d'autonomie et de sécurité. Mais certaines promesses sont des mensonges. Et, les filles Olsen vont bientôt le découvrir, la vie en vase clos peut aussi devenir le pire des pièges…

▶▶ Fleuve, 432 pages, broché 21,95 €, Ebook 9,99 €.

Sonja Delzongle, née en 1967, est une auteure française de romans policiers. Elle publie son premier thriller, *À titre posthume*, en 2009. Suivra en 2011, *Le Hameau des Purs*. Son roman, *Dust*, édité en 2015, lui vaut le Prix Anguille sous Roche. *Noir comme l'orage* (2024) est un thriller captivant se déroulant sur l'Île de Ré. *Apnée*, publié en 2025, se déroule en Égypte, sur les bords de la mer Rouge.

Quand viendra l'orage de Patrick Ryan



DATE DE PARUTION 04/06/2026

Mai 1945. L'euphorie de la victoire des Alliés en Europe résonne dans la petite ville de Bonhomie dans l'Ohio et Margaret Salt échange un baiser avec Cal Jenkins. Et tandis que le pays se reconstruit dans le boom de l'après-guerre, un secret prend racine à Bonhomie.
Et Bonhomie n'est pas en reste quand il s'agit de colporter des ragots. Car la rencontre entre Margaret, mariée à l'honnête mais prude Felix, et Cal, marié lui à la clairvoyante Becky, va avoir des conséquences sur les deux familles sur plusieurs générations. Il y aura des blessures, des trahisons, des amitiés sincères, une autre guerre, des fêtes, des départs et des retrouvailles. Et tout au bout, une certitude : quand viendra l'orage, Cal et Margaret pourront toujours se dire que le soleil brillera demain…

▶▶ Belfond, 496 pages, broché 23,90 €, Ebook 16,99 €.

Patrick Ryan a longtemps été éditeur pour la revue *Granta* avant de prendre la direction de la rédaction du magazine littéraire *One Story*. Il a écrit plusieurs recueils de nouvelles très remarqués par la critique américaine. Mais c'est la parution de *Quand viendra l'orage* qui va le révéler au grand public.

L'or blanc de la terre de Tara Haigh



DATE DE PARUTION 02/07/2026

Hambourg, 1898. Elsa, jeune infirmière de vingt et un ans, est au chevet de son père adoptif, un ancien marin au long cours. Avant de rendre son dernier souffle, ce dernier parvient à griffonner un nom sur un bout de papier : Richard F.
Convaincue que cet homme pourrait lui révéler l'identité de ses parents biologiques, Elsa se met en quête d'indices, qui tous convergent vers la Malaisie. Aussi décide-t-elle de s'embarquer pour l'Extrême-Orient afin de percer le mystère.
Sur place, sa piste la conduit à une plantation de caoutchouc – l'or blanc de cette terre qu'exploitent les Anglais. Et la jeune femme se retrouve bientôt au milieu d'un conflit armé entre les forces coloniales et la résistance malaise, d'un autre plus intime entre un haut fonctionnaire de Sa Majesté qui cherche à la séduire et un rebelle local qui fait chavirer son cœur.
Mais quelqu'un, dans l'ombre, semble prêt à tout pour que la vérité reste à jamais enfouie dans l'immensité de la forêt tropicale…

▶▶ L'Archipel, 400 pages, broché 21,90 €, Ebook 7,99 €.

La découverte d'une grande autrice de sagas. Pour la première fois traduite en France, Tara Haigh – l'égale des Sarah Lark, Lucinda Riley, Anne Jacobs ou autres Corinna Bomann –, nous entraîne en Malaisie sur les pas d'Elsa, à la recherche de ses origines…

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**897**

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Stéphane LAPEGUE, Notaire à ROYAN (17200), 13-19 avenue Charles Regazzoni, le 25 juin 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Dénomination sociale est : LA GIROLLE.
Siège social est fixé à : VAUX-SUR-MER (17640) , 7 rue de l'Océan .
Durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINTES.
Capital social est fixé à la somme de : SEPT CENT MILLE EUROS (700 000,00 EUR) divisé en 7000 parts de 100€ chacune numérotées de 1 à 7000.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

Gérants pour une durée illimitée : Monsieur Frédéric **DELOUVÉE**, formateur et photographe, et Madame Nathalie Sophie **MICHAS**, orthophoniste, demeurant à PESSAC (33600) 10 avenue de Fontaudin .

Pour avis
Le notaire.

A2619**372**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE LA ROCHELLE
Avis est donné de la constitution de la société SCI C23, au capital de 1 000 €.
Siège : 25 ALLÉE DES CHARDONNERETS, RONCE-LES-BAINS, 17390 LA TREMBLADE.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LA ROCHELLE.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.
Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.
Gérante : Madame Géraldine DAUGY, demeurant 25 ALLÉE DES CHARDONNERETS, RONCE-LES-BAINS, 17390 LA TREMBLADE.

A2618**406**

Etude de Maîtres
Damien DORÉ et Frantz DORÉ
Notaires associés
à MARENNES (17)
10 rue Jean Moulin

LES BLANCHETTES

ARVERT (17530), 4 route de Coux

SCI LES BLANCHETTES

Suivant acte reçu par Maître Damien DORÉ, Notaire associé de la «SELARL DORÉ & DORÉ NOTAIRES», titulaire d'un office notarial à MARENNES, 10 rue Jean Moulin, le 1er juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
Dénomination sociale: LES BLANCHETTES.
Siège social : ARVERT (17530) , 4 route de Coux.
Durée : 99 ans
Capital social: MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).
Cession de parts : Agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Monsieur Jean-Luc PRIEUR demeurant ARVERT (17530), 4 route de Coux.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE
Pour avis
Le notaire.

A2619**000**

oratio avocats
RÉSEAU BAKER TILLY

Rue de Québec
49300 CHOLET

Par acte SSP du 03/07/2026, il a été constitué la société FINANCIERE MAG ; Forme : SAS ; Capital : 50 000 € ; Siège : 98 Rue de la Prairie - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY ; Durée : 99 ans ; Objet : L'activité de holding consistant en la souscription, l'acquisition par tous moyens, la prise de participation, la gestion, la cession, l'apport de toutes actions et parts sociales, de valeurs mobilières, et plus généralement de tous droits et obligations attachées aux titres, de sociétés commerciales, immobilières, financières, patrimoniales. La gestion, l'administration, la direction, l'exercice de mandats sociaux de toutes sociétés, entreprises ou autres groupements. La définition de la stratégie et de la politique du Groupe. L'étude, le conseil, l'assistance, la définition de politiques et de stratégies, la représentation, la direction, la gestion, l'animation et le contrôle en matière financière, administrative, informatique, comptable, technique, logistique, de marketing, de communication, de promotion et de développement commercial, de même qu'en matière de ressources humaines auprès de toute entreprise. Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Transmission des actions : agrément préalable de la collectivité des associés. Présidente : la société CAP DISTRIBUTION, SARL au capital de 2 000 euros, siège social : 98 Rue de la Prairie - 17400 SAINT JEAN D'ANGELY 106 876 758 RCS SAINTES, représentée par Monsieur Siegfried CANT, gérant. Directrice Générale : la Société HOLDING MALTINI DISTRI, SARL au capital de 2 000 €, siège social : 53 Rue du Centre - JAUNAY Clan - 86130 JAUNAY MARIGNY, 106 916 497 RCS POITIERS, représentée par Monsieur Mickaël CHESNOY, gérant.
Immatriculation au RCS de SAINTES
Pour avis.

A2618**894**

ROUDIER HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Poste,
17100 SAINTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTES du 3 Juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ROUDIER HOLDING
Siège : 2 Rue de la Poste, 17100 SAINTES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : l'activité holding de gestion et de transaction de participation financière. L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et tontine régie par le code des assurances. Elle pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Etant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président :
Monsieur Marius ROUDIER, demeurant 5 rue des Gerbiers, 17100 SAINTES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

POUR AVIS
Le Président

A2618**666**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MA.KI.NA
Objet social : La création, la rédaction, l'édition, la publication, la diffusion et la commercialisation de romans, nouvelles, oeuvres littéraires et contenus éditoriaux sous tous formats ; L'exploitation des droits d'auteur et des droits de propriété intellectuelle attachés aux oeuvres créées ; L'autoédition de livres papier, numériques et audio , La vente d'ouvrages littéraires, produits dérivés et contenus numériques , Les prestations de services liées à l'écriture, la correction, la traduction, la formation, les conférences et ateliers littéraires ; La conclusion de contrats d'édition, de licence ou de cession de droits ; Et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement. Cette formulation large est couramment utilisée pour permettre l'évolution future de l'activité.
Siège social : 18 rue du moulin, 17220 SAINT MEDARD D AUNIS
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Président : Mme DEFAUX VIRGINIE MICHELE 18 RUE DU MOULIN 17220 SAINT MEDARD D AUNIS
Admission aux assemblées et droits de votes : Associé unique

DEFAUX VIRGINIE

A2619**308**

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 mai 2026
Dénomination : EPICERIE MOJITO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 54 rue Saint-Nicolas, 17000 La Rochelle.
Objet : Epicerie alimentaire, ventes de boissons avec Licence III, livraison à domicile.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2000 euros
Cession d'actions et agrément : Cession d'actions soumise à agrément préalable à l'unanimité des associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Hacène AMEUR 5 Ter rue des Ecoles 17220 St Rogatien.
Directeur général : Monsieur Rafik DJENNAD 1 rue Verdière 17000 La Rochelle.
La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2619**338**

AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant acte sous seing privé en date à MARENNES du 19 Juin 2026, enregistré au Service des Impôts de LA ROCHELLE le 25/06/2026, dossier 2026 00022243 Réf. 1704P01 2026 A 00838,

La Société LE HANGAR, Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, au capital de 5 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le n°840 194 591 et dont le siège social est 38 rue Régnier 17320 MARENNES, représentée par son gérant Monsieur Antoine BERTRAND

A CEDE à la Société LA CHARRETTE DE TOUZOGNE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le n° 993 383 322 et dont le siège social est 6 rue des Audoins 17600 MEDIS, représentée par ses co-gérants M. Enzo RAMPNOUX et Mme Joséphine PASQUET, un fonds de commerce de restauration sous toutes ses formes sur place et à emporter, traiteur, bar, animations, évènementiel, location de salles sis et exploité 4 Voie Communale de Badauge 17320 MARENNES HIERS BROUAGE, moyennant le prix de 59.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 19 Juin 2026.

L'acquéreur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de la SELARL THOMAS et Associés, Avocat, 14 rue Dubois Meynardie 17320 MARENNES.

Pour avis

A2619**121**

Suivant un acte sous seing privé en date du 03/07/2026, **VILLAGE CORSAIRE 2 PLAGES, SAS** au capital de 2 090 000 euros, ayant son siège social 122 avenue d'angoulins, 17340 **CHATELAILLON PLAGE**, en cours d'immatriculation au RCS LA ROCHELLE a confié en location-gérance à Monsieur NKAIRI Eliass, demeurant 9 bis avenue denfert rochereau, maison 3, 17000 LA ROCHELLE, son fonds de commerce de : **Epicerie**. Sis et exploité au 122 avenue d'angoulins, 17340 CHATELAILLON PLAGE.
Le preneur exploitera le fonds de commerce objet de la présente location pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs pour une durée de 3 mois à compter du 06/07/2026 pour se terminer le 15/09/2026.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**602**

SELARL NOTACCORDS
Me Thomas DUBURCQ-HAIE
Me Margaud DEFORCHE

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Margaud DEFORCHE, Notaire associée de la SELARL «NOTACCORDS», titulaire d'un Office Notarial à POITIERS, 34-36, rue Monseigneur Prosper Augouard, CRPCEN 86006, le 23 juin 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts et apport par Madame CLOUTET d'un bien propre à ladite société.
ENTRE :
M. Samuel **BARBOTIN**, gérant de société, et Mme Virginie **CLOUTET**, infirmière libérale, demeurant à PISANY (17600)3 rue du Bois des Cordes.
Nés, savoir :
M. à SAINTES (17100) le 24 juin 1971,
Mme à LATRESNE (33360) le 6 juin 1968.
Mariés à la mairie de SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (33880) le 13 septembre 1997 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini aux termes du contrat de mariage reçu par Me NAUTIACQ, notaire à SAUJON (17600), le 10/09/1997.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2618**822**

«Monsieur Jean-Pierre André **MAUCOURT**, retraité, né à LA FLECHE (72200), le 16 février 1958 et Madame Marie-Cécile Hélène **PROTEAU**, retraitée, née à ROCHEFORT (17300), le 21 novembre 1955, demeurant ensemble à ILE D'AIX (17123), 8 quai aux Vivres, mariés à la Mairie de SAINT LAURENT DE LA PREE (17450), le 03 juin 1989, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
L'acte a été reçu par Me Virginie DUPRAT, notaire à TONNAY CHARENTE, le 2 juillet 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Virginie DUPRAT, notaire à TONNAY CHARENTE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Virginie DUPRAT»

FUSION

A2618**692**

SELARL CORPORA
giroudière & avocats
LA ROCHELLE
Droit Commercial - Droit Fiscal
Droit des Sociétés

AVIS DE FUSION

SELARL MATHIERE & ASSOCIES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 137204,12 euros
Siège social :
1 Promenoir des Coureauleurs,
Le Gabut
17000 LA ROCHELLE
343 550 232 RCS LA ROCHELLE

La société SELARL MATHIERE & ASSOCIES a établi le 27/05/2026 un projet de fusion par acte sous seing privé avec la société PM AVOCATS, Société de Participations financières de professions libérale à responsabilité limitée, au capital de 1 000€, dont le siège social est 1 Promenoir des Coureauleurs, Le Gabut, 17000 LA ROCHELLE, RCS LA ROCHELLE821 033 883.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC le 29/05/2026 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/01/2026.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société PM AVOCATS étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la SELARL MATHIERE & ASSOCIES depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe tribunal de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société SELARL MATHIERE & ASSOCIES, la société PM AVOCATS s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2026, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 01/01/2026 jusqu'au 30/06/2026 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la SELARL MATHIERE & ASSOCIES et considérées comme accomplies par la SELARL MATHIERE & ASSOCIES depuis le 01/01/2026.

Pour avis, la Gérance

DIVERS

A2618**904**

SCP PEUCHAUD-BEX-BERGER

Additif à l'annonce parue le 25 juin 2026 dans HEBDO DE CHARENTE MARITIME, concernant le changement de régime matrimonial de M. Eric Marc GRENIER-BELLEGARDE et Mme Martine FOURNET, il y a lieu de lire «Suivant acte reçu par Me Christophe BEX, notaire à AMBAZAC» au lieu de «Suivant acte reçu par Maître, Notaire à AMBAZAC».

Pour insertion

TESTAMENT

A2618**628**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 juillet 2013,
Madame Ginette Jacqueline Lison RIVASSEAU, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-PIERRE-D'OLERON (17310) 44 Bis rue du Port La Cotinière.
Née à SAINT-PIERRE-D'OLERON (17310), le 3 mai 1926.
Divorcée de Monsieur Henri SEGUIN, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de ROCHEFORT SUR MER (00000) le 13 mars 1985, et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à ROCHEFORT (17300) (FRANCE), le 7 mars 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bénédicte FAUCHEREAU , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bénédicte FAUCHEREAU, Charles RAGEY, Aurélien DELESPIERRE, notaires associés», titulaire de l'Office Notarial dont le siège est à SAINT-PIERRE D'OLERON (Charente-Maritime), 14 avenue de Bel Air, le 25 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Bénédicte FAUCHEREAU, Notaire à SAINT-PIERRE-D'OLERON (17310), référence CRPCEN : 17108, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**698**

LAMOUREUX PEINTURE

SARL au capital de 3000.00 euros
90 Route de Saujon
17600 MEDIS
RCS n°948247390- RCS SAINTES

L'Assemblée générale des Associés, réunie au siège social de la société, le 26 juin 2026, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : : Monsieur Patrice LAMOUREUX, demeurant à MEDIS (Charente Maritime) 36 rue Enclave., et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes seront déposés au RCS de SAINTES.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2618**743**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

EUROPE TRANSACTIONS

Anciennement EUROPE TRANSACTION IMMOBILIERE & MOBILIERE
Société par actions simplifiée au capital de 34.000 €
Siège social : 21 rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
711.780.684 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide de ne pas renouveler le mandat arrivé à expiration de la société EXCO VALLIANCE AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et ce à compter du 30 juin 2026.

Pour avis
Le Président

A2619**151**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

NOMADE

Société civile en cours de transformation en SARL
au capital de 2 179 879 euros
Siège social : ZA de la Varenne
17430 TONNAY CHARENTE
977 743 137 RCS LA ROCHELLE

Suivant décisions unanimes des associés du 1er juillet 2026, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 2 179 879 euros, divisé en 2 179 879 parts sociales de 1 euro chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet :
Ancienne mention : - l'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, et la gestion de ces participations, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer,
Nouvelle mention : L'activité de holding, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et de toutes formes ; L'acquisition, la gestion, la cession de participations dans toutes sociétés ; La réalisation de prestations de services dans tous domaines d'activité au profit de ses filiales, notamment dans les domaines financiers, de la stratégie, de l'administration, de la gestion et du développement commercial ; Les activités des holdings animatrices de groupe concourant au contrôle des filiales et à la définition et la conduite des politiques et orientations de ces dernières ; L'exercice de mandats sociaux ;
Dirigeants :
Ancienne mention : Gérant
Monsieur Nicolas LEQUIPPE demeurant 32 rue Albert 1er - 17340 CHATELAILLON PLAGE
Nouvelle mention :
Monsieur Nicolas LEQUIPPE, demeurant 32 rue Albert 1er - 17340 CHATELAILLON-PLAGE,
Commissaires aux comptes :
Commissaires aux Comptes confirmés dans leur mission : BAKERTILLY STREGO, titulaire,
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2618**750**

DE TROïL HANSEL

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société civile
au capital de 5 000 euros
Siège social : 14 Rue Dubois Meynardie,
17320 MARENNES
RCS LA ROCHELLE 478 639 537

AVIS DE PUBLICITÉ

Suivant délibération en date du 12/12/2025, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège social et sa durée, demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Monsieur Jean THOMAS, gérant décédé, a cessé ses fonctions.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Monsieur Eric THOMAS et Madame Marie-Catherine THOMAS demeurant 14 rue Dubois Meynardie 17320 MARENNES.
Pour Avis

La Gérance

A2619**106**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

MASCOTTE

Société civile en cours de transformation en société à responsabilité limitée
Au capital de 933 879 euros
Siège social : ZA de la Varenne
17430 TONNAY CHARENTE
977 744 754 RCS LA ROCHELLE

Suivant décisions unanimes des associés du 1er juillet 2026, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 933 879 euros, divisé en 933 879 parts sociales de 1 euro chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet :
Ancienne mention : L'acquisition, la gestion et la cession de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, et la gestion de ces participations ; La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer.
Nouvelle mention :L'activité de holding, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types et de toutes formes ; L'acquisition, la gestion, la cession de participations dans toutes sociétés ; La réalisation de prestations de services dans tous domaines d'activité au profit de ses filiales, notamment dans les domaines financiers, de la stratégie, de l'administration, de la gestion et du développement commercial ; Les activités des holdings animatrices de groupe concourant au contrôle des filiales et à la définition et la conduite des politiques et orientations de ces dernières ; L'exercice de mandats sociaux ;
Dirigeants :
Ancienne mention : Gérante
Madame Sophie BEAUJEAN-LEQUIPPE demeurant 16 avenue des 4 sergents 17340 CHATELAILLON PLAGE
Nouvelle mention :
Madame Sophie BEAUJEAN-LEQUIPPE, demeurant 16 avenue des 4 Sergents 17340 CHATELAILLON-PLAGE.,
Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

A2615**509**

LE PETIT VERSAILLES devenue SCEA VAUJOUR et FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en cours de transformation en Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 173 000 €
Siège social : 7, rue de chez Tuffet,
17770 MIGRON
512 343 807 R.C.S. SAINTES

Suivant délibération en date du 31 décembre 2024, la collectivité des associés, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La collectivité des associés a également pris acte de la démission de Madame Marylène VAUJOUR de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2024. Le siège de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 173 000 €, divisé en 1 730 parts sociales de 100 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dénomination : Ancienne mention : LE PETIT VERSAILLES Nouvelle mention : SCEA VAUJOUR et FILS Dirigeant : Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Monsieur Damien VAUJOUR, demeurant à MIGRON (17770), 22, rue du Petit Versailles. Pour avis La Gérance

A2618**995**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

CASA IMMO PROMOTIONS

SARL transformée en SAS
au capital de 5 000 €
Siège social : 1 rue Denis Papin - 17200 ROYAN
797 669 249 RCS SAINTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Agrément : agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Monsieur Youssef OUARRADI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société LEA, Société à responsabilité limitée au capital de 603 000 €, ayant son siège social 1 rue Denis Papin 17200 ROYAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 307 212 RCS SAINTES, représentée par Monsieur Youssef OUARRADI en sa qualité de gérant

Pour avis
Le Président

A2618**896**

FIDUEST

M.DIOT
Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue des écureuils
17138 Saint-Xandre
RCS La Rochelle 979 291 168
Transformation
Aux termes d'un procès-verbal du 01/07/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 01/07/2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1000 parts sociales de 10 euros chacune.
Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par Madame Maylis, Laurence, Marie du Mesnil du Buisson.
Sous sa nouvelle forme de SARLU, la Société est gérée par :Madame Maylis, Laurence, Marie du Mesnil du Buisson, demeurant 108 avenue Edmond Grasset - 17000 La Rochelle.
Mention sera faite au RCS de La Rochelle.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2618**996**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

CASADOM

SARL transformée en SAS
au capital de 10 000 €
Siège social : 1 rue Denis Papin - 17200 ROYAN
839 395 787 RCS SAINTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- la Société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et le texte des statuts qui la régiront désormais a été adopté.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Agrément : agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Monsieur Youssef OUARRADI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société LEA, Société à responsabilité limitée au capital de 603 000 €, ayant son siège social 1 rue Denis Papin 17200 ROYAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 307 212 RCS SAINTES, représentée par Monsieur Youssef OUARRADI en sa qualité de gérant

Pour avis
Le Président

A2618**862**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

SAS KEPMS

11, avenue Bernard MOITESSIER
17180 PERIGNY
RCS LA ROCHELLE n°934 399 908

AVIS DE MODIFICATION

Par décision de l'associée unique du 30 juin 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 100.000 euros à 200.000 euros à compter du 30/06/2026 par émission d'actions de préférence ADP REVERSE et de la refonte des statuts.
Modification au RCS de LA ROCHELLE.

Pour avis,

La Présidence

A2618**635**

Transfert de siège social

Dénomination : **LE MOULIN BLEU**.
Forme : SCI.
Capital social : 304 euros.
Siège social : Route DEPARTEMENTALE 735, 17590 ARS EN RE.
318457009 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'AGE en date du 29 mai 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à 15 Route de la Prée, 17590 Ars en Re.
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

A2618**994**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

BAR DU BAC

SARL transformée en SAS
Au capital de 8 000 €
Siège social : Esplanade du Port - 17200 ROYAN
326 125 614 RCS SAINTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

- la Société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et le texte des statuts qui la régiront désormais a été adopté.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Agrément : agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Monsieur Youssef OUARRADI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société LEA, Société à responsabilité limitée au capital de 603 000 €, ayant son siège social 1 rue Denis Papin 17200 ROYAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 307 212 RCS SAINTES, représentée par Monsieur Youssef OUARRADI en sa qualité de gérant

Pour avis
Le Président

A2618**748**

ARGANCE Avocats

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

MP REPUBLIQUE

Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €
Siège social : 40 Rue de la Désirée
17000 LA ROCHELLE
877.978.031 R.C.S. LA ROCHELLE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, décide de ne pas renouveler le mandat arrivé à expiration de la société EXCO VALLIANCE AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et ce à compter du 30 juin 2026.

Pour avis
Le Gérant

A2617**171**

MAISON DUBIN

Société par actions simplifiée
au capital de 220 000 €
Siège social : ROUTE DE ROYAN
CENTRE COMMERCIAL LECLERC,
17100 SAINTES
484 622 964 RCS SAINTES

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 17 juin 2026, il résulte que Monsieur David DUBIN demeurant LE SEURE (17770) - 12, rue du Grand Chêne, a été nommé en qualité de Président à compter du 17 juin 2026 en remplacement de Madame Karine TAGUET, démissionnaire.

POUR AVIS, La Présidente

A2618**584**

BERNIER EXPRESS SERVICES

MODIFICATION DE GERANT, DENOMINATION SOCIALE ET OBJET SOCIAL

Dénomination : BERNIER EXPRESS SERVICES
Forme : SARL
Capital : 7 600 €uros
Siège social : 8 T Avenue de la Gare - 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
447515990 RCS de La Rochelle

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er Juillet 2026, les associés ont pris acte de la modification de la gérance :

- Mr BERNIER Yvon demeurant 8 T Avenue de la Gare - 17139 DOMPIERRE-SUR-MER en remplacement de Mr BERNIER Yohann, ils ont également décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination «IMPRESSIONNE-MOI» ainsi que de modifier l'objet social, celui-ci devient : l'impression murale sur tous supports, murs intérieurs et extérieurs.

Mentions seront portées au RCS de LA ROCHELLE

A2619**157**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

BENFLOR

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000,00 euros
porté à 3.400.000,00 euros
Siège social : 2 Route des Mirouelles à SAINT-PIERRE D'OLÉRON (17310)
102 224 300 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 24 juin 2026, le capital social a été augmenté d'un montant de 3.360.000,00 euros par voie d'apport en nature, et création de 3.360.000 actions nouvelles. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention, Capital : 40.000,00 euros.

Nouvelle mention, Capital : 3.400.000,00 euros.

Mention sera faite au RCS de La Rochelle,

Pour avis

A2618**740**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Aux termes d'un PV d'AG du 02/07/2026, les associés de la société SC NOVARENNE dont le siège est à ETAULES 17750 3 Chemin du Maine Videau, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE n°822627048, ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du 02/07/2026 à LES MATHES (17570), 11 Chemin des Trois Coups.

Pour insertion
Les associés

A2618**739**

NOTAIRE

Etude de Maîtres
Stéphane LAPEGUE et
Emmanuelle BARDET,
Notaires associés à ROYAN
(Charente Maritime),
13-19 avenue
Charles Regazzoni

Aux termes d'un PV d'AG du 02/07/2026, les associés de la société SCI PALMYRE dont le siège est à ETAULES 17750 3 Chemin du Maine Videau, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE n°833244726, ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du 02/07/2026 à LES MATHES (17570), 11 Chemin des Trois Coups.

Pour insertion
Les associés

A2619**167**

AF LUSITANIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 rue des Meuniers
17300 ROCHEFORT
987 585 627 RCS LA ROCHELLE

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «vente de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées, à consommer sur place», de «vente en ligne de produits alimentaires, de boissons, d'articles d'hygiène et d'entretien, d'articles textiles et de décoration»

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

A2604**979**

A3C and co Expertise Comptable

SCI LE NERET

SCI au capital de 3 000 €

Siège social : 105 RUE LEON NICOLLE

17570 LES MATHES

RCS de LA ROCHELLE n°807 942 784

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 27/01/2026 a décidé le transfert du siège social au 19 Rue Chalarol, 17570 LES MATHES à compter du 02/01/2026.

Mention : RCS de LA ROCHELLE

le gérant

A2618**534**

SASU PAPEL
Transfert de siège

PAPEL

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social :
7, rue de la Fontaine «Sérigny»
17230 ANDILLY
929 876 142 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 7, rue de la Fontaine «Sérigny», 17230ANDILLY au 5, place du Bois de l'Ardilliers ZA LA CROIX MICHAUD 17630 LA FLOTTE EN RÉ à compter du 1er juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS La Présidente

A2619**176**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

CAFIDEL
Société civile au capital de 509 751 €
Siège social : 24 Allée du Mail, 17000 LA ROCHELLE
819 232 935 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 24 Allée du Mail, 17000 LA ROCHELLE au 9 Allée des Dandottes, 17580 LE BOIS PLAGE EN RE à compter du 30/06/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis, la Gérance

A2619**344**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

MAINTENANCE PISCINES
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 6 Chemin des Vieux Moulins 17630 LA FLOTTE
522 181 320 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 06/05/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 6 Chemin des Vieux Moulins, 17630 LA FLOTTE à Villa 5, résidence Pointe Jacques 97240 LE FRANCOIS à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

A2619**272**

Transfert de siège social

Dénomination : **SEYIR**.
Forme : SARL.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 10 Rue EMILE CONTRE, 17138 SAINT-XANDRE.
930305404 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 30 juin 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 2 Rue Robert Geffré - ZAC DES RIVAUDS, 17000 La Rochelle.

Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2619**043**

EARL DE L'ESSET

2 IMPASSE DU PIGEONNIER
17160 LA BROUSSE
RCS DE SAINTES : N° 380675678

L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 Mai 2026 a adopté la résolution suivante :

Prorogation de la durée de la société de 50 ans, soit jusqu'au 29 Janvier 2071

Pour avis

A2619**042**

EARL DE L'ESSET

2 IMPASSE DU PIGEONNIER
17160 LA BROUSSE

L'assemblée général extraordinaire du 31 Mai 2026 a adopté la résolution suivante : Prorogation de la durée de la société de 50 ans, soit jusqu'au 29 Janvier 2071.

Pour avis La gérance

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**881**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Avis de consultation du public par voie électronique
Autorisation environnementale

Conformément aux articles L181-10-1 et R181-36 du code de l'environnement, il sera procédé du jeudi 3 septembre 2026 au jeudi 3 décembre 2026 inclus, soit durant 3 mois consécutifs, à une consultation du public par voie électronique (consultation parallélisée) sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de construction et d'installation d'un parc éolien sur la commune de LONGÉVES (17230), déposée par la société SAS FERME EOLIENNE NEVEUSES.
Le dossier comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements.
M. Pascal BIDAN est désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Mme Marie-Christine BERTINEAU est désignée en qualité de commissaire-enquêteur suppléante, pour conduire la consultation publique.
Toute information sur le projet peut être obtenue auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : société SAS FERME EOLIENNE NEVEUSES 233 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS contact : M. Geoffrey THOREL
geoffrey.thorel@energieteam.fr Tél : 06 28 79 26 24
Les informations générales relatives à l'organisation de cette consultation du public peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr, rubrique publications, sous rubrique consultations du public).
Pendant toute la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, des avis des entités dont la consultation est requise par la réglementation (ou la mention d'une absence d'avis à l'issue des délais impartis), des avis des collectivités territoriales concernées, des éventuelles informations complémentaires transmises par le porteur de projet ainsi que des éventuelles réponses du pétitionnaire aux avis et aux observations du public, qui seront mis en ligne au fur et à mesure de leur émission sur le site internet dédié à cette consultation : Adresse du registre : https://www.registre-dematerialise.fr/7435/
Un accès gratuit au dossier sur un poste informatique est également possible dans les maisons France Service :
https://www.charente-maritime.gouv.fr/Demarches/France-Services/France-Services-Proche-de-vous-proche-de-chez-vous.
Toute personne peut, sur demande, obtenir consultation du dossier papier mis à jour, dès l'ouverture de la consultation publique et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la fin de la consultation, auprès de la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement.
Durant la période de consultation, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- sur le site internet : https://www.registre-dematerialise.fr/7435/ ou à l'adresse dédiée au dépôt des contributions :
consultation-du-public-7435@registre-dematerialise.fr
- par courrier à la Préfecture de la Charente-Maritime, 38 rue Réaumur, CS 70000, 17017 LA ROCHELLE cedex 01, Bureau de l'environnement :
Lors des permanences du commissaire enquêteur à la mairie de LONGEVES 33 rue de Curzay 17230 LONGEVES.
-Mardi 29 septembre 2026 de 14h00 à 16h00
-Jeudi 19 novembre 2026 de 09h00 à 12h30
Le commissaire-enquêteur organisera deux réunions publiques, avec la participation du pétitionnaire, à la salle communale de la commune 33 rue de Curzay 17230 LONGEVES :
-Réunion d'ouverture : Jeudi 3 septembre 2026 à 18h00
-Réunion de clôture : Jeudi 3 décembre 2026 à 18h00
Toute personne pourra prendre connaissance, sur le site dédié à la consultation pré-cité, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée d'un an.
À l'issue de la procédure, le Préfet de la Charente-Maritime statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation. La décision prendra la forme d'un arrêté préfectoral éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou d'un arrêté préfectoral de refus.

A2619**015**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS

Par arrêté du 6 juillet 2026 le Maire de la commune d'AIGREFEUILLE D'AUNIS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
A cet effet, Monsieur Alain MORISSET, demeurant 8 rue Robert de Montmirail, DOMPIERRE SUR MER (17139) a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire-enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie d'AIGREFEUILLE D'AUNIS du 1er août 2026 au 31 août 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en Mairie et sur le site internet https://www.mairie-aigrefeuille.fr
Le Commissaire- enquêteur recevra en mairie les :
- Lundi 10 août 2026 de 10h00 à 12h00.
- Mardi 18 août 2026 de 14h00 à 16h00.
- Mercredi 26 août 2026 de 9h00 à 11h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par voie postale au Commissaire- enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Aigrefeuille d'Aunis- 2 rue de l'Aunis- 17290 Aigrefeuille d'Aunis ou par courriel à contact@mairie-aigrefeuille.fr.

DISSOLUTIONS

A2618**696**

ARBRENTURE IMMO

SCI au capital de 600.00 euros
19 Rue Rudolf Diesel
17200 SAINT SULPICE DE ROYAN
RCS n°529128886- RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommée comme liquidateur : Monsieur Samuel LESUEUR, demeurant à SAINT ROMAIN DE BENET (17600) 1 impasse du Blanc, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis,le liquidateur

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2618**581**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

ANIALAIN Société Civile Immobilière en cours de liquidation

Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 2, rue Michel Begon
17000 LA ROCHELLE
Siège de liquidation : 1, Bd de Cordouan
17200 ROYAN
539 910 687 R.C.S LA ROCHELLE

Dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE du 01/04/2026, il a été décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite SCI à compter du 01/04/2026 et nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition de boni de liquidation : M. Alain MALO.
La correspondance et tous actes et documents les concernant devront être adressés et notifiés au siège de liquidation, à ROYAN (17200), 1, Bd de Cordouan.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de LA ROCHELLE.
POUR AVIS

M. Alain MALO

A2618**385**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

GEMO KINEO Société Civile de Moyens

Au capital de 13 500,00 Euros
Siège social : 41, rue du Maréchal Foch
17260 GEMOZAC
801 762 386 R.C.S SAINTES

Dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE du 29/06/2026, il a décidé de dissoudre par anticipation volontairement ladite SCM à compter du 29/06/2026 et nommé comme liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'actif, au paiement du passif et à la répartition de boni de liquidation : Mme Marceline MANCEAU et M. Pascal PEREZ
La correspondance et tous actes et documents les concernant devront être adressés et notifiés au siège de liquidation, à GEMOZAC (17260), 41, rue du Maréchal Foch.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS de SAINTES.

POUR AVIS

Mme Marceline MANCEAU
M. Pascal PEREZ

DISSOLUTION PAR TUP

A2618**898**

JURICA

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

OÏKA SOLAIRE

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : SAINT SAUVEUR D'AUNIS (17540)
14 rue des Beaux Vallons
983 920 695 RCS LA ROCHELLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 3 juillet 2026, la dissolution de la société OÏKA SOLAIRE ci-dessus plus amplement dénommée a été prononcée en conformité avec les dispositions de l'article 1844-5 du code civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les trente jours de la publication de la dissolution au BODACC.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis

L'HEBDO Courrier — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Durant tout l'été, les initiations à la pratique boules lyonnaises et pétanques sont ouvertes - © *P.T.*

Les boules lyonnaises débarquent en Vals de Saintonge

Le foyer rural de Loulay lance une nouvelle activité : les boules lyonnaises. Si la ressemblance avec la pétanque est indéniable, elle s'avère néanmoins trompeuse.

LOULAY - BOULE LYONNAISE

Quiconque n'a jamais assisté à une partie de boules lyonnaises devrait y remédier : ce jeu est véritablement à part. Moins populaire que la pétanque, il n'en reste pas moins spectaculaire. Son berceau se situe à Lyon, mais il est aussi bien ancré en Dauphiné, en Savoie et en Auvergne. Appelé également « sport-boules », il se joue en solo, en doublette ou en quadrette. C'est un sport à part entière. Le poids et les dimensions des boules, ainsi que les mesures du terrain, diffèrent nettement de ceux de la pétanque.« *J'ai rencontré Alain de Loulay et d'autres joueurs de pétanque, fidèles à cette discipline depuis plus de quarante ans, qui se sont initiés aux boules lyonnaises l'année dernière. Ils souhaitaient créer une section dédiée et se sont naturellement tournés vers moi pour savoir s'ils pouvaient rejoindre le foyer plutôt que de fonder une association indépendante,* explique Daniel Champigneulle, président du foyer rural. *Tout l'été, les joueurs des deux disciplines se partageront quatre terrains jouxtant ceux de la pétanque.* »

Rigueur est le maître mot

En quadrette avec deux boules, en doublette avec trois boules ou en tête-à-tête avec quatre boules, ce sport n'a rien à voir avec la pétanque. La rigueur en est la valeur centrale. Sur un terrain de vingt-sept mètres, le spectacle réside avant tout dans les tirs : contrairement à la pétanque, le tireur s'élance en courant avec une boule particulièrement lourde, entre un kilogramme et un kilogramme deux cents grammes.

Malgré une réglementation stricte, les boules lyonnaises tirent surtout leur valeur de l'esprit de convivialité de leurs pratiquants. Alain, Michel et Bernard, les trois responsables de cette nouvelle activité à Loulay, sont diplômés en pétanque et titulaires, pour deux d'entre eux, du brevet fédéral d'initiateur.



Les boules sont particulièrement lourdes, entre 1 kg et 1,2 kg - © *P.T.*

> ***« La convivialité est bien plus présente et les mentalités diffèrent »***

« *Cette idée nous tenait à cœur depuis longtemps*, explique-t-il. *Nous avons consacré de nombreuses années à la pétanque à Saint-Jean-d'Angély. Durant cette période, nous avons organisé d'innombrables stages départementaux et régionaux. Nous avons également eu la chance de former de jeunes joueurs, toujours actifs aujourd'hui. Ils sont devenus champions d'Europe et champions du monde. Dans notre région, la Lyonnaise est en déclin, faute de suffisamment de personnes pour en assurer la promotion. Les clubs sont très peu nombreux : Saintes, Tonnay, Bourcefranc, Angoulins ou Port-des-Barques. Nous, les Loulaysiens, devons nous rendre jusqu'à Saintes pour pratiquer.* »

Au-delà des qualités spécifiques que requiert ce sport — l'adresse, la précision, la concentration et la coordination —, les boulistes sont attachés à un certain fair-play, qui constitue leur règle fondamentale. « *La convivialité est bien plus présente à la boule lyonnaise et les mentalités y diffèrent de celles rencontrées à la pétanque.* » Cette activité, menée en partenariat avec le foyer rural, visera avant tout à rester un loisir accessible à tous, tout en orientant vers des clubs environnants les personnes désireuses de s'engager en compétition.

« *Notre ambition est de faire découvrir la boule lyonnaise et la pétanque à travers des séances d'initiation. Nous souhaitons aussi encourager les participants motivés à rejoindre des clubs proposant des compétitions officielles, et organiser des concours inter foyers. Pour constituer une équipe viable et proposer un format attractif, sept joueurs seraient nécessaires : un mini-championnat comprendrait un joueur en tête-à-tête, deux en doublette et quatre en quadrette.* »

Des séances d'initiation dans les collèges, les écoles, les centres de loisirs, les maisons de retraite et les ESAT sont également à l'étude. Le projet est lancé. Durant tout l'été, les initiations sont ouvertes. Les personnes conquises par une des activités pourront adhérer au foyer pour 17 € à partir de septembre, à l'ouverture de la nouvelle saison. Les séances se tiennent actuellement le mardi sans être figé. Par la suite, les horaires et les jours de pratique s'adapteront aux disponibilités des participants.

Philippe Tumo (CLP)

▸▸ **Rens : bibliothèque de Loulay, 16 rue de la gare ou champi.d@orange.fr**

EN BREF

NAUTISME

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Le cercle nautique organise des baptêmes en mer sur voiliers et bateaux moteur ainsi que des découvertes du kayak samedi 14 juillet de 16h à 19h et les mercredis 12 et 26 août de 15h à 19h au port sud. Gratuit. Renseignement sur cerclenautiquefouras.fr ou au 05.17.25.48.61.

ESCRIME HISTORIQUE

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Atelier initiation d'escrime historique destiné au jeune public (8-12 ans) jeudi 16, mercredi 22 et mardi 28 juillet de 15h à 16h30 au musée du fort Vauban. Tenue sportive et chaussures fermées obligatoires. Inscription 9,60 € sur musee@fouras-les-bains.fr ou au 05.46.84.15.23.

TENNIS DE TABLE

■ **FOURAS-LES-BAINS.** Tournois tous les jeudis de juillet et août au gymnase Roger Rondeaux, organisés par le club pongiste. Participation 7 €. Inscription sur place de 19h à 19h30. Ouvert à tous. Renseignement au 06.08.98.98.19.

FOOTBALL

■ **BREUIL-MAGNÉ.** Le football club recherche des joueurs seniors débutants ou expérimentés, U5, U6, U10, U11 et U12 ainsi que des bénévoles. Contact au 06.31.55.83.94 ou 06.46.06.45.93 ou 06.74.56.34.35.

RUGBY

■ **MARANS.** L'assemblée générale de l'amicale rugby se déroulera vendredi 10 juillet à 19h30 au club-house du stade Michel Dufour. Contact sur arm@rugbymarans.fr

CYCLISME

■ **SUD DEUX-SÈVRES (79).** 5e et dernière étape en ligne du Tour 79, Prahecq / Saint-Hilaire-la-Palud, mardi 14 juillet. Départ à 13h30 de la place de l'église de Prahecq, passage à Secondigné-sur-Belle, Usseau (commune de Val-du-Mignon), Mauzé-sur-le-Mignon, Arçais, Sansais, arrivée à Saint-Hilaire-la-Palud vers 16h30 sur la place de la mairie. Renseignement sur tour79.fr

L'HEBDO Courrier de Charente-Maritime
recherche son
CORRESPONDANT
pour le secteur :
MARANS
COURÇON-D'AUNIS
MAUZÉ/LE-MIGNON
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Amaury Legrand :
06 73 15 54 44
a.legrand@lhebdo17.com

Les meilleurs jeunes tennismen français attendus du 13 au 19 juillet



Hugo Emerit, l'un des organisateurs du tournoi Les P'tits Boyard - © *Yonah Vialle (CLP)*

ROCHEFORT - TENNIS

Les Jardins de la Marine accueillent la 6e édition des P'tits Boyards. Ce tournoi national U11 réunit les meilleurs joueurs et joueuses pour une semaine de compétition de haut niveau, en accès libre.

Depuis 2019, Les P'tits Boyards se sont imposés comme un rendez-vous incontournable du tennis jeune à Rochefort. Organisé par le SAR Tennis aux Jardins de la Marine, au cœur du site de la Corderie Royale, le tournoi rassemble les meilleurs espoirs français de la catégorie des moins de 11 ans. Les participants sont sélectionnés par la Fédération française de tennis, garantissant un plateau particulièrement relevé.

Des espoirs à suivre

La compétition débutera par deux journées de qualifications avant le lancement, mercredi 15 juillet, des tableaux finaux réunissant 32 garçons et 32 filles. « *Je recommande de venir le mercredi. Le complexe se transforme en une véritable fourmilière avec les joueurs, les entraîneurs et les accompagnateurs. Il y a une ambiance unique* », souligne Hugo Emerit, l'un des organisateurs. Les demi-finales et les finales, programmées samedi 18 et dimanche 19 juillet, constitueront les temps forts de cette semaine de compétition.

L'entrée est gratuite, offrant au public l'occasion de découvrir les talents qui pourraient faire parler d'eux dans les années à venir. « *Ce n'est pas un tournoi à négliger. Malgré leur jeune âge, ces joueurs et joueuses font partie des espoirs à suivre dans les prochaines années. Certains affichent déjà un niveau de classement de 15 chez les garçons et de 5/6 chez les filles* », précise Hugo Emerit.

Yonah Vialle (CLP)

Informations : 06.30.11.13.49.

Surgères : « Pratiquer le chanbara m'apporte de la confiance »



Photo des pratiquants avec leur enseignante et créatrice du club Mosuko, Béatrice Dolier (2e à gauche) et le président (2e à droite) - © *Odette Huet (CLP)*

Désignée également « sport chanbara » (onomatopée signifiant « le bruit des sabres qui s'entrechoquent »), l'escrime japonaise est un art martial à part entière dans la famille de la pratique du sabre. Ce sport, très ludique, peut se pratiquer dès le plus jeune âge, notamment à Surgères. Des licenciés témoignent.

Mathieu, 16 ans, pratique ce sport depuis trois ans. « *Je suis ceinture marron. J'ai choisi le chanbara parce que j'aime l'art martial. Pratiquer ce sport m'apporte de la confiance en moi et j'ai essayé à peu près toutes les armes : le kodachi, un sabre mi-long ; le tanto, un sabre court ; le choken, un sabre en mousse long qu'on tient à deux mains…* »

Céline, une femme dans la cinquantaine, a débuté cette année. « *J'ai toujours aimé la culture japonaise et j'ai découvert un sport vraiment intéressant. Parce que dans le chanbara, il n'y a pas de chutes comme au judo, par exemple. J'ai bien évolué car j'ai eu ma ceinture orange et verte.* »

Loan, n'avait jamais trouvé son bonheur avant de pratiquer le chanbara depuis quatre ans. « *Je l'ai choisi pour le côté martial, et la souplesse de ce sport où l'on peut faire de nombreux combats et se défouler. Il y a aussi le côté respect et performance qui marche bien.* »

Olivier d'Hordain, le président du club pratique ce sport depuis cinq ans. Il a débuté à Surgères : « *J'ai évolué petit à petit, et j'ai passé ma ceinture noire il y aura deux ans à la fin de l'année. Je tiens également à dire que ce sport permet à certains enfants hyper-dynamiques de canaliser leur énergie, ou aux introvertis de libérer leur énergie.* »

Les Rochelaises peuvent entrevoir le maintien en Division 1

LA ROCHELLE - TRIATHLON

Le résultat de la troisième manche de D1 est encourageant pour les féminines de La Rochelle Triathlon. Pour les hommes, le maintien s'annonce désormais compliqué.



Les Rochelaises devront aller chercher le maintien début octobre à Cabourg - © *La Rochelle Triathlon*

Au départ de la troisième manche du championnat de France des clubs de Division 1, samedi 4 juillet à Vichy (Allier), La Rochelle Triathlon affichait les mêmes attentes que depuis le lancement de la saison 2026 à Metz, fin mai, à savoir maintenir les équipes hommes et femmes dans l'élite. Rappelons que c'est la première année que La Rochelle dispose de deux formations en D1 simultanément.

En effet, avant la manche sur les bords de l'Allier courue sur un format sprint (750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied), la problématique restait entière pour le groupe masculin (15e et avant-dernier). Après Vichy, rien n'est réglé. Si avec les places d'Achille Besson (17e), du Hongrois Gergo Dobi (42e) et du Britannique Christo Chilton (51e), La Rochelle a décroché le 13e rang, elle reste arrimée à la zone rouge (15e). Autant dire qu'il faudra réaliser un gros coup début octobre lors de la finale à Cabourg pour sortir des places de relégables.

Chez les féminines, privée de sa leader Léa Houart, La Rochelle a sans doute réalisé une partie du chemin vers le maintien. Et si c'est le cas à l'issue de la finale de Cabourg, elle pourra se féliciter de la qualité de sa formation. En effet, derrière l'Espagnole Noelia Juan Pastor (12e), la cadette Romane Brondeau a sorti une sacrée course (41e), juste devant Juliette Delagarde (45e), toutes deux formées au club. La 12e place de Vichy consolide la 12e place du général provisoire.

Arnaud Bébien (CLP)

Champions Cup : le Stade Rochelais dans une poule plutôt ouverte



Antoine Hastoy et les siens tenteront de faire mieux en 2027 - © *Archives LH17*

Stephen Ferris a procédé vendredi 3 juillet au tirage au sort des poules de la Champions Cup 2026-2027 de rugby. L'ancien international irlandais (35 sélections entre 2006 et 2012) a mis le Stade Rochelais dans la poule 2. Les Jaune et Noir seront opposés à deux clubs anglais, les Saracens et les Exeter Chiefs ; un club irlandais, le Connacht ; et un club sud-africain, les Lions Rugby. Ils retrouveront également un autre club club français, le Stade Toulousain, contre lequel ils ne joueront pas puisque deux clubs d'un même pays ne peuvent s'affronter.

Au total, les joueurs de Ronan O'Gara disputeront quatre matchs, deux à domicile et deux à l'extérieur. La première journée de Champions Cup aura lieu les 16, 17 et 18 octobre ; la deuxième les 11, 12 et 13 décembre ; la troisième les 8, 9 et 10 janvier 2027 ; et la dernière les 15, 16 et 17 janvier. En cas de qualification, les huitièmes de finale sont programmés du 2 au 4 avril.

Dans cette poule 2, le Stade Toulousain, quadruple champion de France en titre et quart-de-finaliste de la compétition en 2026, fait figure de grand favori pour la qualification. Derrière, cela s'annonce plus ouvert. Lors de la dernière édition, les Saracens avaient échoué au stade des huitièmes de finale. Le Stade Rochelais avait quant à lui terminé cinquième et n'était pas sorti de sa poule. Exeter, le Connacht et les Lions avaient disputé la Challenge Cup. Rappelons que les quatre premiers de chaque poule se qualifient pour les huitièmes.



JEUX ÉTÉ

Grille de M. Malgras

	Geste de piété	Irréparable	Nom d'un djebel	Défaite	Avant le nom d'un religieux	Ira trop loin	Reine légendaire de Thèbes	Combat le taureau	Mettre en route
Qui stupéfie									
Entrée de force et en masse									
Femme de mœurs légères					Dommage causé indûment				
Organe				Tissu / Lettre					
Fait entendre					Gouverne / Carte				
Possède un as			Prière / Saint				Opus / Cri		
Prénom masculin								Repas	
Héros de la Reconquista				Moche / Pitance					
Crier comme un daim						Rivière / Bête			
Religieux							Symbole d'un métal		
Peut être un écueil					Faire disparaître				
Le fourmilier en est un									

AUCUNE
BADAUD
BARBARIE
BATTEUSE
BEGUETER
BERGERIE
CHALOUPE
COMPLETE
CORRODER
CUILLERE
DISTILLE
DUCAL
EBRECHER
ECLUSE
EDITE
ENTASSE
HEMATITE
HERISSER
ICARIE
INTIMITE
IRLANDE
IRRADIER
ISBA
JALE
MOCHE
NOTATION
OUTARDE
OUVREUSE
PALMARES
PATTE
PAVER
PLAISANT
PRINCIPE
PROVINCE
PRUNIER
RATION
REGIONAL
REPECHER
VICAIRE

À découvrir : un mot de 8 lettres

E	I	R	A	B	R	A	B	A	D	A	U	D	A	O
I	N	T	I	M	I	T	E	A	P	H	I	G	U	U
R	E	T	E	U	G	E	B	L	T	J	H	T	C	V
E	I	R	A	C	I	D	A	E	T	T	A	P	U	R
G	P	R	E	S	S	I	R	E	H	R	E	L	N	E
R	N	U	B	L	S	T	R	E	D	E	T	U	E	U
E	O	A	O	A	L	E	R	E	I	G	E	R	S	S
B	T	D	N	L	D	I	C	P	S	I	L	E	R	E
E	A	T	U	O	A	N	U	I	T	O	P	P	E	T
S	T	T	R	C	I	H	E	C	I	N	M	E	H	I
U	I	R	I	V	A	T	C	N	L	A	O	C	C	T
L	O	V	O	C	H	L	A	I	L	L	C	H	E	A
C	N	R	P	A	L	M	A	R	E	S	H	E	R	M
E	P	R	E	I	N	U	R	P	A	V	E	R	B	E
R	E	I	D	A	R	R	I	R	L	A	N	D	E	H



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
HIGH TECH





SU DO KU

	2		1	3	6	7	4	
7		6						2
	3		7		2	8		5
	1	9		2		6	5	
6	7		5		3	9		1
8	5	2	9		1	4		3
		7						
		5				1	8	
4	8				5			

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2				■						
3					■					■
4	■					■				
5			■				■			
6									■	
7				■						
8					■			■		
9						■				
10		■								

MOTS CROISÉES



HORIZONTALEMENT

1. Connaissance de l'avenir. 2. Vaste plan d'eau. Nom de papes. 3. Tel le «bateau» de Rimbaud. Grand lac salé d'Asie. 4. Passe à Chartres. Forme d'auxiliaire. 5. Pronom. Ancien territoire portugais de l'Inde. Brusque. 6. Retrouve son calme. 7. Roi d'Israël. On lui doit la lampe à incandescence. 8. Algue marine. Préposition. Héritage du passé. 9. Sérieux. Trompette. 10. Se déplacent en caravane.

VERTICALEMENT

I. Elément d'une ruche. On les a dans le nez. II. Moutarde des champs. III. A l'état naturel. Dans le titre d'un roman de Gide. IV. Amène la conclusion d'une formule latine. Etre aimé. V. Adverbe. Dieu des Vents. Marque la contradiction. VI. Prénom féminin. Poète grec. VII. Fit fausse route. Lessive. VIII. Un peu simples. Eau courante. IX. Tue. Recevoir une déposition. X. Préfixe. Fourrures de moufettes.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Prescience- **2.** Lac. Adrien- **3.** Ivre. Aral- **4.** Eure. Ales- **5.** On. Goa. Sec- **6.** Décoller- **7.** Ela. Edison- **8.** Ulve. En. Us- **9.** Réels. Crie- **10.** Suiveurs.

VERTICALEMENT
I. Pli. Odeurs- **II.** Ravenelle- **III.** Ecru. Caves- **IV.** Ergo. Elu- **V.** Ça. Eole. Si- **VI.** Ida. Aède- **VII.** Erra. Rince- **VIII.** Niaises. Ru- **IX.** Celée. Ouï- **X.** En. Sconses.

5	2	8	1	3	6	7	4	9
7	4	6	8	5	9	3	1	2
9	3	1	7	4	2	8	6	5
3	1	9	4	2	7	6	5	8
6	7	4	5	8	3	9	2	1
8	5	2	9	6	1	4	7	3
1	6	7	2	9	8	5	3	4
2	9	5	3	7	4	1	8	6
4	8	3	6	1	5	2	9	7